
ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

**Cahier explicatif, demande de renseignements généraux et
particuliers requis par l'opposition officielle et le deuxième groupe d'opposition**

Programme 05 – Jeunesse

Élément 01 - Secrétariat à la jeunesse

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

**Cahier explicatif, demande de renseignements généraux et
particuliers requis par l'opposition officielle et le deuxième groupe d'opposition**

Programme 05 – Jeunesse

Élément 01 - Secrétariat à la jeunesse

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

Cahier explicatif

Programme 05 – Jeunesse

Éléments 01 – 02

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

Cahier explicatif

Table des matières

	PAGE
<i>Sommaire comparatif par programme et supercatégorie Budget de dépenses (2010-2011 et 2009-2010)</i>	1
<i>Organigramme et sommaire des effectifs</i>	2
<i>Sommaire comparatif par programme et élément de programme Budget de dépenses et Budget d'investissement (2010-2011 et 2009-2010)</i>	
<i>Programme 05-01/ Secrétariat à la jeunesse</i>	3-4
<i>Programme 05-02/ Conseil permanent de la jeunesse</i>	5-6
<i>Répartition des effectifs par secteur de l'unité administrative</i>	7

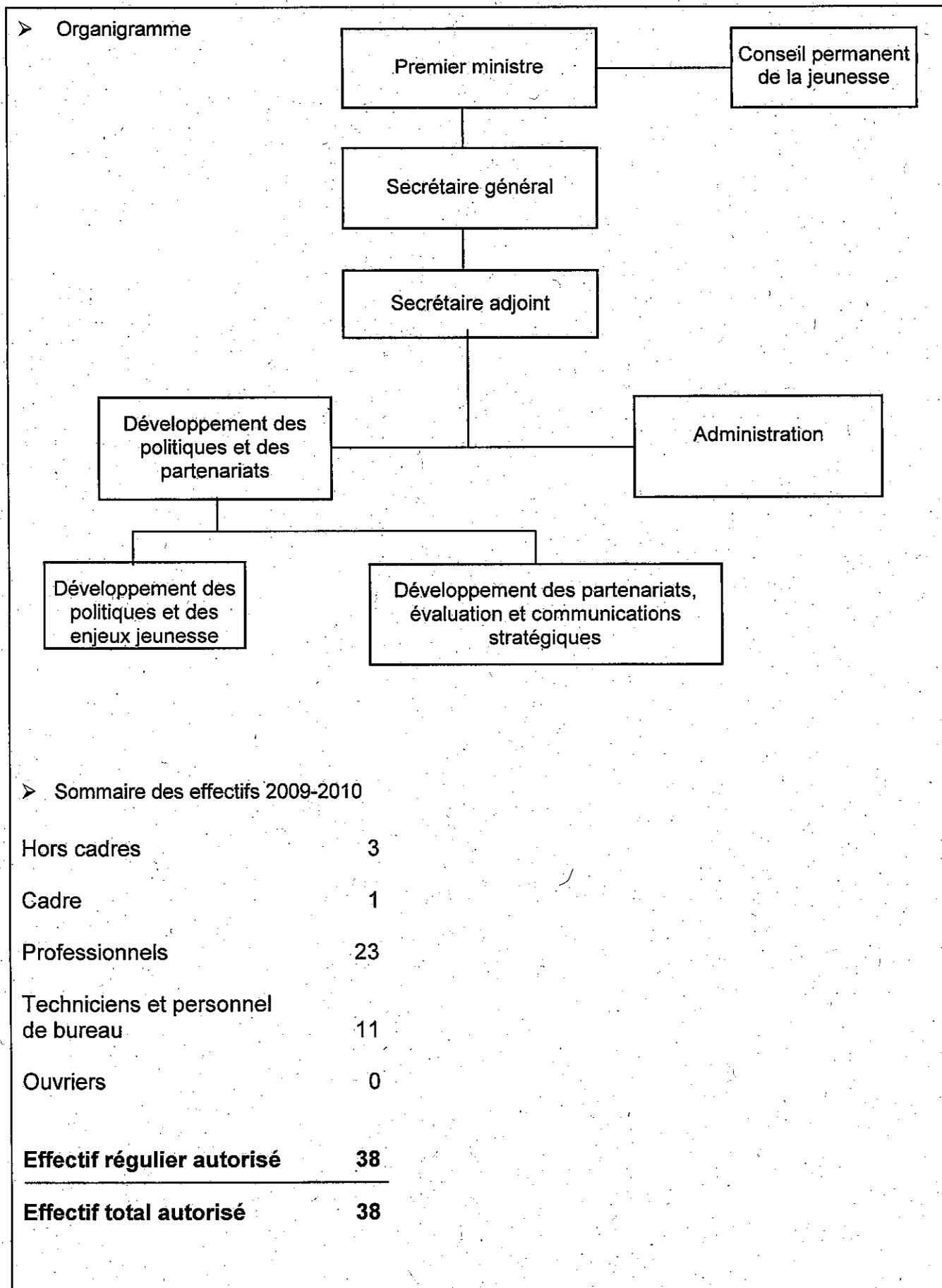
Identification	Titre
Programme	05 - Jeunesse
Responsable	Monsieur Jean-Philippe Marois (01) - Madame Geneviève Dallaire (02)

Sommaire des crédits

Supercatégorie et catégorie	Crédits 2010-2011 k\$	Crédits comparatifs 2009-2010 k\$	Augmentation (diminution)	
			k\$	%
1 - Rémunération	2 140,6	2 190,6	(50,0)	(0,0)
2 - Fonctionnement	1 715,2	1 715,2	0,0	0,0
3 - Transfert - Support	48 728,5	39 125,9	9 602,6	0,2
Sous-total - Budget de dépenses	52 584,3	43 031,7	9 552,6	0,2
4 - Immobilisations	25,1	25,1	0,0	0,0
5 - Prêts, placements et avances	0,0	0,0	0,0	0,0
Sous-total - Budget d'investissement	25,1	25,1	0,0	0,0
Total - Budget de dépenses et d'investissement	52 609,4	43 056,8	9 552,6	0,2
Moins - Amortissement	(13,9)	(13,9)	0,0	0,0
CRÉDITS	52 595,5	43 042,9	9 552,6	0,2
Effectif régulier autorisé	36	38		
Effectif total autorisé	36	38		

Identification	Titre
Programme	05 - Jeunesse
Élément	01 – Secrétariat à la jeunesse 02 – Conseil permanent de la jeunesse
Responsable	01 – Monsieur Jean-Philippe Marois (secrétaire adjoint) 02 – Madame Geneviève Dallaire (présidente)

Organisation



Identification	Titre
Programme	05 – Jeunesse
Élément	01 – Secrétariat à la jeunesse
Responsable	Monsieur Jean-Philippe Marois

Mandat

Le Secrétariat à la jeunesse (SAJ) a comme mandat principal d'assister le premier ministre dans l'amélioration des conditions de vie des jeunes en considérant les priorités gouvernementales en lien avec le contexte de la société québécoise. Plus précisément, ce mandat s'articule autour des objectifs suivants :

- assurer la cohérence des politiques et des initiatives gouvernementales en matière de jeunesse, notamment en exerçant son leadership auprès des ministères et des organismes concernés et en assurant le suivi de la Stratégie d'action jeunesse;
- soutenir les actions jeunesse en concertation avec ses divers partenaires, soit les organismes jeunesse œuvrant aux niveaux national, régional et local;
- fournir des services d'information aux jeunes par l'intermédiaire du portail jeunesse;
- procéder à l'analyse et à l'élaboration de politiques jeunesse gouvernementales, dont la Stratégie d'action jeunesse rendue publique le 27 mars 2009.

Le SAJ procède également au développement du portail jeunesse Espace J, qui vise à fournir un service d'information et de référence aux jeunes.

Identification	Titre
Programme	05 - Jeunesse
Élément	01 - Secrétariat à la jeunesse
Responsable	Monsieur Jean-Philippe Marois

Sommaire des crédits

Supercatégorie et catégorie	Crédits 2010-2011 k\$	Crédits comparatifs 2009-2010 k\$	Augmentation (diminution)	
			k\$	%
1 - Rémunération	1 597,2	1 647,2	(50,0)	(3,0)
2 - Fonctionnement	1 507,1	1 507,1	0,0	0,0
3 - Transfert - Support	48 728,5	39 125,9	9 602,6	24,5
Sous-total - Budget de dépenses	51 832,8	42 280,2	9 552,6	22,6
4 - Immobilisations	9,1	9,1	0,0	0,0
5 - Prêts, placements et avances	0,0	0,0	0,0	0,0
Sous-total - Budget d'investissement	9,1	9,1	0,0	0,0
Total - Budget de dépenses et d'investissement	51 841,9	42 289,3	9 552,6	22,6
Moins - Amortissement	(13,9)	(13,9)	0,0	0,0
CRÉDITS	51 828,0	42 275,4	9 552,6	22,6
Effectif régulier autorisé	27	28		
Effectif total autorisé	27	28		

Identification	Titre
Programme	05 – Jeunesse
Élément	02 – Conseil permanent de la jeunesse
Responsable	Madame Geneviève Dallaire

Mandat

- Le Conseil a pour mandat de conseiller le ministre responsable sur toute question relative à la jeunesse en prenant en considération la solidarité entre les générations, l'ouverture au pluralisme et le rapprochement interculturel.
- À la demande du ministre ou de sa propre initiative, le Conseil donne son avis sur toute question relative aux besoins et aux intérêts des jeunes; il effectue ou fait effectuer les études ou les recherches utiles ou nécessaires à l'exercice de ses fonctions. Le Conseil peut solliciter des opinions, recevoir et entendre les requêtes et les suggestions de personnes, de groupes et d'organismes sur les questions concernant la jeunesse. Finalement, le Conseil s'assure, s'il y a lieu, que l'on donne suite à ses recommandations. Le Conseil peut également fournir de l'information au public sur toute question relative aux besoins et aux intérêts de la jeunesse.
- Pour la réalisation de ses mandats, le Conseil peut former des comités spéciaux pour l'étude de questions particulières.

Identification	Titre
Programme	05 - Jeunesse
Élément	02 - Conseil permanent de la jeunesse
Responsable	Madame Geneviève Dallaire

Sommaire des crédits

Supercatégorie et catégorie	Crédits 2010-2011 k\$	Crédits comparatifs 2009-2010 k\$	Augmentation (diminution)	
			k\$	%
1 - Rémunération	543,4	543,4	0,0	0,0
2 - Fonctionnement	208,1	208,1	0,0	0,0
3 - Transfert - Support	0,0	0,0	0,0	0,0
Sous-total - Budget de dépenses	751,5	751,5	0,0	0,0
4 - Immobilisations	16,0	16,0	0,0	0,0
5 - Prêts, placements et avances	0,0	0,0	0,0	0,0
Sous-total - Budget d'investissement	16,0	16,0	0,0	0,0
Total - Budget de dépenses et d'investissement	767,5	767,5	0,0	0,0
Moins - Amortissement	0,0	0,0	0,0	0,0
CRÉDITS	767,5	767,5	0,0	0,0
Effectif régulier autorisé	9	10		
Effectif total autorisé	9	10		

Répartition des effectifs par secteur de l'unité administrative

➤ **Programme 05 : Jeunesse**

SECTEUR DE L'UNITÉ ADMINISTRATIVE	Adm. d'État	Cadre supérieur	Cadre intermédiaire	Professionnels	Techniciens, employés de bureau	Ouvriers	TOTAL 2010-2011	TOTAL 2009-2010
Secrétariat à la jeunesse	1	1	-	18	7	-	27	28
Conseil permanent de la jeunesse	2	-	-	5	2	-	9	10
Total	3	1	-	23	9	-	36	38

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

Renseignements généraux

Élément 01 – Secrétariat à la jeunesse

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF
ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

QUESTIONS No	LISTE DES QUESTIONS	PAGE
1	Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2009-2010 : — les endroits et dates du départ et du retour — copies des programmes et rapports de mission — les personnes rencontrées — le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, etc.) — le nom des ministres, députés, personnel de cabinet, fonctionnaires concernés (avec leur titre) et autres participants (avec leur titre), regroupés par mission — la copie des rapports de mission — pour les organismes, le nom des dirigeants et fonctionnaires concernés — la liste des ententes signées et/ou annoncées, le cas échéant : les détails de ces ententes, les résultats obtenus à ce jour — les investissements annoncés, le cas échéant.	1.1
2	Pour chacun des voyages fait en avion ou en hélicoptère de chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes, selon le cas, les coûts, les dates et l'itinéraire.	2.1
3	Liste des dépenses en publicité (incluant dans Internet), en articles promotionnels et en commandites : — les sommes dépensées pour l'exercice financier 2009-2010 et les prévisions pour 2010-2011 — les firmes de publicité — le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) — le nom des fournisseurs, incluant les contrats de photographes — le but visé par chaque dépense — dans le cas d'une commandite, l'organisme bénéficiaire.	3.1
4	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2009-2010 en indiquant : — le nom du professionnel ou de la firme — les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, le mandat et le résultat (rapport ou document final) — le coût — l'échéancier — dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.	4.1
5	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en indiquant : — le nom du professionnel ou de la firme — les noms de tous les sous-traitants associés au contrat — le mandat et le résultat (rapport ou document final) — le coût — l'échéancier — dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.	5.1

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF
ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

QUESTIONS No	LISTE DES QUESTIONS	PAGE
6	<p>Pour chaque projet de développement informatique de plus d'un million de dollars initié depuis l'exercice financier 2003-2004 au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société et/ou d'une entreprise relevant du ministère :</p> <p>— le nom du projet — la nature du projet — l'échéancier — le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet — les plus récents estimés du coût du projet — les sommes totales engagées à ce jour reliées au projet — les firmes ou OSBL associés au développement du projet incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour et le mode d'octroi du contrat le cas échéant — le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour — nombre de consultants intégrés ou œuvrant au sein du ministère.</p>	6.1
7	<p>Pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour l'année 2009-2010, de chacune des dépenses suivantes :</p> <p>— la photocopie — les ordinateurs portables — les téléavertisseurs — le mobilier de bureau — les distributeurs d'eau de source — le remboursement des frais de transport — le remboursement des frais d'hébergement — le remboursement des frais de repas — l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :</p> <p style="margin-left: 40px;">i. au Québec;</p> <p style="margin-left: 40px;">ii. à l'extérieur du Québec.</p>	7.1
8	<p>Pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour l'année 2009-2010, de chacune des dépenses reliées à la téléphonie :</p> <p>— le nombre de téléphones cellulaires, « BlackBerry », iPhone ou autre type de téléphones intelligents — les coûts d'acquisition des appareils — le coût d'utilisation des appareils</p> <p>— le nom des fournisseurs — le coût des contrats téléphoniques — le nombre de minutes utilisées.</p>	8.1

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

QUESTIONS No	LISTE DES QUESTIONS	PAGE
9	<p>Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010 ainsi que les prévisions pour 2010-2011 (par établissement pour le ministère de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'Éducation) :</p> <p>— le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) — le nombre total de jours de maladie pris par le personnel — le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congés maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus — le nombre total d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) — le nombre total de jours de vacances pris par le personnel — le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus — le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique — l'évolution des effectifs réguliers par catégories d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions) — l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir — le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie — le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions) — le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires — le nombre de départs à la retraite anticipés pour les cinq prochaines années — le nombre de fonctionnaires pouvant immédiatement prendre leur retraite sans pénalité actuarielle.</p>	9.1
10	<p>Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en indiquant pour chacun d'eux :</p> <p>— l'emplacement de la location — la superficie du local loué — la superficie réellement occupée — la superficie inoccupée — le coût de location au mètre carré — le coût total de ladite location — les coûts d'aménagement réalisés depuis le 1^{er} avril 2009, la nature des travaux et le ou les bureaux visés — la durée du bail — le propriétaire de l'espace loué — le nom des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.</p>	10.1
11	Coûts de déménagement, d'aménagement et travaux effectués dans les cabinets ministériels et dans leur bureau de circonscription du 1 ^{er} avril 2009 à ce jour.	11.1

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF
ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

QUESTIONS No	LISTE DES QUESTIONS	PAGE
12	<p>Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2009-2010 en indiquant pour chaque individu :</p> <p>— la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant — le titre de la fonction — l'adresse du port d'attache — le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés — la prime de départ versée, le cas échéant — la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève — la description de tâches — le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet depuis le 1^{er} avril 2009 — le nombre total d'employés au cabinet — la masse salariale totale par cabinet pour les années 2005-2006, 2006-2007, 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010 — le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la fonction occupée — s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées <i>Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre</i> et <i>Directive concernant les règles applicable lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État</i>.</p>	12.1
13	<p>Liste des sommes d'argent versées en 2009-2010 à même le budget discrétionnaire du :</p> <p>iii. ministre;</p> <p>iv. ministère ou de l'organisme, en indiquant :</p> <p>— le nom de l'organisme concerné ou de la personne — la circonscription électorale — le montant attribué — le projet visé et le résultat.</p>	13.1
14	<p>La ventilation détaillée des budgets de dépenses découlant des transferts obtenus du gouvernement fédéral (préciser le montant reçu) en 2006-2007, 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010; pour chacun des programmes ou des fonds, description sommaire du mode de subvention et les prévisions pour les exercices financiers 2010-2011 et 2011-2012.</p>	14.1
15	<p>Liste du personnel en disponibilité par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) en indiquant :</p> <p>— le poste initial — le salaire — le poste actuel, s'il y a lieu — la date de la mise en disponibilité — les prévisions 2011-2012.</p>	15.1
16	<p>Pour chaque ministère et organisme, le nombre d'occasionnels mis à pied par catégories d'âge en 2009-2010.</p>	16.1

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF
ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

QUESTIONS No	LISTE DES QUESTIONS	PAGE
17	Liste du personnel hors structure, par catégories d'emploi, (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) rémunéré par le ministère mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère : — le nom de la personne — le poste occupé — le salaire — l'assignation initiale — la date de l'assignation hors structure — la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.	17.1
18	Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à des organismes parapublics non gouvernementaux et autres : — l'assignation initiale — l'assignation actuelle — le salaire — la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.	18.1
19	Nombre de personnes par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels) qui reçoit une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère et qui reçoit également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers.	19.1
20	Liste de tous les abonnements du ministère et organismes publics ainsi que le coût de chacun : — les clubs privés ou autres — les billets de saison, les loges, etc.	20.1
21	Pour chaque site Internet (incluant ceux des événements ponctuels), et ce, depuis l'existence du site : — le nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site — le coût de construction du site — le coût de l'entretien et de la mise à jour — le responsable du contenu sur le site — la fréquence moyenne de mise à jour — le nombre de visiteurs (hits) par mois — combien de fois le site a-t-il été refait? Quel a été le coût? Quels sont les critères qui ont justifié les changements?	21.1
22	Nominations, depuis le 1 ^{er} mai 2009, de mandataires, émissaires, négociateurs, médiateurs, commissaires, experts, enquêteurs et sans en restreindre la portée : — la liste — les mandats — les contrats — le résultat du travail effectué — les échéances prévues — les sommes impliquées.	22.1
23	Pour 2009-2010, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées ministérielles et sous-ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions.	23.1

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF
ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

QUESTIONS No	LISTE DES QUESTIONS	PAGE
24	Pour chaque ministère et organisme, les montants déboursés en 2009-2010 ainsi que les prévisions pour 2010-2011 pour les études, avis ou achat de matériel (logiciels ou équipements), pour la mise en place du Gouvernement en ligne, les contrats octroyés, les échéances prévues.	24.1
25	Nombre de demandes d'accès à l'information par ministère et organisme pour 2009-2010 : — le nombre de refus (et mention en vertu de quelle raison ou article) — le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours — le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours.	25.1
26	La liste de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres : — le coût (déplacements, etc.) — le nombre de ressources affectées — le nombre de rencontres — le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre.	26.1
27	La liste des ententes et leur nature, signées depuis le 1 ^{er} avril 2008 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral et/ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.	27.1
28	Détail des crédits périmés et des gels de crédits pour le ministère et les organismes depuis 2003-2004.	28.1

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

1. Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2009-2010 : – les endroits et dates du départ et du retour – copie des programmes et rapports de mission – les personnes rencontrées – le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, etc.) – le nom des ministres, députés, personnel de cabinet, fonctionnaires concernés (avec leur titre) et autres participants (avec leur titre), regroupés par mission – la copie des rapports de mission – pour les organismes, le nom des dirigeants et fonctionnaires concernés – la liste des ententes signées et/ou annoncées, le cas échéant : les détails de ces ententes, les résultats obtenus à ce jour – les investissements annoncés, le cas échéant.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

VOYAGE (but, endroit, date)	CÔUT	PARTICIPANTS
<p><u>San Sebastian, Espagne - 23 au 25 septembre 2009</u></p> <p>Le Secrétariat à la jeunesse a été invité par le Conseil provincial de Gipuzkoa (Communauté autonome du Pays Basque - Espagne) à prendre part à des travaux afin de bonifier leur stratégie visant plus particulièrement à développer la culture entrepreneuriale en éducation. Des représentants du Québec, de la France, de la Belgique et de la Finlande ont été invités sur la base de l'aspect novateur de leurs initiatives respectives dans le domaine.</p>	0	Gino Reeves - Coordonnateur Développement des politiques
<p><u>Namur, Belgique - 1er au 7 novembre 2009</u></p> <p>La secrétaire adjointe au Secrétariat à la jeunesse siège au conseil d'administration de l'Office Québec-Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse. En novembre dernier, la réunion annuelle du conseil d'administration s'est tenue à Namur, Belgique. Ce conseil d'administration regroupant des représentants québécois et de Wallonie-Bruxelles a, entre autres, examiné et entériné les rapports annuels de l'organisation. Dans les jours précédents ce conseil, la secrétaire adjointe a mis à profit son passage par Paris afin de rencontrer des représentants du Haut-commissaire à la jeunesse et de la délégation générale du Québec à Paris.</p>	425	Catherine Ferembach - Secrétaire adjointe

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

1. Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2009-2010 : – les endroits et dates du départ et du retour – copie des programmes et rapports de mission – les personnes rencontrées – le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, etc.) – le nom des ministres, députés, personnel de cabinet, fonctionnaires concernés (avec leur titre) et autres participants (avec leur titre), regroupés par mission – la copie des rapports de mission – pour les organismes, le nom des dirigeants et fonctionnaires concernés – la liste des ententes signées et/ou annoncées, le cas échéant : les détails de ces ententes, les résultats obtenus à ce jour – les investissements annoncés, le cas échéant.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

VOYAGE (but, endroit, date)	CÔÛT	PARTICIPANTS
<p><u>Paris, France - 14 au 19 décembre 2009</u></p> <p>La secrétaire adjointe au Secrétariat à la jeunesse siège au conseil d'administration de l'Office franco-québécois pour la jeunesse. En décembre dernier, la réunion annuelle du conseil d'administration s'est tenue à Paris en France. Ce conseil d'administration regroupant des représentants québécois et français a, entre autres, examiné et entériné les rapports annuels de l'organisation et plus particulièrement sa planification stratégique 2010-2015.</p>	0	Catherine Ferembach - Secrétaire adjointe
<p><u>Barcelone, Espagne - 23 au 28 février 2010</u></p> <p>Le Secrétariat à la jeunesse a été invité, par le gouvernement catalan, à participer à une rencontre internationale se déroulant dans un processus d'élaboration du Plan national de la jeunesse 2010-2020 de la Catalogne. Plusieurs responsables de politiques jeunesse à travers le monde étaient présents lors de cet événement, soit des délégations de l'Argentine, du Paraguay, de l'Écosse, d'Andorre, de la Flandre (en Belgique) du Bade-Wurtemberg (en Allemagne), de Serbie ainsi que de la Palestine.</p>	224	Thierry Lorman - Analyste-conseil

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE**

2. Pour chacun des voyages fait en avion ou en hélicoptère de chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes, selon le cas, les coûts, les dates et l'itinéraire.

PROGRAMME 05 : ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

Cette question ne s'applique pas au Secrétariat à la jeunesse.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

3. Liste des dépenses en publicité (incluant dans Internet), en articles promotionnels et en commandites : – les sommes dépensées pour l'exercice financier 2009-2010 et les prévisions pour 2010-2011 – les firmes de publicité – le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) – le nom des fournisseurs, incluant les contrats de photographes – le but visé par chaque dépense – dans le cas d'une commandite, l'organisme bénéficiaire.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 01 : SECRETARIAT À LA JEUNESSE

LISTE DES DÉPENSES EN PUBLICITÉ ET DES ARTICLES PROMOTIONNELS	SOMMES DÉPENSÉES 2009-2010
PUBLICITÉS	
AOÛT ET SEPTEMBRE 2009	
Quotidiens du groupe Gesca: Publicités lors de la Journée internationale de la jeunesse But : Souligner la Journée internationale de la jeunesse	13 858 \$
Quotidiens du groupe Québecor : Publicités lors de la Journée internationale de la jeunesse But : Souligner la Journée internationale de la jeunesse	18 170 \$
Tournée régionale de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 But : Faire connaître la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014	16 219 \$
PHOTOGRAPHES	
AOÛT 2009	
Mathieu Girard : Tournée régionale de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014	250 \$
Jacinthe Cloutier : Cérémonie de reconnaissance nationale du concours Je prends ma place	300 \$
OUTILS PROMOTIONNELS	
AVRIL 2009	
Critéria G.E. inc. : Sacs écologiques de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 But : Faire connaître la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 aux jeunes	16 328
JUIN 2009	
Luc Vimport inc. : Stylos Défi entrepreneuriat jeunesse But : Faire connaître le Défi de l'entrepreneuriat jeunesse	4 535 \$

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF
ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

3. Liste des dépenses en publicité (incluant dans Internet), en articles promotionnels et en commandites : – les sommes dépensées pour l'exercice financier 2009-2010 et les prévisions pour 2010-2011 – les firmes de publicité – le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) – le nom des fournisseurs, incluant les contrats de photographes – le but visé par chaque dépense – dans le cas d'une commandite, l'organisme bénéficiaire.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

LISTE DES DÉPENSES EN PUBLICITÉ ET DES ARTICLES PROMOTIONNELS	SOMMES DÉPENSÉES 2009-2010
Reprografic : Structures Roll-up But : Faire connaître la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 et le Défi de l'entrepreneuriat jeunesse	1 677 \$
MARS 2010 Publicité Éric Caron : Outils promotionnels pour les différents programmes du Secrétariat à la jeunesse But : Faire connaître les différents programmes auprès des jeunes	13 800 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

4. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2009-2010 en indiquant : – le nom du professionnel ou de la firme – les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, le mandat et le résultat (rapport ou document final) – le coût – l'échéancier – dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

PROGRAMME 05 - ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT
Apogée Solutions linguistiques inc.	Traduire du français vers l'espagnol le texte du document complet de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014	5 220 \$
Bourque, Denis	Préparer et réaliser une journée de formation sur le thème de la concertation et du partenariat à l'intention des agents de liaison de l'Engagement jeunesse	2 282 \$
Club Animation	Fournir des services de sonorisation et d'éclairage pour la prestation de Samajam lors de la rencontre des agents jeunesse	2 500 \$
Critéria G.E. inc.	Faire l'impression d'un visuel de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 sur des sacs écologiques	16 328 \$
DÉGÉ Création publicitaire	Décliner le concept Espace J pour une campagne publicitaire, faire la production graphique d'une affiche Zoom, d'un panneau Lumibus, d'une page d'accueil web et d'un outil promotionnel	7 900 \$
Groupe Samajam inc.	Préparer et présenter une conférence lors de la formation des agents de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014	5 500 \$
Hamel, Sylvie	Préparer et réaliser une journée de formation sur le thème de l'innovation sociale à l'intention des agents de liaison de l'Engagement jeunesse	900 \$
Institut national de l'image et du son	Produire une vidéo promotionnelle du Programme Valorisation jeunesse	15 000 \$
Morin, Amélie	Préparer et planifier la diffusion d'information portant sur la nouvelle Stratégie d'action jeunesse dans les régions	13 965 \$
Vencomm inc.	Traduire du français vers l'anglais le texte du document complet de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014	6 607 \$
Vencomm inc.	Traduire du français à l'anglais la convention de subvention 2009-2014 de Saputit ainsi que le projet de lettre de transmission de celle-ci	1 833 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

5. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en indiquant : – le nom du professionnel ou de la firme – les noms de tous les sous-traitants associés au contrat – le mandat et le résultat (rapport ou document final) – le coût – l'échéancier – dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

PROGRAMME 05 - ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

Cette question ne s'applique pas au Secrétariat à la jeunesse.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE**

6. Pour chaque projet de développement informatique de plus d'un million de dollars initié depuis l'exercice financier 2003-2004 au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société et/ou d'une entreprise relevant du ministère : – le nom du projet – la nature du projet – l'échéancier – le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet – les plus récents estimés du coût du projet – les sommes totales engagées à ce jour reliées au projet – les firmes ou OSBL associés au développement du projet incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour et le mode d'octroi du contrat le cas échéant – le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour – nombre de consultants intégrés ou oeuvrant au sein du ministère.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

Le Secrétariat à la jeunesse n'a pas initié de projet de développement informatique de plus d'un million de dollars depuis l'exercice financier 2003-2004.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE**

7. Pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour l'année 2009-2010, de chacune des dépenses suivantes :
 – la photocopie – les ordinateurs portables – les téléavertisseurs – le mobilier de bureau – les distributeurs d'eau de source – le remboursement des frais de transport – le remboursement des frais d'hébergement – le remboursement des frais de repas – l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement : 1. au Québec 2. à l'extérieur du Québec.

PROGRAMME 05, ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

DÉPENSES	COÛT \$
Frais de transport, d'hébergement et de repas	30 079
Dépenses de photocopie, mobilier de bureau	39 036
Ordinateurs portables	2 080
Eau de source	270
Frais de perfectionnement	7 457
Téléavertisseurs	-

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE**

8. Pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour l'année 2009-2010, de chacune des dépenses reliées à la téléphonie :
- le nombre de téléphones cellulaires, « Blackberry », Iphone ou autre type de téléphones intelligents – les coûts d'acquisition des appareils
 - le coût d'utilisation des appareils – le nom des fournisseurs – le coût des contrats téléphoniques – le nombre de minutes utilisées.

PROGRAMME 05, ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

DÉPENSES	COÛT \$
Acquisition de 2 BlackBerry	285
Coût d'utilisation des cellulaires et BlackBerry	8 759

Question 9 :

9. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010 ainsi que les prévisions pour 2010-2011 (par établissement pour le ministère de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'Éducation) :

— le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) — le nombre total de jours de maladie pris par le personnel — le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congés maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus — le nombre total d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) — le nombre total de jours de vacances pris par le personnel — le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus — le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique — l'évolution des effectifs réguliers par catégories d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions) — l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir — le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie — le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions) — le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires — le nombre de départs à la retraite anticipés pour les cinq prochaines années — le nombre de fonctionnaires pouvant immédiatement prendre leur retraite sans pénalité actuarielle.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

9. Le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) pour l'année financière 2009-2010.

PROGRAMME 05 - ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

CORPS D'EMPLOI	PERSONNEL MASCULIN	PERSONNEL FÉMININ	MOINS DE 35 ANS	35 ANS ET PLUS	PERSONNES HANDICAPÉES	ANGLOPHONES	AUTOCHTONES	MEMBRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES
ADMINISTRATEURS D'ÉTAT*								
CADRES*								
PROFESSIONNELS	13	7	4	16				4
FONCTIONNAIRES	1	7	3	5				
OUVRIERS								

* Compte tenu qu'il n'y a qu'un administrateur d'état et un cadre qui œuvrent au Secrétariat à la jeunesse, ce renseignement est confidentiel en vertu des dispositions des articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

9. Le nombre total de jours de maladie pris par le personnel – le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congés maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus – le nombre total d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) – le nombre total de jours de vacances pris par le personnel – le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus – le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique – l'évolution des effectifs réguliers par catégories d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions) – l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir – le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie – le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions) – le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires – le nombre de départs à la retraite anticipés pour les cinq prochaines années – le nombre de fonctionnaires pouvant immédiatement prendre leur retraite sans pénalité actuarielle.

PROGRAMME 05 - ÉLÉMENT 01 : Secrétariat à la jeunesse

	NOMBRE TOTAL DE JOURS DE VACANCES PRIS PAR LE PERSONNEL			NOMBRE TOTAL DE JOURS DE MALADIE PRIS PAR LE PERSONNEL			NOMBRE D'HEURES DE TRAVAIL SUPPLÉMENTAIRES RÉALISÉES						NOMBRE DE PLAINTES POUR HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE
	JRS			JRS			PAYÉES HRES		COMPENSÉES HRES		TOTAL HRES		
	CADRES*	PROF	FONC	CADRES*	PROF	FONC	PROF	FONC	PROF	FONC	PROF	FONC	
AVRIL		9,0	1,5		5,0	3,5	2,00	38,25	59,25	1,00	61,25	39,25	
MAI		8,0	8,5		12,0	4,0	24,00	15,75	35,00	-	59,00	15,75	
JUIN		25,0	21,0		6,0	3,0	9,50	22,75	49,75	4,00	59,25	26,75	
JUILLET		90,5	39,0		1,5	5,0	27,50	10,50	1,00	2,00	28,50	12,50	
AOÛT		60,0	23,0		8,0	2,0	-	8,00	-	10,25	-	18,25	
SEPTEMBRE		-	19,0		6,5	5,5	5,00	-	32,50	9,00	37,50	9,00	
OCTOBRE		4,0	7,5		7,5	4,0	8,00	-	35,25	5,50	43,25	5,50	
NOVEMBRE		26,0	2,0		8,5	12,0	10,00	18,50	39,00	-	49,00	18,50	
DÉCEMBRE		49,0	14,0		3,0	8,0	11,00	2,00	39,75	13,00	50,75	15,00	
JANVIER		7,0	-		4,0	13,0	62,00	-	4,00	2,00	66,00	2,00	
FÉVRIER		2,5	1,5		6,0	3,0	40,00	-	16,00	24,25	56,00	24,25	
MARS		5,0	-		-	-	-	-	-	9,50	-	9,50	
TOTAL		286,0	137,0		68,0	63,0	199,00	115,75	311,50	80,50	510,50	196,25	

* Compte tenu qu'il n'y a qu'un administrateur d'état et un cadre qui œuvrent au Secrétariat à la jeunesse, ce renseignement est confidentiel en vertu des dispositions des articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

10. Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en indiquant pour chacun d'eux : – l'emplacement de la location – la superficie du local loué – la superficie réellement occupée – la superficie inoccupée – le coût de location au mètre carré – le coût total de ladite location – les coûts d'aménagement réalisé depuis le 1^{er} avril 2009, la nature des travaux et le ou les bureaux visés – la durée du bail – le propriétaire de l'espace loué – le nom des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

Emplacement de la location :	875, Grande Allée Est Québec (Québec)
Superficie du local loué :	992,89 m ²
Coût total de ladite location :	211 745,16 \$
Coûts d'aménagement réalisé depuis le 1 ^{er} avril 2009 :	223,00 \$
Durée du bail :	Sans date de fin
Propriétaire de l'espace loué :	Société immobilière du Québec

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF
ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

11. Coûts de déménagement, d'aménagement et travaux effectués dans les cabinets ministériels et dans leur bureau de circonscription du 1^{er} avril 2009 à ce jour.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

Cette question ne s'applique pas au Secrétariat à la jeunesse.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

12. Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2009-2010 en indiquant pour chaque individu : – la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant – le titre de la fonction – l'adresse du port d'attache – le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés – la prime de départ versée, le cas échéant – la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève – la description de tâches – le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet depuis le 1^{er} avril 2009 – le nombre total d'employés au cabinet – la masse salariale totale par cabinet pour les années 2005-2006, 2006-2007, 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010 – le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la fonction occupée – s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

Cette question ne s'applique pas au Secrétariat à la jeunesse.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE**

**13. Liste des sommes d'argent versées en 2009-2010 à même le budget discrétionnaire du : 1. ministre 2. ministère ou de l'organisme, en indiquant :
– le nom de l'organisme concerné ou de la personne – la circonscription électorale – le montant attribué – le projet visé et le résultat.**

PROGRAMME 05 - ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

NOM DE L'ORGANISME OU DE LA PERSONNE	MONTANT
Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec	1 000,00 \$
Le Cirque des étoiles Memphrémagog	1 000,00 \$
Compétences Québec	2 000,00 \$
Association des centres locaux de développement du Québec	5 000,00 \$
Réseau des micro-entreprises et des travailleurs autonomes de Québec et de Lévis	1 200,00 \$
Maison des jeunes de Farnham	4 000,00 \$
Découvertes de la chanson de Magog	1 500,00 \$
Barreau de Montréal	1 000,00 \$
Théâtre Lyrichorégra 20	5 000,00 \$
Collège François-Xavier-Garneau - Centre de démonstration en sciences physiques	1 000,00 \$
Jeune chambre de commerce de Québec	6 000,00 \$
Fondation Paul Gérin-Lajoie	250,00 \$
Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec	4 500,00 \$
Chambre de commerce et d'industrie de Vaudreuil-Dorion	1 000,00 \$
Association des jeunes conseillers montréalais	500,00 \$
Assemblée parlementaire des étudiants du Québec	1 000,00 \$
Mouvement provincial Génies en herbe / Pantologie	250,00 \$
Ville de Senneterre	2 500,00 \$
Fondation Fabienne Colas	1 000,00 \$
Jeunes Entreprises du Québec métropolitain inc.	2 500,00 \$
Jeunes entreprises du Québec métropolitain	2 000,00 \$
Maison Richelieu - Hébergement jeunesse Saint-Foy	1 000,00 \$
Conseil en éducation des Premières Nations	1 500,00 \$
Jeune chambre de commerce haïtienne	2 500,00 \$
La Fondation Générations	1 000,00 \$

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE**

**13. Liste des sommes d'argent versées en 2009-2010 à même le budget discrétionnaire du : 1. ministre 2. ministère ou de l'organisme, en indiquant :
– le nom de l'organisme concerné ou de la personne – la circonscription électorale – le montant attribué – le projet visé et le résultat.**

PROGRAMME 05 - ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

NOM DE L'ORGANISME OU DE LA PERSONNE	MONTANT
Table de concertation de la jeunesse rurale du Québec	1 500,00 \$
Tour cycliste de l'Abitibi inc.	1 500,00 \$
Collectif des entreprises d'insertion du Québec	500,00 \$
Victoriaville en chansons	500,00 \$
Fondation Générations	500,00 \$
Association de hockey mineur de Montmagny	1 500,00 \$
Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec	5 000,00 \$
Association des professionnels en développement économique du Québec (APDEQ)	2 500,00 \$
Commission scolaire de la Riveraine	1 500,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi de Sherbrooke	1 000,00 \$
Club l'Espoir Jeunesse	1 500,00 \$
Université de Montréal	5 000,00 \$
Enjeu et environnement jeunesse inc.	2 000,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi L'Assomption	3 000,00 \$
Le comité d'action politique franco-québécois	1 000,00 \$
Maison des jeunes Les Cèdres	1 000,00 \$
Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke - école du Phare	2 000,00 \$
Les amis de l'Étudiant Outaouais	1 500,00 \$
Jeune chambre de commerce de Québec	500,00 \$
Points jeunesse du Granit	1 000,00 \$
Fondation du Cégep à Joliette	1 000,00 \$
Maison des jeunes Le Jouvenceau	1 000,00 \$
La Croisée de Longueuil	2 000,00 \$
Collège Frontière	1 500,00 \$
Travail jeunesse	1 000,00 \$

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE**

**13. Liste des sommes d'argent versées en 2009-2010 à même le budget discrétionnaire du : 1. ministre 2. ministère ou de l'organisme, en indiquant :
– le nom de l'organisme concerné ou de la personne – la circonscription électorale – le montant attribué – le projet visé et le résultat.**

PROGRAMME 05 - ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

NOM DE L'ORGANISME OU DE LA PERSONNE	MONTANT
Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones (CIÉRA) Université Laval	1 000,00 \$
Association prévention suicide Premières Nations et Inuits du Québec et du Labrador	1 000,00 \$
Département de service social - Faculté des lettres et sciences humaines - Université de Sherbrooke	2 000,00 \$
Regroupement des maisons de jeunes du Québec	6 000,00 \$
Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île - École secondaire de la Pointe-aux-Trembles	500,00 \$
École secondaire de la Pointe-aux-Trembles	500,00 \$
Université Laval - Institut québécois des hautes études internationales	500,00 \$
Club de natation Aquamos	1 000,00 \$
Commission scolaire des Premières-Seigneuries - école primaire de l'Escale et du Plateau	2 000,00 \$
Institut maritime du Québec	3 000,00 \$
Outaouais Rock	4 500,00 \$
Les Affaires étudiantes du cégep de Jonquière	500,00 \$
Table de concertation jeunesse Lac-Saint-Jean-Est	1 500,00 \$
Groupe solidarité jeunesse	1 000,00 \$
Association des étudiantes et étudiants de Laval inscrits aux études supérieures (AELIÉS)	600,00 \$
Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel de l'Estrie (CALACS)	1 000,00 \$
Départ Jeunesse	1 500,00 \$
Université Laval	1 000,00 \$
Université de Sherbrooke	2 000,00 \$
Coopérative les Ateliers d'intervention sur l'intimidation	2 000,00 \$
École secondaire La Camaradière	500,00 \$
Club aquatique du Sud-Ouest	1 000,00 \$
Association québécoise des jeunes parlementaires	1 500,00 \$
Fondation du Carrefour jeunesse-emploi de la Capitale-Nationale	1 500,00 \$
Fondation de Polytechnique	4 000,00 \$

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE**

**13. Liste des sommes d'argent versées en 2009-2010 à même le budget discrétionnaire du : 1. ministre 2. ministère ou de l'organisme, en indiquant :
– le nom de l'organisme concerné ou de la personne – la circonscription électorale – le montant attribué – le projet visé et le résultat.**

PROGRAMME 05 - ÉLÉMENT 01 : Secrétariat à la jeunesse

NOM DE L'ORGANISME OU DE LA PERSONNE	MONTANT
Association pour la simulation des Nations Unies de l'Université Laval	500,00 \$
Collège d'enseignement général et professionnel de Rosemont	500,00 \$
Festiblues international de Montréal	2 000,00 \$
Festival Promutuel de la relève de Thetford Mines	1 000,00 \$
Natation PPO 2008	5 000,00 \$
Université Laval - Faculté de foresterie et de géomatique	1 000,00 \$
Festival de la relève indépendante musicale en Abitibi-Témiscamingue (FRIMAT)	500,00 \$
Refuge des jeunes de Montréal	1 000,00 \$
Jeunesse Hiphop Mauricie	1 000,00 \$
Jeunesse en Action Communauté Penuel	5 000,00 \$
École secondaire régionale Laurentian	2 000,00 \$
Théâtre Lyrichorégra 20	4 500,00 \$
Maison des jeunes de Sayabec	2 000,00 \$
Maison de jeunes Rivière du Nord	2 000,00 \$
École secondaire De Rochebelle	1 000,00 \$
La maison des jeunes de Montmagny	1 500,00 \$
Conseil des Innus de Ekuanitshit	1 300,00 \$
Table de concertation jeunesse de Montréal-Nord	6 735,00 \$
Commission scolaire des Rives-du-Saguenay - école des Jolis-Prés	2 815,00 \$
Commission scolaire de la Capitale - École secondaire l'Odysée	1 260,00 \$
Commission scolaire des Découvreurs - École l'Étincelle	2 365,00 \$
Commission scolaire de la Capitale - École secondaire Cardinal-Roy	2 280,00 \$
Commission scolaire de la Capitale - École secondaire Jean-de-Brébeuf	3 000,00 \$
École St-Louis-de-France/St-Yves	750,00 \$
École primaire Le Ruisseau	700,00 \$

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

13. Liste des sommes d'argent versées en 2009-2010 à même le budget discrétionnaire du : 1. ministre 2. ministère ou de l'organisme, en indiquant :
– le nom de l'organisme concerné ou de la personne – la circonscription électorale – le montant attribué – le projet visé et le résultat.

PROGRAMME 05 - ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

NOM DE L'ORGANISME OU DE LA PERSONNE	MONTANT
École Sainte-Geneviève	500,00 \$
Fondation pour l'éducation à la coopération et à la mutualité	5 000,00 \$
École de cirque de Gaspé	1 000,00 \$
Créations Etc...	1 000,00 \$
Université Bishop's	800,00 \$
Commission scolaire de la Capitale - école secondaire La Camaradière	1 000,00 \$
École secondaire Mikisiw	1 000,00 \$
Commission scolaire de la Rivière-du-Nord - école polyvalente Saint-Jérôme	2 000,00 \$
École secondaire Louis-Philippe Paré	1 000,00 \$
Université Laval - Association des étudiantes et étudiants diplômés inscrits en langues, linguistique et traduction	1 000,00 \$

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

14. La ventilation détaillée des budgets de dépenses découlant des transferts obtenus du gouvernement fédéral (préciser le montant reçu) en 2006-2007, 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010; pour chacun des programmes ou des fonds, description sommaire du mode de subvention et les prévisions pour les exercices financiers 2010-2011 et 2011-2012.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

Cette question ne s'applique pas au Secrétariat à la jeunesse.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

15. Liste du personnel en disponibilité par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) en indiquant : – le poste initial – le salaire – le poste actuel, s'il y a lieu – la date de la mise en disponibilité – les prévisions 2011-2012.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

16. Pour chaque ministère et organisme, le nombre d'occasionnels mis à pied par catégories d'âge en 2009-2010.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 01 : SECRETARIAT À LA JEUNESSE

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

17. Liste du personnel hors structure, par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) rémunéré par le ministère mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère : – le nom de la personne – le poste occupé – le salaire – l'assignation initiale – la date de l'assignation hors structure – la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

Aucun employé

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

18. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à des organismes parapublics non gouvernementaux et autres :
- l'assignation initiale - l'assignation actuelle - le salaire - la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.

PROGRAMME 05 - ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

NOM	ASSIGNATION INITIALE	ASSIGNATION ACTUELLE	DURÉE DU MANDAT	
			DU	AU
<p>Aucun employé n'est rémunéré par le Secrétariat à la jeunesse et affecté à des organismes parapublics non gouvernementaux et autres.</p>				

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

19. Nombre de personnes par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels) qui reçoit une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère et qui reçoit également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

CATÉGORIES D'EMPLOI	NOMBRE DE PERSONNES
FONCTIONNAIRES	2

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

20. Liste de tous les abonnements du ministère et organismes publics ainsi que le coût de chacun :
– les clubs privés ou autres – les billets de saison, les loges, etc.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

DÉPENSES	COÛT \$
Courrier parlementaire	2 500
Journaux	655
Banque de données	3 641

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

21. Pour chaque site Internet (incluant ceux des événements ponctuels), et ce, depuis l'existence du site : – le nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site – le coût de construction du site – le coût de l'entretien et de la mise à jour – le responsable du contenu sur le site – la fréquence moyenne de mise à jour – le nombre de visiteurs (hits) par mois – combien de fois le site a-t-il été refait? Quel a été le coût? Quels sont les critères qui ont justifié les changements?

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

DÉPENSES	COUTS \$
<p><u>www.jeunes.gouv.qc.ca</u></p> <p>Le site Internet a été conçu par la firme Beaulieu Multimédia en 2001 au coût de 1 900 \$. Il a connu une refonte en 2004, et une section a été ajoutée portant sur la Stratégie d'action jeunesse en mars 2006 et actualisé en mars 2009. Ces travaux ont été effectués à l'interne et n'ont donc entraîné aucun coût.</p> <p>Le site Internet est hébergé par la Direction générale des technologies de l'information et des communications (DGTIC). Sous la responsabilité du Secrétariat à la jeunesse, les mises à jour sont réalisées conjointement avec la Direction des communications du ministère du Conseil exécutif, et ce, environ cinq (5) fois par mois.</p>	<p>Frais d'hébergement assumés par le ministère du Conseil exécutif</p>
<p><u>www.defi.gouv.qc.ca</u></p> <p>Le site Internet du Défi de l'entrepreneuriat jeunesse a été mis en ligne le 26 mars 2004.</p> <p>La conception du site a été réalisée à l'interne par le Secrétariat à la jeunesse en étroite collaboration avec le Secrétariat à la communication gouvernementale (SCG), elle n'a donc entraîné aucun coût. Le site en 2006, notamment afin de mieux présenter l'information aux internautes a été rafraîchi. Ces modifications sont en ligne depuis avril 2006. Cette opération a été réalisée à l'interne et n'a donc entraîné aucun coût.</p> <p>Le site Internet est hébergé par la Direction générale des technologies de l'information et de communications (DGTIC). Sous la responsabilité du Secrétariat à la jeunesse, les mises à jour sont réalisées conjointement avec la Direction des communications du ministère du Conseil exécutif, et ce, environ deux (2) fois par mois.</p>	<p>Frais d'hébergement assumés par le ministère du Conseil exécutif</p>
<p><u>Stratégie d'action jeunesse</u></p> <p>Les sites du concours "Je prends ma place" de la mesure de reconnaissance de l'implication citoyenne des jeunes (www.jeunes.gouv.qc.ca/concours) et celui de la mesure IDEO 16-17 (www.jeunes.gouv.qc.ca/strategie/ideo16-17) sont en ligne depuis avril 2007.</p>	<p>Frais d'hébergement assumés par le ministère du Conseil exécutif</p>

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

22. Nominations, depuis le 1^{er} mai 2009, de mandataires, émissaires, négociateurs, médiateurs, commissaires, experts, enquêteurs et sans en restreindre la portée :
– la liste – les mandats – les contrats – le résultat du travail effectué – les échéances prévues – les sommes impliquées.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

La réponse à cette question est incluse dans la réponse à la question 4.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

23. Pour 2009-2010, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées ministérielles et sous-ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions.

PROGRAMME 05 - ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

RENCONTRES RÉGIONALES	COUTS \$
Saguenay - Lac-Saint-Jean	1 352
Capitale Nationale	540
Mauricie	1 253
Outaouais	1 435
Abitibi-Témiscamingue	3 018
Côte-Nord	3 234

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

24. Pour chaque ministère et organisme, les montants déboursés en 2009-2010 ainsi que les prévisions pour 2010-2011 pour les études, avis ou achat de matériel (logiciels ou équipements), pour la mise en place du Gouvernement en ligne, les contrats octroyés, les échéances prévues.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

Le Secrétariat à la jeunesse n'a déboursé et ne prévoit déboursé aucun montant pour la mise en place du Gouvernement en ligne.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

25. Nombre de demandes d'accès à l'information par ministère et organisme pour 2009-2010 : – le nombre de refus (et mention en vertu de quelle raison ou article) – le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours – le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours.

PROGRAMME 05 - ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

26. La liste de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres : – le coût (déplacements, etc.) – le nombre de ressources affectées – le nombre de rencontres – le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

Cette question ne s'applique pas au Secrétariat à la jeunesse.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

27. La liste des ententes et leur nature, signées depuis le 1^{er} avril 2008 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral et/ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes, et ce, pour tous les ministères et organismes.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

28. Détail des crédits périmés et des gels de crédits pour le ministère et les organismes depuis 2003-2004.

PROGRAMME 05 - ÉLÉMENT 01 : SECRETARIAT À LA JEUNESSE

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

Renseignements particuliers

Élément 01 – Secrétariat à la jeunesse

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF
ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

QUESTIONS No	LISTE DES QUESTIONS	PAGE
1	Liste détaillée des mesures de chacune des orientations contenues dans la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 et ventilation des investissements réalisés en 2009-2010. Prévisions pour 2010-2011.	1.1
2	Liste détaillée de toutes les aides financières versées à des organismes, fondations ou autres dans le cadre de la Stratégie jeunesse 2009-2014.	2.1
3	Montants dépensés en 2009-2010 pour la préparation, le lancement et la promotion de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 incluant la production de documents, de vidéo promotionnel, l'organisation du lancement et la tournée régionale. Prévisions pour 2010-2011.	3.1
4	Liste des membres du comité des partenaires de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014. Copie des ordres du jour et des procès-verbaux des rencontres du comité et de ses sous-comités.	4.1
5	Sommes allouées depuis les trois dernières années au Défi de l'entrepreneuriat jeunesse et prévisions pour 2010-2011.	5.1
6	Copie des protocoles d'entente officialisant l'octroi de subventions pour le déploiement de 22 agents de promotion de l'entrepreneuriat collectif jeunesse dans les régions du Québec pour les cinq prochaines années. Montant de la subvention alloué par le Secrétariat pour chacun.	6.1
7	Initiatives mises en place en 2009-2010 afin d'associer les jeunes au développement local et régional. Sommes dépensées pour chacune des initiatives et prévisions pour 2010-2011.	7.1
8	Sommes allouées depuis 2005-2006, ventilées par région, au Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ). Prévisions pour 2010-2011.	8.1
9	Ventilation, par région, des subventions allouées aux forums jeunesse régionaux en 2009-2010 et prévisions pour 2010-2011.	9.1
10	Subventions à la Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec depuis 2005-2006 et prévisions pour 2010-2011.	10.1
11	Copie des analyses, études, scénarios produits en 2009-2010 afin d'évaluer les mesures à mettre en place pour lutter contre l'exode des jeunes	11.1

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF
ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

QUESTIONS No	LISTE DES QUESTIONS	PAGE
12	Sommes allouées en 2009-2010 à des mesures visant à contrer l'exode des jeunes et prévisions pour 2010-2011.	12.1
13	Liste des comités interministériels et des autres partenaires auxquels participe le Secrétariat à la jeunesse. Préciser les mandats, les membres, le budget alloué et les résultats.	13.1
14	Ventilation des sommes accordées à la Fondation Chagnon dans le cadre de l'initiative conjointe qui vise à soutenir des actions régionales en faveur de la persévérance scolaire et de la réussite éducative. Liste des organismes ayant bénéficié de ces sommes pour 2009-2010 et montants versés.	14.1
15	Tous documents, notes, mémos, lettres ou état de situation relativement à l'abolition du Conseil permanent de la jeunesse et le transfert de ses activités au Secrétariat à la jeunesse ainsi que la ventilation des économies budgétaires projetées.	15.1
16	Liste de toutes les formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du ministère. Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.	16.1

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

1. Liste détaillée des mesures de chacune des orientations contenues dans la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 et ventilation des investissements réalisés en 2009-2010. Prévisions pour 2010-2011.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

Nom de la mesure
Enrichir la préparation à l'entrée à l'école des moins de 5 ans
Accompagner les jeunes pour augmenter leurs facteurs de réussite
Soutenir les régions pour combattre le décrochage scolaire
Permettre la découverte des métiers et des professions
Promouvoir la formation professionnelle
Accompagner les jeunes dans leur intégration au marché du travail et leur maintien en emploi
Permettre aux jeunes ayant un handicap ou des troubles mentaux graves d'obtenir un emploi
Améliorer les services offerts aux jeunes familles
Soutenir les familles dont les enfants ont des besoins particuliers
Développer les compétences des jeunes à l'international
Soutenir les jeunes dans la réalisation d'initiatives entrepreneuriales
Mobiliser les intervenants en éducation
Renforcer la cohérence et l'arrimage des interventions auprès du monde de l'éducation
Établir des ponts entre l'école et le milieu des affaires
Favoriser l'engagement des élus municipaux
Promouvoir l'économie sociale dans les régions
Améliorer les habiletés de gestion
Intensifier l'accompagnement
Promouvoir la relève pour les secteurs agricole et bioalimentaire
Permettre la mobilité et l'acquisition d'expérience
Inciter à manger sainement et à adopter un mode de vie actif
Promouvoir une sexualité saine et responsable
Contre la négligence envers les enfants de 0 à 12 ans
Soutenir les jeunes en détresse ou ayant des troubles mentaux
Lutter contre la toxicomanie

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

1. Liste détaillée des mesures de chacune des orientations contenues dans la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 et ventilation des investissements réalisés en 2009-2010. Prévisions pour 2010-2011.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

Nom de la mesure
Contre le phénomène des gangs de rue
Soutenir le retour, l'établissement et le maintien en région
Améliorer la continuité, la complémentarité et la cohérence des services
Encourager le développement de projets novateurs par et pour les jeunes
Renforcer la représentation des jeunes en région
Valoriser l'engagement citoyen
Initier au processus électoral et aux institutions démocratiques
Favoriser la réussite éducative
Encourager la représentativité
Améliorer la qualité de vie
S'ouvrir à la diversité
Promouvoir l'égalité des chances
Soutenir les jeunes victimes de racisme et de discrimination
Faciliter l'entrée sur le marché du travail
Accroître l'implication des jeunes des communautés culturelles
Accompagner les jeunes dans leurs projets environnementaux
Offrir des stages environnementaux

	2009-2010	2010-2011
Investissements de la Stratégie d'action jeunesse	42 002 591 \$	50 272 774 \$

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

2. Liste détaillée de toutes les aides financières versées à des organismes, fondations ou autres dans le cadre de la Stratégie jeunesse 2009-2014.

PROGRAMME 05 - ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

Organisme	Montant versé 2009-2010
Conférence régionale des élus de Lanaudière	702 740,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi de Frontenac	78 585,00 \$
Impact Emploi (Carrefour jeunesse-emploi de l'Érable)	30 000,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi Laval	181 082,00 \$
Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais	76 385,00 \$
Groupe Conseil Saint-Denis inc. (CJE Rosemont-Petite-Patrie)	83 678,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi comté de Richmond	79 980,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi Centre-sud/Plateau Mont-Royal/Mile-End	56 824,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi Charlesbourg-Chauveau	58 186,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi Bourassa-Sauvé (Rond point jeunesse au travail)	96 033,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi Notre-Dame-de-Grâce	106 388,00 \$
Forum jeunesse régional Chaudière-Appalaches	742 275,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi de la Capitale Nationale	130 005,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi Papineau	79 449,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi du Pontiac	67 786,00 \$
Association des jeunes du Nunavik Saputiit	383 676,00 \$
Destination travail (Carrefour jeunesse-emploi LaSalle)	62 497,00 \$
Corporation Secondaire en spectacle	12 000,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi comté de Roberval	61 617,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi Beauharnois-Salaberry	38 903,00 \$
La Bivoie (Carrefour jeunesse-emploi Lac Saint-Jean Est)	73 454,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi D'Autray-Joliette	162 975,00 \$
Forum jeunesse Mauricie	697 965,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Nord	79 980,00 \$
Fondation Jean-Charles Bonenfant	10 200,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi Maskoutain	79 980,00 \$

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

2. Liste détaillée de toutes les aides financières versées à des organismes, fondations ou autres dans le cadre de la Stratégie jeunesse 2009-2014.

PROGRAMME 05 - ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

Organisme	Montant versé 2009-2010
Carrefour jeunesse-emploi d'Argenteuil	31 717,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi de l'Outaouais	181 348,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi Anjou/Saint-Justin	76 176,00 \$
Concours québécois en entrepreneuriat	350 000,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi Centre-Nord (Villeray/st-Michel/Parc extension)	147 110,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi de Côte-des-Neiges	64 672,00 \$
Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent	721 651,00 \$
Fédération des chambres de commerce du Québec	30 000,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi Ahuntsic/ Bordeaux/Cartierville	103 246,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi d'Antoine-Labelle	95 962,00 \$
Groupement des chefs d'entreprise du Québec	200 000,00 \$
Projection 16-35 (Carrefour jeunesse-emploi du Kamouraska)	69 815,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi Marguerite-D'Youville	79 980,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi MRC de L'Islet	18 000,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi Shawinigan	68 938,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi Mitis	61 605,00 \$
Les Jeunes entreprises du Québec inc.	121 000,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi d'Abitibi-Ouest	85 309,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi Avignon-Bonaventure	138 528,00 \$
Corporation Éducentre de Bois-de-Boulogne (Academos)	891 175,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi Montmorency	79 980,00 \$
Conférence régionale des élus Vallée-du-Haut-Saint-Laurent	623 416,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi d'Abitibi-Est	82 323,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi Mékinac	24 810,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi Matane	31 636,00 \$
Productions Andawa inc.	10 000,00 \$

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

2. Liste détaillée de toutes les aides financières versées à des organismes, fondations ou autres dans le cadre de la Stratégie jeunesse 2009-2014.

PROGRAMME 05 - ÉLÉMENT 01 : Secrétariat à la jeunesse

Organisme	Montant versé 2009-2010
Service de main-d'oeuvre l'Appui (CJE Charlevoix/Côte-de-Beaupré)	62 095,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de Bellechasse	60 291,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi Lotbinière	30 000,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi de Memphrémagog	30 000,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Sud	49 015,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi du Rocher-Percé	76 765,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi Drummond	69 916,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi de Marquette	35 972,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi Rivière-des-Prairies	26 329,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi de la MRC Deux-Montagnes	73 509,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi du Haut-Saint-François	79 972,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi des îles	79 393,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi Les Etchemins	30 000,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi de Mékinac	49 980,00 \$
Mouvement de la relève d'Amos-Région	32 660,00 \$
Services d'intégration professionnelle Carrefour jeunesse emploi de Verdun	38 426,00 \$
Fédération des chambres de commerce de la province de Québec	50 000,00 \$
Régroupement des jeunes chambres de commerce du Québec	75 000,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi Montréal Centre-ville	79 980,00 \$
Centre d'intégration jeunesse adulte (Carrefour jeunesse-emploi Laporte)	70 881,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi de Manicouagan	76 313,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi MRC Rimouski-Neigette	79 980,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi de la Haute-Côte-Nord	79 083,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi Matawinie	93 125,00 \$
Centre ressources jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue (Carrefour jeunesse-emploi Rouyn-Noranda)	79 980,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi de Duplessis	84 773,00 \$

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

2. Liste détaillée de toutes les aides financières versées à des organismes, fondations ou autres dans le cadre de la Stratégie jeunesse 2009-2014.

PROGRAMME 05 - ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

Organisme	Montant versé 2009-2010
Femmes autochtones du Québec	21 420,00 \$
Réseau québécois du crédit communautaire	340 000,00 \$
Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec	380 470,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi Viger/Jeanne-Mance	42 519,00 \$
Conseil québécois de la coopération et de la mutualité	784 200,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi de la Jamésie	84 252,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi du Saguenay	171 209,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi Portneuf	30 000,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi des Moulins	79 894,00 \$
Institut du Nouveau Monde	60 000,00 \$
Forum jeunesse des Laurentides	726 516,00 \$
Regroupement des Unités régionales de loisir et de sport du Québec	53 000,00 \$
Conférence régionale des élus de la Capitale-nationale	883 954,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi Thérèse-De Blainville	79 762,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi Vallée-du-Richelieu	28 020,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi de Desjardins	79 980,00 \$
Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs	600 000,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi du comté de Nicolet-Yamaska et de la MRC de Bécancour	80 591,00 \$
Fondation de l'entrepreneurship	309 000,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi Vaudreuil/Soulanges	59 699,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi Iberville/Saint-Jean	94 625,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi Haute-Gaspésie	21 298,00 \$
Regroupement Action Jeunesse 02	664 200,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi Sherbrooke	155 647,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi Saint-Hubert	30 000,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi Vallée-de-la-Gatineau	56 795,00 \$

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

2. Liste détaillée de toutes les aides financières versées à des organismes, fondations ou autres dans le cadre de la Stratégie jeunesse 2009-2014.

PROGRAMME 05 - ÉLÉMENT 01 : Secrétariat à la jeunesse

Organisme	Montant versé 2009-2010
Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec	327 061,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi Rivière-du-Nord	74 592,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi L'Assomption	75 329,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de Montmagny	73 459,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi Chauveau	79 980,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi de Pierre-de Saurel (anc. CJE Bas-Richelieu)	87 138,00 \$
Conférence régionale des élus de la Montérégie Est	824 421,00 \$
Passage vers l'emploi (Carrefour jeunesse-emploi des Cantons de l'Est)	62 639,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de la Côte-de-Gaspé	49 981,00 \$
Tremplin Travail de la Vallée de la Matapédia (Carrefour jeunesse-emploi de la Vallée de la Matapédia)	75 445,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi de L'Ouest-de-l'Île	79 980,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi du Haut-Saint-Maurice	77 676,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi Trois-Rivières/MRC Des Chenaux (anc. Francheville)	163 035,00 \$
Conférence régionale des élus de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	541 573,00 \$
Post Script Jeunesse (Carrefour jeunesse-emploi Huntingdon)	67 262,00 \$
Place aux jeunes en région	3 146 732,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi Memphrémagog	29 988,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi du Témiscouata	86 265,00 \$
Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue	618 854,00 \$
Corporation de développement de l'Est (CDEST) Carrefour jeunesse-emploi Hochelaga-Maisonneuve	63 003,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi MRC de Maskinongé	78 838,00 \$
Katimavik opcan, corporation	599 700,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi du Granit	59 968,00 \$
Regroupement économique et social du Sud-Ouest de Montréal (RESO) (Carrefour jeunesse-emploi Sud-Ouest de Montréal)	135 704,00 \$
Option-Travail (Carrefour jeunesse-emploi Sainte-Foy)	119 754,00 \$
Jeunes explorateurs d'un jour	50 000,00 \$

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

2. Liste détaillée de toutes les aides financières versées à des organismes, fondations ou autres dans le cadre de la Stratégie jeunesse 2009-2014.

PROGRAMME 05 - ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

Organisme	Montant versé 2009-2010
Carrefour jeunesse-emploi de Portneuf	49 980,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi Arthabaska	79 980,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi de Mirabel	30 000,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi La Pinière	49 912,00 \$
Service d'aide à l'emploi de l'Est (Carrefour jeunesse-emploi Pointe-aux-Trembles/Montréal Est)	67 980,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi La Prairie	79 980,00 \$
Service d'aide aux jeunes entrepreneurs du Montréal-Métro (SAJE)	48 000,00 \$
PITREM (Carrefour jeunesse-emploi Mercier)	90 688,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi Montcalm	46 752,00 \$
Place Rive-Sud (Carrefour jeunesse-emploi Longueuil)	95 262,00 \$
Table des partenaires du développement social de Lanaudière	66 079,00 \$
Association des centres jeunesse du Québec	217 000,00 \$
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	35 700,00 \$
Association des clubs d'entrepreneurs étudiants (ACEE) du Québec	280 500,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi des Chutes-de-la-Chaudière	29 962,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de Coaticook	29 615,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi Rivière-du-Loup/Les Basques	79 277,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi de la MRC Laurentides	69 983,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi du Témiscamingue	75 743,00 \$
Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec	582 658,00 \$
Réseau québécois des écoles entrepreneuriales et environnementales	94 860,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi du comté de Johnson	19 865,00 \$
Conférence régionale des élus de Montréal	1 979 932,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi Saint-Laurent	75 026,00 \$
Conférence régionale des élus de Longueuil	640 351,00 \$
Conférence régionale des élus de l'Estrie	724 984,00 \$

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

2. Liste détaillée de toutes les aides financières versées à des organismes, fondations ou autres dans le cadre de la Stratégie jeunesse 2009-2014.

PROGRAMME 05 - ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

Organisme	Montant versé 2009-2010
Mouvement québécois de la qualité	150 000,00 \$
Coopérative de développement régional de l'Estrie	10 500,00 \$
Fondation Stephen R. Bronfman	120 000,00 \$
Forum jeunesse Côte-Nord	583 113,00 \$
Conférence régionale des élus de Laval	655 416,00 \$
Corporation Wapikoni mobile	50 000,00 \$
Conférence régionale des élus de l'Outaouais	661 161,00 \$
Post Script Jeunesse (Carrefour jeunesse-emploi Châteauguay)	27 854,00 \$

La partie de réponse concernant l'aide financière discrétionnaire est contenue à la question numéro 13 des renseignements généraux.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
 RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

3. Montants dépensés en 2009-2010 pour la préparation, le lancement et la promotion de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 incluant la production de documents, de vidéo promotionnelle, l'organisation du lancement et la tournée régionale. Prévisions pour 2010-2011.

PROGRAMME 05 - ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

Lancement	8 382 \$
Outils promotionnels	24 928 \$
Production de documents	35 985 \$
Tournée régionale	27 051 \$

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

4. Liste des membres du comité des partenaires de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014. Copie des ordres du jour et des procès-verbaux des rencontres du comité et de ses sous-comités.

PROGRAMME 05 - ÉLÉMENT 01 : SECRETARIAT À LA JEUNESSE

NOM DE L'ORGANISME MEMBRE DU RÉSEAU DES PARTENAIRES
Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador
Association des centres jeunesse du Québec
Association des centres locaux de développement du Québec
Association des centres de réadaptation en dépendance du Québec
Association des clubs d'entrepreneurs étudiants du Québec
Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ)
Chantier de l'économie sociale
Comité consultatif jeunes
Concours québécois en entrepreneuriat
Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec
Conférence régionale des élus de Montréal
Conseil permanent de la jeunesse
Conseil québécois de la coopération et de la mutualité
Conseil québécois du loisir
Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire
Corporation Educentre de Bois-de-Boulogne
Corporation Wapikoni mobile
Communauté ouverte et solidaire pour un monde outillé, scolarisé et en santé
ENvironnement JEUnesse
Fédération des caisses Desjardins du Québec
Fédération des cégeps
Fédération des commissions scolaires du Québec
Fédération québécoise du scoutisme
Fédération étudiante collégiale du Québec
Fédération étudiante universitaire du Québec
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

4. Liste des membres du comité des partenaires de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014. Copie des ordres du jour et des procès-verbaux des rencontres du comité et de ses sous-comités.

PROGRAMME 05 - ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

NOM DE L'ORGANISME MEMBRE DU RÉSEAU DES PARTENAIRES
Femmes autochtones du Québec inc.
Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs
Fondation de l'entrepreneurship
Fondation Jean-Charles Bonenfant
Fondation Stephen R. Bronfman
Force Jeunesse
Groupement des chefs d'entreprise du Québec
Institut du Nouveau Monde
Jeunes entreprises du Québec inc.
Jeunes explorateurs d'un jour
Les Clubs 4-H du Québec inc.
Les Offices jeunesse internationaux du Québec
Mouvement québécois de la qualité
Partenariat jeunesse pour le développement durable
Partenariat pour la persévérance scolaire
Place aux jeunes en région
Regroupement des Auberges du cœur du Québec
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec
Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec
Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec
Réseau des services spécialisés de main-d'œuvre
Réseau québécois des écoles entrepreneuriales et environnementales
Réseau québécois du crédit communautaire
Service d'aide aux jeunes entrepreneurs du Montréal-Métro
Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec
Université de Sherbrooke

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE****5. Sommes allouées depuis les trois dernières années au Défi de l'entrepreneuriat jeunesse
et prévisions pour 2010-2011.****PROGRAMME 05 - ÉLÉMENT 01 : SECRETARIAT À LA JEUNESSE**

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011 (prévision)
Défi de l'entrepreneuriat jeunesse	7 945 356 \$	8 060 289 \$	9 462 140 \$	10 558 444 \$

Question 6 :

6. Copie des protocoles d'entente officialisant l'octroi de subventions pour le déploiement de 22 agents de promotion de l'entrepreneuriat collectif jeunesse dans les régions du Québec pour les cinq prochaines années. Montant de la subvention alloué par le Secrétariat pour chacun.

CONVENTION DE SUBVENTION

ENTRE : LE PREMIER MINISTRE, pour et au nom du gouvernement du Québec, représenté par M. Gérard Bibeau, secrétaire général du Conseil exécutif, dûment autorisé,

ci-après appelé le « Ministre »

ET : LE CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA COOPÉRATION ET DE LA MUTUALITÉ, personne morale légalement constituée, ayant son siège social au bureau 204, 5955, rue Saint-Laurent, Lévis G6V 3P5, ici représenté par M^{me} Hélène Simard, présidente-directrice générale, dûment autorisée ainsi qu'elle le déclare,

ci-après appelée l'« Organisme »

POUR : Soutenir les initiatives d'entrepreneuriat collectif et d'économie sociale grâce au réseau des agents de promotion à l'entrepreneuriat collectif jeunesse,

ci-après appelé le « Projet »

PRÉAMBULE

ATTENDU QUE la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 du gouvernement du Québec a établi, dans le cadre du Défi de l'entrepreneuriat, qu'un de ses moyens d'action est de « Soutenir les initiatives d'entrepreneuriat collectif et d'économie sociale grâce au réseau des agents de promotion à l'entrepreneuriat collectif jeunesse » et qu'en ce sens, le Ministre accorde son soutien au Conseil québécois de la coopération et de la mutualité ;

ATTENDU QUE le Projet vise à maintenir en emploi, dans toutes les régions administratives du Québec, vingt-deux agents de promotion à l'entrepreneuriat collectif jeunesse dont : un agent responsable des coopératives jeunesse de services, deux agents en Montérégie, trois agents à Montréal, desquels un agent sera responsable de la clientèle anglophone, et un agent au Nunavik tout en maintenant en emploi une ressource à la coordination de l'éducation et de la jeunesse ainsi qu'un agent de liaison 18-35 ;

ATTENDU QUE le Secrétariat à la jeunesse et les partenaires de la Stratégie d'action jeunesse souhaitent développer un esprit de collaboration, notamment en unissant leurs efforts, en mettant en commun leurs outils et en coordonnant leur programmation ;

ATTENDU QUE le développement durable est au cœur des préoccupations du Secrétariat à la jeunesse, des partenaires de la Stratégie d'action jeunesse et des jeunes ;

ATTENDU QUE le Secrétariat à la jeunesse et les partenaires de la Stratégie d'action jeunesse souhaitent favoriser des pratiques écoresponsables, notamment pour la transmission de documents ;

ATTENDU QUE le moyen d'action « Soutenir les initiatives d'entrepreneuriat collectif et d'économie sociale grâce au réseau des agents de promotion à l'entrepreneuriat collectif jeunesse » s'inscrit en continuité avec la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009 ;

Les parties aux présentes conviennent de ce qui suit :

Initiales des parties 19

Initiales des parties JH

1. OBJET DE LA CONVENTION DE SUBVENTION

La présente convention a pour objet l'établissement des modalités de versement, par le Ministre, d'une subvention à l'Organisme pour la réalisation du Projet « Soutenir les initiatives d'entrepreneuriat collectif et d'économie sociale grâce au réseau des agents de promotion à l'entrepreneuriat collectif jeunesse » détaillé dans tous les annexes à la présente convention, et de permettre à l'Organisme de réaliser les obligations et mandats décrits dans la présente convention pour chacun des exercices financiers gouvernementaux 2009-2010, 2010-2011, 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014.

2. INTERPRÉTATION

La présente convention constitue la seule entente intervenue entre les parties pour le présent Projet, toute autre entente non reproduite à la présente convention étant réputée nulle et sans effet.

Les annexes mentionnées dans la présente convention en font partie intégrante ; les parties déclarent en avoir pris connaissance et les acceptent. En cas de contradiction entre les annexes et la présente convention, celle-ci prévaut.

3. LOIS APPLICABLES ET TRIBUNAL COMPÉTENT

La convention de subvention est régie par le droit applicable au Québec et, en cas de contestation, les tribunaux du Québec seront seuls compétents.

4. REPRÉSENTANTS DES PARTIES

Le Ministre, aux fins de l'application de la présente convention, y compris pour toute approbation qui y est exigée, désigne M^{me} Catherine Ferembach, secrétaire adjointe au Secrétariat à la jeunesse, pour le représenter. Si un remplacement était rendu nécessaire, le Ministre en avisera l'Organisme dans les meilleurs délais.

De même, l'Organisme désigne M^{me} Hélène Simard, présidente-directrice générale au Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, pour le représenter. Si un remplacement était rendu nécessaire, l'Organisme en avisera le Ministre dans les meilleurs délais.

5. DURÉE DE LA CONVENTION DE SUBVENTION

La présente convention prend effet à compter du 1^{er} avril 2009. Elle couvre la période débutant le 1^{er} avril 2009 et restera en vigueur jusqu'au 31 mars 2014 en ce qui concerne la réalisation du Projet en vertu de la présente convention, ou à une date ultérieure pour l'exécution des autres obligations des parties, sous réserve de ce qui est prévu pour y mettre fin. Elle ne peut être reconduite de façon tacite.

Initiales des parties 

Initiales des parties 

6. OBLIGATIONS DES PARTIES

6.1. OBLIGATIONS DU MINISTRE

Verser à l'Organisme, sous réserve des crédits votés par l'Assemblée nationale, chaque année à cette fin de même que des disponibilités budgétaires du Secrétariat à la jeunesse et sous réserve de l'accomplissement des obligations convenues avec l'Organisme en vertu de la présente convention, une aide financière maximale de six millions sept cent quatre-vingt-dix-huit mille huit cent soixante-dix-huit dollars (6 798 878 \$). Dans le cas où l'Organisme ne réaliserait pas l'une ou l'autre de ses obligations et de ses mandats, le Ministre se réserve notamment le droit de réduire ou de suspendre le montant de cette aide financière accordée à l'Organisme. Le Ministre peut refuser d'effectuer un versement de la subvention s'il estime, après vérification des registres et documents pertinents ou après le dépôt des états financiers, que celle-ci n'a pas été utilisée conformément à la présente convention.

6.1.1. Pour l'exercice financier 2009-2010

Sous réserve de l'exécution des obligations de l'Organisme telles qu'elles sont stipulées dans la présente convention, une aide financière maximale de un million trois cent sept mille dollars (1 307 000 \$) sera versée à l'Organisme selon la répartition suivante :

- un premier versement au montant maximal de sept cent quatre-vingt-quatre mille deux cents dollars (784 200 \$), à la suite de la signature de la présente convention par les parties ;
- un deuxième versement au montant maximal de cinq cent vingt-deux mille huit cents dollars (522 800 \$).

Le Ministre se réserve le droit d'ajuster le montant des versements lorsque l'état des revenus et des dépenses, faisant état de l'utilisation des sommes versées par le Ministre pour la période du 1^{er} janvier 2008 au 31 mars 2009 en vertu de la convention de subvention signée par l'Organisme dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009, figurant à la reddition de comptes 2008-2009 du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, déposée au Ministre le 20 juillet 2009, démontre que l'Organisme dispose d'un surplus de l'aide financière versée par le Ministre pour la réalisation du Projet.

6.1.2. Pour l'exercice financier 2010-2011

Sous réserve de l'exécution des obligations de l'Organisme telles qu'elles sont stipulées dans la présente convention, une aide financière maximale de un million trois cent trente-deux mille huit cent quarante dollars (1 332 840 \$) sera versée à l'Organisme selon la répartition suivante :

- un premier versement au montant maximal de sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent quatre dollars (799 704 \$) ;
- un deuxième versement au montant maximal de cinq cent trente-trois mille cent trente-six dollars (533 136 \$).

Le Ministre se réserve le droit d'ajuster le montant des versements lorsque les états financiers vérifiés et l'état des revenus et des dépenses les plus récents, déposés au Ministre en vertu de la présente convention, démontrent que l'Organisme dispose d'un surplus de l'aide financière versée par le Ministre pour la réalisation du Projet faisant l'objet de la présente convention.

Initiales des parties 

Initiales des parties 

6.1.3. Pour l'exercice financier 2011-2012

Sous réserve de l'exécution des obligations de l'Organisme telles qu'elles sont stipulées dans la présente convention, une aide financière maximale de un million trois cent cinquante-neuf mille cent quatre-vingt-dix-sept dollars (1 359 197 \$) sera versée à l'Organisme selon la répartition suivante :

- un premier versement au montant maximal de huit cent quinze mille cinq cent dix-huit dollars (815 518 \$) ;
- un deuxième versement au montant maximal de cinq cent quarante-trois mille six cent soixante-dix-neuf dollars (543 679 \$).

Le Ministre se réserve le droit d'ajuster le montant des versements lorsque les états financiers vérifiés et l'état des revenus et des dépenses les plus récents, déposés au Ministre en vertu de la présente convention, démontrent que l'Organisme dispose d'un surplus de l'aide financière versée par le Ministre pour la réalisation du Projet faisant l'objet de la présente convention.

6.1.4. Pour l'exercice financier 2012-2013

Sous réserve de l'exécution des obligations de l'Organisme telles qu'elles sont stipulées dans la présente convention, une aide financière maximale de un million trois cent quatre-vingt-six mille quatre-vingt-un dollars (1 386 081 \$) sera versée à l'Organisme selon la répartition suivante :

- un premier versement au montant maximal de huit cent trente et un mille six cent quarante-neuf dollars (831 649 \$) ;
- un deuxième versement au montant maximal de cinq cent cinquante-quatre mille quatre cent trente-deux dollars (554 432 \$).

Le Ministre se réserve le droit d'ajuster le montant des versements lorsque les états financiers vérifiés et l'état des revenus et des dépenses les plus récents, déposés au Ministre en vertu de la présente convention, démontrent que l'Organisme dispose d'un surplus de l'aide financière versée par le Ministre pour la réalisation du Projet faisant l'objet de la présente convention.

6.1.5. Pour l'exercice financier 2013-2014

Sous réserve de l'exécution des obligations de l'Organisme telles qu'elles sont stipulées dans la présente convention, une aide financière maximale de un million quatre cent treize mille sept cent soixante dollars (1 413 760 \$) sera versée à l'Organisme selon la répartition suivante :

- un premier versement au montant maximal de huit cent quarante-huit mille deux cent cinquante-six dollars (848 256 \$) ;
- un deuxième versement au montant maximal de deux cent quatre-vingt-deux mille sept cent cinquante-deux dollars (282 752 \$) ;
- un troisième versement au montant maximal de deux cent quatre-vingt-deux mille sept cent cinquante-deux dollars (282 752 \$).

Le Ministre se réserve le droit d'ajuster le montant des versements lorsque les états financiers vérifiés et l'état des revenus et des dépenses les plus récents, déposés au Ministre en vertu de la présente convention, démontrent que l'Organisme dispose d'un surplus de l'aide financière versée par le Ministre pour la réalisation du Projet faisant l'objet de la présente convention.

6.1.6. Déterminer, à l'expiration de la présente convention, de l'utilisation ou du remboursement de tout solde de l'aide financière versée.

Initiales des parties 

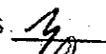
Initiales des parties 

6.2. OBLIGATIONS DE L'ORGANISME

Afin de bénéficier de la subvention prévue à la présente convention, l'Organisme s'engage à respecter les conditions suivantes :

- 6.2.1. Utiliser la subvention qui lui est attribuée par la présente convention aux seules fins qui y sont prévues, telles qu'elles sont décrites en annexe A à la présente convention de subvention.
- 6.2.2. Déposer, au plus tard le 31 mars de chaque exercice financier faisant l'objet de la présente convention ainsi qu'au 31 mars 2015, deux exemplaires des rapports annuels d'activité de l'Organisme qui doivent notamment informer le Secrétariat à la jeunesse de l'état du Projet couvrant la présente convention.
- 6.2.3. Déposer, au plus tard le 31 mars de chaque exercice financier faisant l'objet de la présente convention ainsi qu'au 31 mars 2015, deux exemplaires des états financiers vérifiés de l'Organisme qui doivent comprendre, entre autres, le bilan et l'état des résultats. Ces états financiers, sous forme de comptabilité distincte, devront permettre une lecture de l'état du Projet.
- 6.2.4. Embaucher, au plus tard trente (30) jours après la signature de la présente convention, trois (3) ressources supplémentaires. Une ressource occupant la fonction d'agent de liaison 18-35, telle que définit en annexe D à la présente convention de subvention, et deux ressources chargées de promouvoir l'entrepreneuriat collectif et l'économie sociale auprès des jeunes. Une ressource effectuant cette tâche en Montérégie, une autre ressource, localisée sur le territoire de Montréal, effectuant cette tâche auprès des jeunes anglophones.
- 6.2.5. S'assurer que chaque région administrative du Québec profite des services d'un agent de promotion à l'entrepreneuriat collectif jeunesse, qui réalisera à temps plein les tâches indiquées à la description de fonction ci-jointe à l'annexe B. Exceptionnellement, pour la région de Montréal, un minimum de trois (3) agents de promotion à l'entrepreneuriat collectif jeunesse doivent être présents et localisés alors qu'en Montérégie, un minimum de deux (2) agents de promotion à l'entrepreneuriat collectif jeunesse doivent être présents et localisés.
- 6.2.6. Maintenir en emploi à temps plein, pour les années 2009-2010, 2010-2011, 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014, vingt-deux (22) agents chargés de promouvoir l'entrepreneuriat collectif et l'économie sociale auprès des jeunes ainsi qu'un coordonnateur à l'éducation et à la jeunesse et un agent de liaison 18-35.
- 6.2.7. S'assurer, advenant que l'obligation précédente soit confiée à un mandataire, que les responsabilités de ce dernier soient définies dans un protocole d'entente signé entre celui-ci et l'Organisme qui reprend les engagements définis dans la présente convention et qui devra être transmis au Secrétariat à la jeunesse dans les soixante (60) jours suivant la signature de la présente convention de subvention.

Le cas échéant, s'assurer auprès des mandataires que les agents aient à leur disposition tous les matériaux, équipements et autres articles nécessaires à la bonne exécution de leur mandat et qu'ils jouissent d'un traitement et de conditions favorisant le plein exercice de leur fonction.
- 6.2.8. S'assurer que l'action des ressources humaines, financées dans le cadre de la présente convention de subvention, se fasse dans le respect des mandats respectifs leur étant attribués, tels que définit aux annexes B, C et D, ainsi que des exigences et des particularités des organismes porteurs des programmes d'éducation.

Initiales des parties 

Initiales des parties 

6.2.9. Collaborer aux autres mesures de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014, notamment les mesures du Défi de l'entrepreneuriat.

6.2.10. Réaliser les obligations suivantes aux fins de décaissement :

6.2.10.1. Pour l'exercice financier 2009-2010

Pour le premier versement, signer la présente convention.

Pour le deuxième versement, déposer au Ministre, au plus tard le 31 octobre 2009, pour approbation, le rapport financier et le rapport d'activité de mi-étape couvrant la période du 1^{er} avril au 30 septembre 2009. Ce dernier rapport devra, entre autres éléments, indiquer le nombre d'activités réalisées et le nombre de jeunes rejoints par celles-ci.

6.2.10.2. Pour l'exercice financier 2010-2011

Pour le premier versement, déposer au Ministre, au plus tard le 30 avril 2010, pour approbation, un plan de travail, selon le modèle à convenir avec le Secrétariat à la jeunesse et les prévisions budgétaires du Projet pour l'exercice financier 2010-2011. De plus, fournir au Ministre le rapport financier selon le modèle figurant à l'annexe G et le rapport d'activité du Projet couvrant la période du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010. Ce dernier rapport devra, entre autres éléments, indiquer le nombre d'activités réalisées et le nombre de jeunes rejoints par celles-ci.

Pour le deuxième versement, déposer au Ministre, au plus tard le 31 octobre 2010, pour approbation, le rapport financier et le rapport d'activité de mi-étape couvrant la période du 1^{er} avril au 30 septembre 2010. Ce dernier rapport devra, entre autres éléments, indiquer le nombre d'activités réalisées et le nombre de jeunes rejoints par celles-ci.

6.2.10.3. Pour l'exercice financier 2011-2012

Pour le premier versement, déposer au Ministre, au plus tard le 30 avril 2011, pour approbation, un plan de travail, selon le modèle à convenir avec le Secrétariat à la jeunesse, et les prévisions budgétaires du Projet pour l'exercice financier 2011-2012. De plus, fournir au Ministre le rapport financier selon le modèle figurant à l'annexe G et le rapport d'activité du Projet couvrant la période du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011. Ce dernier rapport devra, entre autres éléments, indiquer le nombre d'activités réalisées et le nombre de jeunes rejoints par celles-ci.

Pour le deuxième versement, déposer au Ministre, au plus tard le 31 octobre 2011, pour approbation, le rapport financier et le rapport d'activité de mi-étape couvrant la période du 1^{er} avril au 30 septembre 2011. Ce dernier rapport devra, entre autres éléments, indiquer le nombre d'activités réalisées et le nombre de jeunes rejoints par celles-ci.

6.2.10.4. Pour l'exercice financier 2012-2013

Pour le premier versement, déposer au Ministre, au plus tard le 30 avril 2012, pour approbation, un plan de travail, selon le modèle à convenir avec le Secrétariat à la jeunesse, et les prévisions budgétaires du Projet pour l'exercice financier 2012-2013. De plus, fournir au Ministre le rapport financier selon le modèle figurant à l'annexe G et le rapport d'activité du Projet couvrant la période du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012. Ce dernier rapport devra, entre autres éléments, indiquer le nombre d'activités réalisées et le nombre de jeunes rejoints par celles-ci.

Pour le deuxième versement, déposer au Ministre, au plus tard le 31 octobre 2012, pour approbation, le rapport financier et le rapport d'activité de mi-étape couvrant la période du 1^{er} avril au 30 septembre 2012. Ce dernier

Initiales des parties

Initiales des parties

rapport devra, entre autres éléments, indiquer le nombre d'activités réalisées et le nombre de jeunes rejoints par celles-ci.

6.2.10.5. Pour l'exercice financier 2013-2014

Pour le premier versement, déposer au Ministre, au plus tard le 30 avril 2013, pour approbation, un plan de travail, selon le modèle à convenir avec le Secrétariat à la jeunesse, et les prévisions budgétaires du Projet pour l'exercice financier 2013-2014. De plus, fournir au Ministre le rapport financier selon le modèle figurant à l'annexe G et le rapport d'activité du Projet couvrant la période du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2013. Ce dernier rapport devra, entre autres éléments, indiquer le nombre d'activités réalisées et le nombre de jeunes rejoints par celles-ci.

Pour le deuxième versement, déposer au Ministre, au plus tard le 31 octobre 2013, pour approbation, le rapport financier et le rapport d'activité de mi-étape couvrant la période du 1^{er} avril au 30 septembre 2013. Ce dernier rapport devra, entre autres éléments, indiquer le nombre d'activités réalisées et le nombre de jeunes rejoints par celles-ci.

Pour le troisième versement, déposer au Ministre, au plus tard le 30 juin 2014, pour approbation, un rapport financier signé par la présidente-directrice générale de l'Organisme couvrant la période du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014, le rapport annuel d'activités de l'Organisme et le rapport annuel d'activité du Projet, selon le modèle à convenir avec le Secrétariat à la jeunesse, pour l'exercice financier 2013-2014. Ce dernier rapport devra, entre autres éléments, indiquer le nombre d'activités réalisées et le nombre de jeunes rejoints par celles-ci.

6.2.11. Rendre visible la participation financière du Secrétariat à la jeunesse, puisque le Projet est réalisé dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014.

À cette fin, l'Organisme doit :

- inclure le logo de la Stratégie sur tout matériel promotionnel et matériel d'information (communiqué, invitation ou autre) produit dans le cadre de la présente convention ;
- inclure aussi le logo du Défi de l'entrepreneuriat ;
- mentionner, dans les communiqués de presse et lors d'activités de communication, la participation financière du Secrétariat à la jeunesse par le libellé suivant : « Le réseau des agents de promotion à l'entrepreneuriat collectif jeunesse est soutenu financièrement par le Secrétariat à la jeunesse, dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 » ;
- présenter aussi ce libellé sur le site Internet de l'Organisme et/ou du Projet. Mettre bien en vue le logo de la Stratégie ainsi que, le cas échéant, celui du Défi de l'entrepreneuriat jeunesse et créer un hyperlien vers le site : <http://www.jeunes.gouv.qc.ca> ;
- définir au préalable avec le Secrétariat à la jeunesse la date de tenue de toute activité officielle liée au Projet ;
- inviter le Ministre ou son représentant à toute activité officielle relative à la promotion du Projet et offrir la possibilité d'une prise de parole ;
- procéder à la validation, avant diffusion, de tout document promotionnel, invitation et communiqué liés à la présente convention auprès du service des communications du Secrétariat à la jeunesse.

6.2.12. Collaborer avec le Secrétariat à la jeunesse à l'évaluation du Projet, notamment, en compilant les données relatives aux indicateurs figurant à l'annexe A.

Initiales des parties

Initiales des parties

- 6.2.13. N'entreprendre aucune démarche de regroupement ni aucune autre action avec un organisme du milieu qui auraient pour effet de réduire les pouvoirs, le contrôle, l'autorité ou l'autonomie de l'Organisme.
- 6.2.14. Aviser le Ministre, en temps utile, de tout fait ou circonstance dont il apprend l'existence et qui peut avoir des répercussions importantes sur l'issue du Projet.
- 6.2.15. Exercer ses activités en conformité avec les lois et règlements en application au Québec.

7. LIMITE DE RESPONSABILITÉ FINANCIÈRE

La responsabilité financière du Ministre, dans l'exécution de la présente convention, ne pourra excéder la somme de six millions sept cent quatre-vingt-dix-huit mille huit cent soixante-dix-huit dollars (6 798 878 \$).

8. UTILISATION DE LA SUBVENTION

La subvention ne devra être utilisée par l'Organisme qu'aux fins précisées dans la présente convention pour les exercices débutant le 1^{er} avril et se terminant le 31 mars des exercices financiers 2009-2010, 2010-2011, 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014.

9. RÉSILIATION

Le Ministre se réserve le droit de résilier la présente convention pour l'un des motifs suivants :

- 9.1. L'Organisme fait défaut de remplir l'un ou l'autre des termes, conditions ou obligations qui lui incombent en vertu de la présente ;
- 9.2. L'Organisme a fait des représentations ou fournit des garanties, des renseignements ou des documents qui sont inexacts ;
- 9.3. L'Organisme cesse ses activités de quelque façon que ce soit, y compris en raison d'insolvabilité, de faillite ou de cession de ses biens ;
- 9.4. toute autre raison justifiée par le Ministre.

Lorsque l'un des faits décrits à l'article 9.1., 9.2., 9.3. ou 9.4. se produit, le Ministre doit transmettre un avis de résiliation à l'Organisme qui aura, s'il y a lieu, dix (10) jours ouvrables pour remédier au défaut énoncé dans l'avis, sans quoi la présente convention sera automatiquement résiliée. La résiliation prendra effet de plein droit à compter de la date de réception de cet avis ou à toute autre date ultérieure indiquée dans l'avis.

L'Organisme devra, s'il y a lieu, dans les trente (30) jours ouvrables suivant la date de résiliation de la convention, rembourser tout montant de la subvention qui n'aura pas été utilisé par l'Organisme ou qui aurait été utilisé à des fins autres que celles prévues à la présente convention.

L'Organisme sera par ailleurs responsable de tous les dommages subis par le Ministre du fait de la résiliation de la convention pour l'un des motifs prévus aux articles 9.1. et 9.2.

L'Organisme n'aura droit à aucune indemnité pour dommage subit en raison de la résiliation, quel qu'en soit le motif.

Initiales des parties 

Initiales des parties 

10. VÉRIFICATION

Les transactions financières découlant de l'exécution de la présente convention sont sujettes à la vérification par le Contrôleur des finances qui, à cette fin, a tous les pouvoirs prévus par la *Loi sur le ministère des Finances* (L.R.Q., c. M-24.01) de faire l'examen de tous les registres et documents qu'il juge utiles à cette vérification.

L'Organisme veillera à conserver tous les comptes, dossiers ou les documents de toute nature relatifs au Projet pendant une période de six (6) ans suivant la fin de chaque exercice financier ou la résiliation de la présente convention. L'Organisme fournira sur demande, à la personne autorisée par le Ministre, tous ces comptes, dossiers ou documents afin qu'elle puisse les examiner, les vérifier et en faire des copies. L'Organisme s'engagera à exiger la même chose de ses promoteurs, le cas échéant.

11. CÉSSION

Les droits et obligations inscrits dans la présente convention ne peuvent être cédés, vendus ou transportés en tout ou en partie sans le consentement écrit du Ministre.

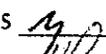
12. CLAUSES GÉNÉRALES

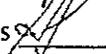
Sauf les cas de faute intentionnelle ou de faute lourde, le Ministre n'assumera aucune responsabilité à l'égard de tout dommage matériel subi par l'Organisme, ses représentants, préposés ou toute autre personne dans le cadre de l'exécution de la présente convention.

La présente convention et la subvention à laquelle elle donne droit ne sont pas et ne peuvent être interprétées comme constituant une association en vue de former une société ou une coentreprise, ni comme créant une relation de mandant-mandataire entre le Ministre et l'Organisme.

L'exécution de la présente convention ne limite en aucune façon la possibilité pour l'Organisme de recevoir du financement d'autres sources pour la réalisation d'éléments de la présente convention ou de mandats particuliers qui lui seraient confiés.

Toutefois, en ce qui a trait aux ententes avec le gouvernement fédéral ou avec des organismes que ce dernier finance à plus de 50 %, l'Organisme devra demander l'autorisation préalable au ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes afin de se conformer à la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (L.R.Q., chapitre M-30).

Initiales des parties 

Initiales des parties 

13. COMMUNICATIONS

Toute communication écrite entre les parties sera censée avoir été reçue par le destinataire, si elle est livrée ou envoyée par courrier comme suit :

Ministre : Madame Catherine Ferembach
Secrétaire adjointe
Secrétariat à la jeunesse
Ministère du Conseil exécutif
Bureau 1.801
875, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 4Y8

Organisme : Madame Hélène Simard
Présidente-directrice générale
Conseil Québécois de la coopération et de la mutualité
Bureau 204
5955, rue Saint-Laurent
Lévis (Québec) G6V 3P5

Chaque partie doit aviser l'autre partie par écrit et dans les meilleurs délais de tout changement d'adresse.

14. MODIFICATIONS

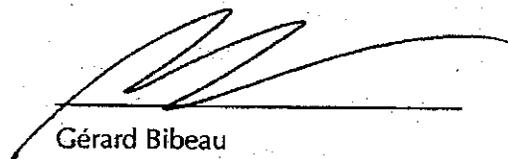
Toute modification au contenu de la présente convention devra faire l'objet d'une entente écrite entre les parties. Cette entente ne peut changer la nature de la convention et elle en fera partie intégrante.

15. CLAUSE FINALE

Tout engagement financier du gouvernement du Québec n'est valide que s'il existe sur un crédit un solde disponible suffisant pour y imputer la dépense découlant de cet engagement, conformément aux dispositions de l'article 21 de la *Loi sur l'administration financière* (L.R.Q., c. A-6.001).

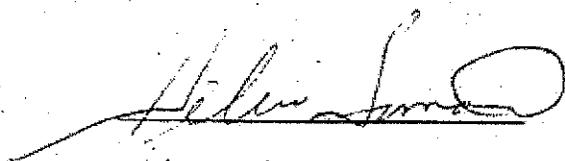
EN FOI DE QUOI, les parties ont signé cette convention à Québec en double exemplaire.

Pour le Ministre :


Gérard Bibeau
Secrétaire général

4 novembre 2009
Date

Pour l'Organisme :


Madame Hélène Simard
Présidente-Directrice générale

21 oct. 2009
Date

ANNEXE A

DESCRIPTION DU PROJET

Soutenir les initiatives d'entrepreneuriat collectif et d'économie sociale grâce au réseau des agents de promotion à l'entrepreneuriat collectif jeunesse

Description du promoteur

Fondé en 1940, le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM) regroupe plus d'une quarantaine d'organisations coopératives sectorielles et régionales du Québec qui compte plus de 3 300 coopératives. Il regroupe également trente-neuf mutuelles. Sa mission consiste à représenter le mouvement coopératif et mutualiste québécois, à défendre les intérêts de l'ensemble du mouvement et à travailler à l'amélioration des conditions de développement coopératif.

Pour réaliser cette mission, le CQCM organise la concertation entre les secteurs coopératifs et mutualistes et avec leurs partenaires, effectue la représentation et défend les intérêts de l'ensemble du mouvement coopératif et mutualiste québécois et favorise le développement coopératif et mutualiste afin de multiplier les effets bénéfiques de la coopération pour ses membres et la population.

Description détaillée du projet

L'éducation à la coopération auprès des jeunes occupe une grande place dans l'ensemble des composantes du mouvement coopératif québécois. Plusieurs programmes d'éducation à la coopération ont été mis en œuvre dont :

- Ensemble vers la réussite (EVR) : EVR s'adresse aux élèves du dernier cycle du primaire et du premier cycle du secondaire. Il s'agit d'une démarche axée sur la réalisation d'un projet de classe, choisi par les élèves et dont les aspects organisationnels et financiers sont gérés de façon coopérative.
- Jeune coop : il s'agit d'un programme d'expérimentation de l'entrepreneuriat collectif. Les jeunes qui participent à ce programme en viennent ainsi à constater qu'il est possible de créer son propre emploi et de développer des entreprises saines et compétitives. Conformément à l'esprit coopératif, Jeune coop mise sur la solidarité et l'entraide pour accroître chez les jeunes l'initiative, l'autonomie et le sens des responsabilités.
- Coopérative jeunesse de service (CJS) : une CJS regroupe de 12 à 15 jeunes âgés de 14 à 17 ans. Ensemble, ils relèvent le défi de mettre sur pied leur entreprise de type coopératif afin de créer leur emploi d'été dans leur localité. Avec le soutien de deux animateurs, spécialisés respectivement dans les domaines économique et social, ces jeunes offrent des services à leur communauté, généralement en effectuant de menus travaux (tonte de pelouse, peinture, gardiennage, etc.).

Le Projet consiste à supporter un réseau de vingt-deux agents de promotion à l'entrepreneuriat collectif jeunesse (APECJ) qui sont localisés dans les onze coopératives de développement régional (CDR), à la Fédération québécoise des coopératives en milieu scolaire, au Réseau de la coopération du travail du Québec ou tout autre organisme dédié à être désigné conjointement par le Secrétariat à la jeunesse et le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité. Les APECJ seront responsables de la mise en œuvre des programmes d'éducation à la coopération au Québec. Ils seront présents dans toutes les régions Québec incluant le Nunavik. En vertu de caractéristiques démographiques distinctives, la région de Montréal comptera sur trois APECJ et la Montérégie comptera sur deux APECJ.

Toutefois, certains agents auront des responsabilités particulières. Ainsi, une ressource aura le mandat d'agent de développement des CJS et œuvrera au sein du Réseau de la coopération du travail du Québec. Une seconde ressource aura le mandat d'agent de promotion de l'entrepreneuriat collectif jeunesse anglophone et à ce titre, effectuera la promotion de l'entrepreneuriat collectif jeunesse auprès des commissions scolaires et des milieux anglophones et soutiendra la desserte de services en langue anglaise dans toutes les régions du Québec.

La coordination du réseau des agents est la responsabilité du CQCM qui affectera à ce mandat deux ressources. L'une d'elle aura le mandat de coordonner le réseau des agents de promotion de l'entrepreneuriat collectif jeunesse et l'agent de développement CJS et l'autre aura pour mandat la promotion de l'entrepreneuriat collectif jeunesse après des 18-35 ans.

Initiales des parties 

Initiales des parties 

Description de tâches

Les descriptions de tâches reconnues dans le cadre de la présente convention de subvention sont celles figurant aux annexes B, C et D. Toute modification au mandat de l'agent de promotion de l'entrepreneuriat collectif jeunesse, de l'agent de développement CJS, du coordonnateur de l'éducation et de la jeunesse et de l'agent de liaison 18-35 devra être entérinée conjointement par le Secrétariat à la jeunesse et le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité.

AIDE FINANCIÈRE

L'aide financière allouée à l'Organisme servira aux fins suivantes :

Dépenses	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Salaires et avantages sociaux, frais de déplacement et de représentation, frais de formation, autres frais, frais généraux et de gestion de vingt agents de promotion à l'entrepreneuriat collectif jeunesse (APECJ) (50 000 \$ par APECJ indexé à 2 % par an)	1 000 000 \$	1 020 000 \$	1 040 400 \$	1 061 208 \$	1 082 432 \$
Salaires et avantages sociaux, frais de déplacement et de représentation, frais de formation, autres frais, frais généraux et de gestion d'un agent de développement des coopératives jeunesse de service (60 000 \$ indexé à 2 % par an)	60 000 \$	61 200 \$	62 424 \$	63 672 \$	64 946 \$
Salaires et avantages sociaux, frais de déplacement et de représentation, frais de formation, autres frais, frais généraux et de gestion d'un agent de promotion à l'entrepreneuriat collectif jeunesse pour le territoire du Nunavik (90 000 \$ indexé à 2 % par an)	90 000 \$	91 800 \$	93 636 \$	95 509 \$	97 419 \$
Mesure de soutien pour les bureaux régionaux	15 000 \$	15 000 \$	15 000 \$	15 000 \$	15 000 \$
Salaires et avantages sociaux, frais de déplacement et de représentation, frais de formation, autres frais, frais généraux et de gestion d'un coordonnateur de l'éducation et de la jeunesse (82 000 \$ indexé à 2 % par an)	82 000 \$	83 640 \$	85 313 \$	87 019 \$	89 017 \$
Salaires et avantages sociaux, frais de déplacement et de représentation, frais de formation, autres frais, frais généraux et de gestion d'un agent de liaison 18-35 (60 000 \$ indexé à 2 % par an)	60 000 \$	61 200 \$	62 424 \$	63 673 \$	64 946 \$
Totaux annuels	1 307 000 \$	1 332 840 \$	1 359 197 \$	1 386 081 \$	1 413 760 \$

INDICATEURS

Mise en œuvre	Résultats ou effets à court terme
- Nombre d'agents de promotion de l'entrepreneuriat collectif jeunesse (ventilé par région)	- Nombre de projets soutenus (Ensemble vers la réussite, Jeune coop., Coopérative jeunesse de service) - Nombre de jeunes touchés par type de projet

Initiales des parties

Initiales des parties

ANNEXE B

DESCRIPTION DE FONCTIONS

Agent de promotion de l'entrepreneuriat collectif jeunesse et agent de développement CJS

RESPONSABILITÉ GÉNÉRALE

Sous l'autorité fonctionnelle du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité et la supervision immédiate de la coopérative de développement régional (CDR) ou de l'organisme dédié, l'agent de promotion de l'entrepreneuriat collectif jeunesse a pour mandat principal de promouvoir la coopération et l'entrepreneuriat collectif auprès des jeunes de 5 à 35 ans, dans les écoles et dans les milieux et ce, dans toutes les régions du Québec incluant le Nunavik. L'agent a également pour mandat de promouvoir les notions d'économie sociale dans le respect de la définition adoptée par le gouvernement du Québec et le Chantier de l'économie sociale.

RESPONSABILITÉS SPÉCIFIQUES

- Faire connaître la coopération et l'entrepreneuriat collectif par l'animation et la mise en réseau des jeunes de 5 à 35 ans, dans les écoles et dans les milieux, en réponse à leurs besoins.
- Promouvoir les projets d'entrepreneuriat collectif jeunesse dans les écoles et dans les milieux, principalement EVR, Jeune COOP, CJS et des outils pour les clientèles collégiale et universitaire en voie de développement.
- Promouvoir l'entrepreneuriat collectif auprès des 18-35 ans en lien avec les activités de l'Alliance des jeunes coopérateurs et mutualistes du Québec.
- Soutenir la mise en œuvre et assurer le suivi des projets d'entrepreneuriat collectif jeunesse.
- Dans la mise en place de CJS, en collaboration étroite avec le Réseau de la coopération du travail du Québec, soutenir les activités de mobilisation locale et régionale visant la constitution de comités locaux ou autres et participer, au besoin, aux rencontres des comités locaux ou autres.
- Initier, contribuer et promouvoir les activités de la Semaine de la relève coopérative.
- Assurer la formation des animateurs, des enseignants et autres intervenants dans l'utilisation des outils d'entrepreneuriat collectif jeunesse.
- Veiller à l'intégrité éducative des projets mis en place.
- Assurer des services en langue française et anglaise. Concernant les services en langue anglaise, un agent anglophone basé à Montréal est disponible pour toutes les régions du Québec.
- Contribuer au transfert d'expertise entre les régions.
- Proposer un plan de travail annuel, par région, décrivant les objectifs, les moyens utilisés pour les atteindre, la mesure des résultats ainsi qu'une liste des partenaires impliqués.
- Contribuer à l'évaluation des activités lors des journées bilan annuelles notamment par la production des rapports régionaux.
- S'arrimer avec les orientations du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité en matière d'éducation et de jeunesse dans la mise en œuvre du Défi de l'entrepreneuriat.
- Concernant l'agent de promotion de l'entrepreneuriat collectif jeunesse pour le Nunavik, une stratégie de mise en œuvre du Défi de l'entrepreneuriat prévoit, pour l'année 2009-2010, une année de préparation et d'expérimentation en trois étapes : former l'agent à la pédagogie coopérative et aux valeurs Établissements verts Brundtland, s'assurer de l'adaptation des outils d'éducation à la coopération (EVR, Jeune COOP, CJS) en langue Inuktitut et enfin, expérimenter les outils et les pratiques dans une école d'une communauté.
- Concernant l'agent de promotion de l'entrepreneuriat collectif jeunesse anglophone, il doit promouvoir l'entrepreneuriat collectif jeunesse auprès des commissions scolaires et des milieux anglophones. De plus, ses services devront être disponibles dans toutes les régions du Québec afin de répondre aux demandes des autres agents de promotion à l'entrepreneuriat collectif jeunesse devant intervenir auprès de jeunes anglophones.

Initiales des parties

Initiales des parties

- Concernant l'agent de développement CJS, sous la supervision immédiate du Réseau de la coopération du travail du Québec et en concertation avec le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, il a pour mandat de favoriser l'implantation de projets CJS pour les régions de Montréal et de Laval. De plus, l'agent de développement CJS agira en soutien auprès de toutes les régions du Québec en ce qui concerne le développement d'outils et d'activités répondant aux intérêts et besoins des membres du réseau CJS et des milieux et il collaborera à la diffusion et au partage d'information entre les membres et les partenaires du réseau CJS. Il soutiendra également la responsable de la formation CJS dans l'organisation de la journée bilan annuelle.

Toute modification au mandat de l'agent de promotion de l'entrepreneuriat collectif jeunesse ou de l'agent de développement CJS devra être entérinée conjointement par le Secrétariat à la jeunesse et le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité.

Initiales des parties

Initiales des parties

ANNEXE C

DESCRIPTION DE FONCTIONS Coordonnateur de l'éducation et de la jeunesse

RESPONSABILITÉ GÉNÉRALE

Sous la supervision de la directrice de l'éducation et de la jeunesse, la coordonnatrice organise, planifie et réalise les activités liées au déploiement du plan d'action en matière d'éducation et de jeunesse du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité dans la mise en œuvre du Défi de l'entrepreneuriat.

RESPONSABILITÉS SPÉCIFIQUES

1. Soutenir, en collaboration avec la directrice de l'éducation et de la jeunesse du Conseil, le réseau des agents de promotion de l'entrepreneuriat collectif jeunesse et l'agent de développement CJS œuvrant dans la mise en œuvre du Défi de l'entrepreneuriat.

- Organiser des sessions de formation d'éducation coopérative pour les agents.
- Organiser et animer des sessions thématiques pour parfaire la qualification des agents, en réponse à leurs besoins.
- Concevoir et réaliser des activités de réseautage des agents sur une base interrégionale.
- Collaborer, avec la directrice de l'éducation et de la jeunesse, au développement et au renforcement des partenariats nationaux et régionaux en matière d'éducation à la coopération et à l'entrepreneuriat collectif jeunesse.
- Concevoir des outils de communication interne pour favoriser l'information et la cohésion des agents.
- Planifier, organiser et diffuser des activités de relations publiques et médiatiques pour mettre en valeur les agents, leur pratique et leur milieu.
- Initier et animer des activités de promotion lors d'événements nationaux et régionaux des différents partenaires de l'éducation, de l'entrepreneuriat, des syndicats, etc.
- Contribuer à l'évaluation des activités, notamment par l'organisation des journées bilan annuelles.
- Effectuer le suivi auprès des agents des plans d'action régionaux et des rapports budgétaires.
- Assurer le suivi administratif du protocole auprès du Secrétariat à la jeunesse dans la mise en œuvre du Défi de l'entrepreneuriat.

2. Coordonner, en collaboration avec la directrice de l'éducation et de la jeunesse du Conseil, le déploiement d'outils et d'activités utiles à la mise en œuvre des plans d'action des agents.

- Participer à la conception et à l'élaboration d'outils d'éducation à la coopération et à l'entrepreneuriat collectif pour les 5 à 35 ans, dans les écoles et dans les milieux.
- Participer au suivi de projets en matière d'éducation et de jeunesse du Conseil dans la mise en œuvre du Défi de l'entrepreneuriat.
- Favoriser l'arrimage des plans d'action des agents avec ceux de l'Alliance des jeunes coopérateurs et mutualiste du Québec.

Toute modification au mandat de coordonnateur de l'éducation et de la jeunesse devra être entérinée conjointement par le Secrétariat à la jeunesse et le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité.

Initiales des parties 

Initiales des parties 

ANNEXE D

DESCRIPTION DE FONCTIONS Agent de liaison 18-35

RESPONSABILITÉ GÉNÉRALE

Sous la supervision de la directrice de l'éducation et de la jeunesse, l'agent de liaison 18-35 soutient la promotion de l'entrepreneuriat collectif jeunesse après des 18-35 ans dans la mise en œuvre du Défi de l'entrepreneuriat en lien avec le plan d'action en matière d'éducation et de jeunesse du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité et celui de l'Alliance des jeunes coopérateurs et mutualistes du Québec.

RESPONSABILITÉS SPÉCIFIQUES

1. Soutenir, en collaboration avec la directrice de l'éducation et de la jeunesse du Conseil, la concertation, le déploiement, la promotion et l'innovation en matière d'éducation coopérative et d'entrepreneuriat collectif jeunesse dans la mise en œuvre du Défi de l'entrepreneuriat.
 - Organiser et réaliser la mise en réseau des jeunes coopérateurs et mutualistes au sein de l'Alliance des jeunes coopérateurs et mutualistes du Québec.
 - Soutenir la mobilisation en région des jeunes de 18-35 ans autour d'actions et de projets d'entrepreneuriat collectif jeunesse en réponse à leurs besoins.
 - Concevoir des outils de communication interne pour favoriser l'information et la cohésion des jeunes de l'Alliance des jeunes coopérateurs et mutualistes du Québec.
 - Planifier, organiser et diffuser des activités de relations publiques et médiatiques pour mettre en valeur l'Alliance des jeunes coopérateurs et mutualistes du Québec, son réseau et ses activités.
 - Organiser les rencontres nationales de l'Alliance des jeunes coopérateurs et mutualistes du Québec.
 - Organiser et assurer le suivi des rencontres du comité de coordination de l'Alliance des jeunes coopérateurs et mutualistes du Québec.
 - Favoriser l'intercoopération à l'échelle nationale et régionale dans le renforcement d'une culture entrepreneuriale à l'école et dans le milieu.
2. En collaboration avec la coordonnatrice aux dossiers jeunesse du Conseil, assurer le transfert d'expertise en matière d'éducation à la coopération et à l'entrepreneuriat collectif jeunesse développée depuis 2004 dans la mise en œuvre du Défi de l'entrepreneuriat.
 - Contribuer à la cohérence, la complémentarité et le renforcement des pratiques et des outils existants en matière d'éducation à la coopération et à l'entrepreneuriat collectif jeunesse, auprès des 18-35 ans.
 - Soutenir la concertation des acteurs locaux et régionaux sur l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de déploiement des outils et des pratiques.

Toute modification au mandat de l'agent de liaison 18-35 devra être entérinée conjointement par le Secrétariat à la jeunesse et le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité.

Initiales des parties

Initiales des parties

ANNEXE E

MODALITÉS DE GESTION

Agent de promotion de l'entrepreneuriat collectif jeunesse et agent de développement CJS

EMBAUCHE

Les agents de promotion de l'entrepreneuriat collectif jeunesse et l'agent de développement CJS devront être âgés, dans la mesure du possible, de moins de 35 ans et posséder une formation ou une expérience pertinente. Suite à l'embauche, la coopérative de développement régional ou l'organisme dédié devra aviser le Secrétariat à la jeunesse et déposer le curriculum vitae de la ressource retenue ainsi qu'un document démontrant son âge.

Les agents de promotion de l'entrepreneuriat collectif jeunesse et l'agent de développement CJS devront travailler à la réalisation du mandat tel que défini à l'annexe A à raison de 35 heures par semaine ou selon la politique salariale en vigueur à la coopérative de développement régional ou de l'organisme dédié.

DÉPENSES ADMISSIBLES

Règle générale

À l'exception des frais généraux et de gestion qui sont fixés à un maximum de 6 % et des frais de formation qui sont fixés à un minimum de 2 %, les frais de déplacement et de représentation, les autres frais liés à la réalisation de la tâche peuvent être ajustés en fonction du salaire et des charges sociales accordées par l'Organisme.

Règles spécifiques :

Salaire et charges sociales de l'agent de promotion à l'entrepreneuriat collectif jeunesse :

Ce poste budgétaire inclut le salaire et les charges sociales attribuables exclusivement à l'agent de promotion à l'entrepreneuriat collectif jeunesse ou l'agent de développement CJS. Exceptionnellement, le salaire et les charges sociales de la ressource responsable de la formation CJS pourront être admissibles.

À l'exception de l'agent pour le territoire du Nunavik et de l'agent de développement CJS, le salaire, incluant les charges sociales, ne pourra représenter plus de 80 % de l'enveloppe annuelle. En respect des politiques salariales en vigueur, le salaire annuel accordé, incluant les charges sociales, pourra être augmenté ou diminué de 10 % de l'enveloppe annuelle.

Frais de déplacements et de représentation :

Ce poste budgétaire inclut les frais de déplacement et de représentation générés par les agents de promotion de l'entrepreneuriat collectif jeunesse et l'agent de développement CJS dans le cadre de leur mandat.

Frais de formation :

Les frais de formation s'adressent uniquement aux agents de promotion de l'entrepreneuriat collectif jeunesse et l'agent de développement CJS pour des formations spécifiques en entrepreneuriat, en coopération ou en économie sociale. Il peut s'agir de cours ou de colloques, mais ils doivent constituer des formations externes et non du salaire d'encadrement.

Autres frais liés à la réalisation de la tâche :

Ce poste budgétaire inclut les dépenses liées à la réalisation des activités des agents de promotion de l'entrepreneuriat collectif jeunesse et l'agent de développement CJS dans le cadre de leur mandat. Les frais suivants sont inclus dans cette catégorie :

- la publicité ;
- les frais de poste et de messagerie ;
- les fournitures de bureau ;

Initiales des parties

Initiales des parties

ANNEXE F

MODALITÉS DE GESTION

Coordonnateur de l'éducation et de la jeunesse et agent de liaison 18-35

EMBAUCHE

Le coordonnateur de l'éducation et de la jeunesse devra travailler à la réalisation de son mandat tel que défini à l'annexe C à raison de 35 heures par semaine ou selon la politique salariale en vigueur. L'agent de liaison 18-35 devra travailler à la réalisation de leur mandat tel que défini à l'annexe D à raison de 35 heures par semaine ou selon la politique salariale en vigueur.

DÉPENSES ADMISSIBLES

Règle générale

À l'exception des frais généraux et de gestion qui sont fixés à un maximum de 6 %, le salaire et les charges sociales, les frais de déplacement, les frais de formation et les autres frais liés à la réalisation de la tâche peuvent être ajustés par l'Organisme.

Règles spécifiques :

Salaire et charges sociales :

Ce poste comprend les salaires, incluant les charges sociales, du coordonnateur de l'éducation et de la jeunesse et de l'agent de liaison 18-35.

Frais de déplacements et de représentation :

Ce poste budgétaire inclut les frais de déplacement et de représentation générés par le coordonnateur de l'éducation et de la jeunesse et l'agent de liaison 18-35 dans le cadre de leurs mandats respectifs.

Frais de formation :

Les frais de formation s'adressent uniquement au coordonnateur de l'éducation et de la jeunesse et de l'agent de liaison 18-35. Les frais de formation doivent constituer des formations externes et non du salaire d'encadrement versé à l'interne.

Autres frais liés à la réalisation de la tâche :

Ce poste budgétaire inclut des dépenses relatives à la réalisation des activités des coordinations nationales du réseau des agents de promotion à l'entrepreneuriat collectif jeunesse et de soutien aux initiatives d'entrepreneuriat collectif et d'économie sociale auprès de jeunes de 35 ans et moins. Les frais suivants sont inclus dans cette catégorie :

- les frais de location de salles, de repas et d'hébergement pour la tenue d'activités de formation destinées aux agents de promotion à l'entrepreneuriat collectif jeunesse ;
- les frais de déplacement remboursés aux agents de promotion à l'entrepreneuriat collectif jeunesse participant à une activité de formation dans le cadre du Projet ;
- la publicité ;
- les frais de poste et de messagerie ;
- les fournitures de bureau ;
- la location d'équipement ;
- l'achat de certains équipements (s'il en coûte moins cher que la location).

Frais généraux et de gestion :

Ce poste budgétaire inclut la portion imputable au coordonnateur de l'éducation et de la jeunesse et à l'agent de liaison 18-35 des frais généraux et de gestion liés :

- au coût du loyer ;
- au coût d'une ligne téléphonique et d'accès à Internet ;
- aux frais d'administration ;
- aux frais de supervision et d'encadrement.

Toute modification aux modalités de gestion applicables au coordonnateur de l'éducation et de la jeunesse et à l'agent de liaison 18-35 devra être entérinée conjointement par le Secrétariat à la jeunesse et le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité.

Initiales des parties

Initiales des parties

ANNEXE G

MODÈLE POUR LA PRÉSENTATION
DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES

ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES
COUVRANT LA PÉRIODE DU (à remplir par l'Organisme) AU (à remplir par l'Organisme)
POUR LE PROJET (soutenir les initiatives d'entrepreneuriat collectif et d'économie sociale grâce
au réseau des agents de promotion à l'entrepreneuriat collectif jeunesse)

REVENUS

Subvention du Secrétariat à la jeunesse XXX \$

DÉPENSES – Coordination nationale du moyen d'action

Salaire et charges sociales - Coordonnateur de l'éducation et de la jeunesse XXX \$

Salaire et charges sociales – Agent de liaison 18-35 XXX \$

Frais de déplacement et de représentation : XXX \$

Frais de formation : XXX \$

Autres frais liés à la réalisation de la tâche : XXX \$

Frais généraux et de gestion : XXX \$

Sous-total XXX \$

**DÉPENSES - Agent de promotion de l'entrepreneuriat collectif jeunesse
et agent de développement CJS**

Salaire et charges sociales : XXX \$

Frais de déplacement et de représentation : XXX \$

Frais de formation : XXX \$

Autres frais liés à la réalisation de la tâche : XXX \$

Frais généraux et de gestion : XXX \$

Mesure de soutien pour les bureaux régionaux : XXX \$

Sous-total XXX \$

TOTAL DES DÉPENSES XXX \$

SURPLUS / (DÉFICIT) XXX \$

Signature de la présidente-directrice générale de l'Organisme

Date

Initiales des parties

Initiales des parties

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

7. Initiatives mises en place en 2009-2010 afin d'associer les jeunes au développement local et régional. Sommes dépensées pour chacune des initiatives et prévisions pour 2010-2011.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

1. **Financement du fonctionnement des forums jeunesse régionaux, notamment des agents de participation citoyenne et de la Table de concertation des forums jeunesse régionaux.**
2009-2010 : 3 806 610 \$ (Forums jeunesse + Table de concertation des forums jeunesse)
2. **Financement du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ).**
2009-2010 : 10 182 034 \$
3. **Financement du fonctionnement du Cree Nation Youth Council et de l'Association des jeunes du Nunavik Saputiit**
2009-2010 : 332 765 \$
4. **Financement du Fonds d'investissement jeunesse des communautés crie et inuite**
2009-2010 : 501 140 \$
5. **Financement de Place aux jeunes en région.**
2009-2010 : 3 215 000 \$
6. **Crédit d'impôt offert aux nouveaux diplômés travaillant dans une région ressource éloignée.**
2009-2010 : Nous attendons d'obtenir les données 2009-2010 de la part du ministère des Finances

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

7. Initiatives mises en place en 2009-2010 afin d'associer les jeunes au développement local et régional. Sommes dépensées pour chacune des initiatives et prévisions pour 2010-2011.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

7. **Financement d'agents de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse et d'agents de promotion à l'entrepreneuriat collectif jeunesse.**

ASEJ (pour le financement de ressources dans les CJE et le RCJEQ)

2009-2010 : 5 182 040 \$

APECJ (majoritairement localisé dans les coopératives de développement régional)

2009-2010 : 1 307 000 \$

8. **Participation au Comité interministériel sur la ruralité.**

2009-2010 : Aucun financement n'est prévu pour ce comité

9. **Participation à l'entente spécifique « MigrAction » visant à influencer positivement le bilan migratoire des jeunes du Saguenay-Lac-Saint-Jean.**

2009-2010 : 274 920 \$

10. **Financement au développement de la mesure IDEO 16-17.**

2009-2010 : 4 464 566 \$ (pour le financement de ressources dans les CJE et le RCJEQ)

11. **Concours « Je prends ma place ».**

2009-2010 : 93 365 \$

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

8. Sommes allouées depuis 2005-2006, ventilées par région, au Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ). Prévisions pour 2010-2011.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

Régions	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011*
Bas-Saint-Laurent	s/o	462 000 \$	462 000 \$	462 000 \$	462 000 \$	462 000 \$
Saguenay-Lac-Saint-Jean	s/o	484 904 \$	484 904 \$	484 904 \$	484 904 \$	484 904 \$
Capitale-Nationale	s/o	689 444 \$	689 444 \$	689 444 \$	689 444 \$	689 444 \$
Mauricie	s/o	459 977 \$	459 977 \$	459 977 \$	468 131 \$	468 131 \$
Estrie	s/o	479 183 \$	479 183 \$	479 183 \$	484 738 \$	484 738 \$
Montréal	s/o	1 398 128 \$	1 398 128 \$	1 398 128 \$	1 438 443 \$	1 438 443 \$
Outaouais	s/o	483 968 \$	483 968 \$	483 968 \$	483 968 \$	483 968 \$
Abitibi-Témiscamingue	s/o	427 301 \$	427 301 \$	427 301 \$	446 530 \$	446 530 \$
Côte-Nord	s/o	405 208 \$	405 208 \$	405 208 \$	405 208 \$	405 208 \$
Nord-du-Québec - Instance Jamésie	s/o	228 795 \$	228 795 \$	228 795 \$	250 570 \$	250 570 \$
Nord-du-Québec - Instance Crie	s/o	228 795 \$	228 795 \$	228 795 \$	250 570 \$ *	250 570 \$ *
Nord-du-Québec - Instance Inuite	s/o	228 794 \$	228 794 \$	228 794 \$	250 570 \$ *	250 570 \$ *
Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	s/o	401 405 \$	401 405 \$	401 405 \$	405 837 \$	405 837 \$
Chaudière-Appalaches	s/o	522 397 \$	522 397 \$	522 397 \$	522 397 \$	522 397 \$
Laval	s/o	511 000 \$	511 000 \$	511 000 \$	511 000 \$	511 000 \$
Lanaudière	s/o	526 000 \$	526 000 \$	526 000 \$	557 208 \$	557 208 \$
Laurentides	s/o	529 104 \$	529 104 \$	529 104 \$	578 434 \$	578 434 \$
Montérégie Est	s/o	544 627 \$	544 627 \$	544 627 \$	620 523 \$	620 523 \$
Vallée du Haut-Saint-Laurent	s/o	278 249 \$	278 249 \$	278 249 \$	479 197 \$	479 197 \$
Longueuil	s/o	257 468 \$	257 468 \$	257 468 \$	436 740 \$	436 740 \$
Centre-du-Québec	s/o	453 253 \$	453 253 \$	453 253 \$	456 762 \$	456 762 \$
Montant total pour le financement de la mesure :	s/o	10 000 000 \$	10 000 000 \$	10 000 000 \$	10 182 034 \$	10 182 034 \$
Montant total pour le financement Fonds d'investissement jeunesse des communautés crie et inuite	s/o	s/o	s/o	s/o	501 140 \$	501 140 \$
Montant total pour le financement des Fonds d'investissement jeunesse	s/o	10 000 000 \$	10 000 000 \$	10 000 000 \$	10 683 174 \$	10 683 174 \$

* À noter que dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014, il y a eu la création d'un Fonds d'investissement jeunesse des communautés crie et inuite, indépendant du FRIJ. Ce fonds s'élève à une somme de 501 140 \$ annuellement, réparti en part égale entre le Cree Nation Youth Council et l'Association des jeunes du Nunavik Saputiit.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

9. Ventilation, par région, des subventions allouées aux forums jeunesse régionaux en 2009-2010 et prévisions 2010-2011.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

Régions	2009-2010	2010-2011*
Bas-Saint-Laurent	636 651 \$	640 144 \$
Saguenay-Lac-Saint-Jean	664 200 \$	667 786 \$
Capitale-Nationale	883 954 \$	887 844 \$
Mauricie	644 717 \$	648 249 \$
Estrie	663 609 \$	667 187 \$
Montréal	1 690 497 \$	1 695 538 \$
Outaouais	663 821 \$	667 418 \$
Abitibi-Témiscamingue	619 244 \$	622 698 \$
Côte-Nord	575 502 \$	578 908 \$
Nord-du-Québec – Instance Jamésienne	416 953 \$	420 280 \$
Nord-du-Québec – Instance Crie	416 953 \$	420 280 \$
Nord-du-Québec – Instance Inuite	416 953 \$	420 280 \$
Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	575 507 \$	578 900 \$
Chaudière-Appalaches	706 307 \$	709 985 \$
Laval	691 521 \$	695 132 \$
Lanaudière	739 123 \$	742 761 \$
Laurentides	763 537 \$	767 239 \$
Montérégie Est	814 819 \$	818 705 \$
Vallée du Haut-Saint-Laurent	659 471 \$	663 076 \$
Longueuil	616 480 \$	620 075 \$
Centre-du-Québec	632 732 \$	636 251 \$
Montant total pour le financement de la mesure :	14 492 551 \$	14 568 736 \$

* Prévvision 2010-2011

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

10. Subventions à la Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec depuis 2005-2006 et prévisions pour 2010-2011.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

2005-2006

– 250 000 \$

2006-2007

– 250 000 \$

2007-2008

– 227 450 \$

2008-2009

– 250 000 \$ (fonctionnement) + 14 400 \$ (pour l'organisation d'une rencontre des APC)

2009-2010

– 330 000 \$

2010-2011*

– 336 600 \$

* Prévisions

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

11. Copie des analyses, études, scénarios produits en 2009-2010 afin d'évaluer les mesures à mettre en place pour lutter contre l'exode des jeunes.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

Le premier ministre du Québec a lancé en mars 2009 la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 qui identifiait six principaux défis dont le défi des régions. Concernant ce défi, des choix stratégiques, des mesures et des moyens d'action ont été déterminés :

CHOIX STRATÉGIQUE : Favoriser la présence des jeunes dans toutes les régions du Québec.

Mesure : Soutenir le retour, l'établissement et le maintien en région.

Moyens d'action :

1. Consolider le soutien à Place aux jeunes.
2. Au cours de la mise en œuvre de la Stratégie, bonifier le crédit d'impôt offert aux nouveaux diplômés travaillant dans une région ressource éloignée.

Mesure : Améliorer la continuité, la complémentarité et la cohérence des services

Moyens d'action :

1. Poursuivre l'Engagement jeunesse afin d'accroître la cohésion et la complémentarité des services offerts aux jeunes.
2. Mettre sur pied le Plan de cheminement vers l'autonomie visant à aider les jeunes, dès leurs 16 ans, dans leur passage à la vie autonome et leur intégration sociale.

Mesure : Encourager le développement de projets novateurs par et pour les jeunes

Moyens d'action :

1. Reconduire les fonds régionaux d'investissement jeunesse.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

12. Sommes allouées en 2009-2010 à des mesures visant à contrer l'exode des jeunes et prévisions pour 2010-2011.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

Place aux jeunes

Somme allouée pour 2009-2010 : 3 215 000 \$

Somme prévue pour 2010-2011 : 3 279 300 \$

MigrAction

Somme allouée pour 2009-2010 : 274 920 \$

Somme allouée pour 2010-2011 : 278 917 \$

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

13. Liste des comités interministériels et des autres partenaires auxquels participe le Secrétariat à la jeunesse.
Préciser les mandats, les membres, le budget alloué et les résultats.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

COMITÉS ET GROUPES DE TRAVAIL INTERMINISTÉRIELS

Stratégie d'action jeunesse 2009-2014

- Comité interministériel sur la Stratégie d'action jeunesse
- Réseau des répondants jeunesse
- Comité interministériel de l'Engagement jeunesse
- Comité d'évaluation de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014
- Comité des communications
- Comité de suivi de la mesure IDEO 16-17
- Comité interministériel du Défi de l'entrepreneuriat jeunesse
- Comité pour l'élaboration d'un plan d'action visant à améliorer la formation scolaire en santé et sécurité au travail des jeunes
- Réseau international gouvernemental en matière de jeunesse

Santé et services sociaux

- Comité interministériel du plan d'action gouvernemental en toxicomanie
- Comité aviseur sur l'exclusion sociale et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes
- Table d'action interministérielle en itinérance
- Comité Transition École - Vie active
- Comité interministériel sur le Plan d'action québécois sur les gangs de rue

Communautés autochtones

- Assemblée des coordonnatrices et coordonnateurs autochtones

Action communautaire

- Comité interministériel de l'action communautaire

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

13. Liste des comités interministériels et des autres partenaires auxquels participe le Secrétariat à la jeunesse.
Préciser les mandats, les membres, le budget alloué et les résultats.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

Environnement et développement durable

- Comité interministériel sur le développement durable

Région et occupation du territoire

- Comité de suivi de la Politique jeunesse au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation – volet établissement et relève agricole
- Comité de suivi de la Politique nationale de la ruralité
- Groupe de travail interministériel sur l'Approche territoriale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale
- Table Québec-région
- Table Québec-région technique

Emploi, loisir, sport et tourisme

- Comité interministériel de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Éducation

- Comité conseil du programme de recherche sur la persévérance et la réussite scolaire
- Comité conseil de mise en œuvre de L'école, j'y tiens
- Comité de suivi de la mise en œuvre de la Politique-cadre en lien avec les saines habitudes de vie
- Comité d'interprétation de la Politique-cadre en lien avec les saines habitudes de vie École en santé
- Comité de suivi sur la formation en santé et sécurité au travail dans le milieu scolaire

Francophonie

- Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne
- Comité jeunesse sur la francophonie canadienne

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

13. Liste des comités interministériels et des autres partenaires auxquels participe le Secrétariat à la jeunesse.
Préciser les mandats, les membres, le budget alloué et les résultats.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

Immigrations et communautés culturelles

- Comité interministériel de la politique gouvernementale La diversité : une valeur ajoutée

Relations internationales

- Comité de suivi de la commission permanente de coopération franco-québécoise
- Comité de suivi de mise en œuvre de la politique internationale du gouvernement du Québec

COMITÉS AVEC DES PARTENAIRES EXTERNES

- Comité des partenaires et sous-comités de la Stratégie d'action jeunesse
- Comité des partenaires du Défi de l'entrepreneuriat jeunesse
- Comité consultatif jeunes d'Emploi-Québec
- Comité de suivi de l'entente de partenariat sur la réussite éducative des jeunes dans les Laurentides (PREL)
- Comité de pérennité du Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire (CRÉPAS) au Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Conseil d'administration de la Table des Forums jeunesse régionaux du Québec
- Table de concertation COSMOSS (Communauté Ouverte et Solidaire pour un Monde Outillé, Scolarisé et en Santé) du Bas-Saint-Laurent
- Comité de suivi et d'évaluation de l'entente spécifique «MigrAction» au Saguenay-Lac-Saint-Jean visant à influencer positivement le bilan migratoire des jeunes
- Groupe de travail mixte sur l'homophobie
- Comité de gestion de l'Entente de partenariat visant le déploiement de services de travail de rue au Bas-Saint-Laurent
- Conseil d'administration du Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ), membre à titre d'observateur

La participation du SAJ à ces divers comités n'a pas entraîné de frais particuliers.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

14. Ventilation des sommes accordées à la Fondation Chagnon dans le cadre de l'initiative conjointe qui vise à soutenir des actions régionales en faveur de la persévérance scolaire et de la réussite éducative. Liste des organismes ayant bénéficié de ces sommes pour 2009-2010 et montants versés.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

L'entente avec la Fondation Chagnon prévoit le versement de 25 M\$ au cours des exercices financiers 2009-2010 à 2013-2014.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

15. Tous documents, notes, mémos, lettres ou état de situation relativement à l'abolition du Conseil permanent de la jeunesse et le transfert de ses activités au Secrétariat à la jeunesse ainsi que la ventilation des économies budgétaires projetées.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

Les documents demandés ne sont pas accessibles en vertu des dispositions de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

16. Liste de toutes les formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du ministère. Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.

PROGRAMME 05 - ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

Activités	Lieu	Coût	Nombre participants	Entreprise ressource
Perfectionnement planification stratégique	Québec	263 \$	1	ÉNAP
Forfait programmation 2009-2010 de l'Institut de gestion financière (6 midis-conférences)	Québec	780 \$	2	Institut de gestion financière
Formation «Relations interpersonnelles pour personnel en situation de gestion»	Québec	215 \$	1	Regroupement de réseaux en santé des personnes au travail
Formation «Excel M-1 Base»	Québec	230 \$	2	AFI Transition inc.
Journée des communications gouvernementales	Québec	450 \$	3	Forum des responsables des communications du gouvernement du Québec
Programme de communication et leadership	Québec	430 \$	2	Club Les Optimates
Session de préparation à la retraite	Québec	330 \$	1	CARRA
Formation «Comptabilité de base»	Québec	---	1	Contrôleur des finances
Formation «Cycle budgétaire et budget de dépenses»	Québec	---	1	Contrôleur des finances
Formation «Comptabilité de base: fin de période»	Québec	---	1	Contrôleur des finances
Formation «Les crédits: assouplissements budgétaires»	Québec	---	1	Contrôleur des finances

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF
ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

QUESTIONS No	LISTE DES QUESTIONS	PAGE
36	Liste détaillée des mesures (engagements) contenues dans la Stratégie d'action jeunesse 2008-2011.	36.1
37	Préciser les investissements réalisés en 2009-2010 et ceux requis en 2010-2011 et 2011-2012 dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse.	37.1
38	Montants versés à l'organisme Place aux jeunes pour l'année 2007-2008, 2008-2009, 2009-2010. Prévisions pour 2010-2011.	38.1
39	État de situation concernant la mise sur pied de Contact jeunesse et préciser : a) sommes allouées en 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010. Prévisions pour 2010-2011; b) ventilation budgétaire détaillée, en précisant notamment le montant affecté aux dépenses d'opération; c) état d'avancement des travaux, par région.	39.1
40	Sommes allouées (ventilées) en 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010 au Défi de l'entrepreneuriat jeunesse. Prévisions pour 2010-2011.	40.1
41	Initiatives mises en place en 2009-2010 afin d'accroître la présence des jeunes dans le secteur public (ministères, organismes, agences, régies).	41.1
42	Initiatives mises en place en 2009-2010 afin d'associer les jeunes au développement local et régional.	42.1
43	Initiatives mises en place en 2009-2010 afin d'améliorer la continuité des services offerts aux jeunes.	43.1
44	Sommes allouées en 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010 ventilées par région, au Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ). Prévisions pour 2010-2011.	44.1

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

QUESTIONS No	LISTE DES QUESTIONS	PAGE
45	Concernant les forums jeunesse régionaux, préciser, par région : a) sommes allouées en 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010 et prévisions pour 2010-2011; b) liste des membres des forums jeunesse régionaux.	45.1
46	Copie des analyses, études, scénarios produits en 2009-2010 afin d'évaluer les mesures à mettre en place pour lutter contre l'exode des jeunes.	46.1
47	Sommes allouées en 2009-2010 à des mesures visant à contrer l'exode des jeunes et prévisions pour 2010-2011.	47.1
48	Liste des comités interministériels et avec d'autres partenaires auxquels participe le Secrétariat à la jeunesse. Préciser les mandats, les membres, le budget alloué et les résultats.	48.1
49	État de la situation du programme Partenaires de la jeunesse et de son financement.	49.1

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

36. Liste détaillée des mesures (engagements) contenues dans la Stratégie d'action jeunesse 2008-2011.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

Nom de la mesure

Aucune mesure. La Stratégie d'action jeunesse 2008-2011 n'existe pas.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

37. Préciser les investissements réalisés en 2009-2010 et ceux requis en 2010-2011 et 2011-2012 dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Stratégie d'action jeunesse	42 002 591 \$	50 272 774 \$	51 630 289 \$

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

38. Montants versés à l'organisme Place aux jeunes pour l'année 2007-2008, 2008-2009, 2009-2010. Prévisions pour 2010-2011.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

Place aux jeunes

Montant versé pour 2007-2008 : 2 639 500 \$

Montant versé pour 2008-2009 : 2 559 500 \$

Montant versé pour 2009-2010 : 3 146 732 \$

Somme prévue pour 2010-2011 : 3 279 300 \$

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

39. État de situation concernant la mise sur pied de Contact jeunesse et préciser :
- a) sommes allouées en 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010. Prévisions pour 2010-2011;
 - b) ventilation budgétaire détaillée, en précisant notamment le montant affecté aux dépenses d'opération;
 - c) état d'avancement des travaux, par région.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

Contact jeunesse a été initié par le Plan d'action jeunesse 2002-2005 et n'existe plus.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
 RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

40. Sommes allouées (ventilées) en 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010 au Défi de l'entrepreneuriat jeunesse.
 Prévisions pour 2010-2011.

PROGRAMME 05 - ÉLÉMENT 01 : Secrétariat à la jeunesse

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011 (prévision)
Défi de l'entrepreneuriat jeunesse	7 945 356 \$	8 060 289 \$	9 462 140 \$	10 558 444 \$

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

41. Initiatives mises en place en 2009-2010 afin d'accroître la présence des jeunes dans le secteur public (ministères, organismes, agences, régies).

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du Trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

42. Initiatives mises en place en 2009-2010 afin d'associer les jeunes au développement local et régional.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

1. **Financement du fonctionnement des forums jeunesse régionaux, notamment des agents de participation citoyenne et de la Table de concertation des forums jeunesse régionaux.**
2. **Financement du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ).**
3. **Financement du fonctionnement du Cree Nation Youth Council et de l'Association des jeunes du Nunavik Saputiit.**
4. **Financement du Fonds d'investissement jeunesse des communautés crié et inuite.**
5. **Financement de Place aux jeunes en région.**
6. **Crédit d'impôt offert aux nouveaux diplômés travaillant dans une région ressource éloignée.**
7. **Financement d'agents de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse et d'agents de promotion à l'entrepreneuriat collectif jeunesse.**
8. **Participation au Comité interministériel sur la ruralité.**
9. **Participation à l'entente spécifique « MigrAction » visant à influencer positivement le bilan migratoire des jeunes du Saguenay-Lac-Saint-Jean.**
10. **Financement au développement de la mesure IDEO 16-17.**
11. **Concours « Je prends ma place ».**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

43. Initiatives mises en place en 2009-2010 afin d'améliorer la continuité des services offerts aux jeunes.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

L'Engagement jeunesse vise : à favoriser l'autonomie personnelle, sociale et professionnelle des 16 à 24 ans sous-scolarisés ou sans emploi, en privilégiant la qualification et l'insertion en emploi, notamment en améliorant la continuité des services jeunesse, leur efficacité et leur cohérence. Afin d'assurer une meilleure continuité des services, l'engagement mise principalement sur l'amélioration de l'accueil, de la référence et de l'accompagnement, la simplification des procédures administratives, la réduction des délais d'accès et une transition harmonieuse des jeunes entre les services. Cet engagement était l'une des principales mesures de la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009 et il conserve ce statut dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014.

La Stratégie d'action jeunesse 2006-2009 a annoncé la mise en œuvre de l'Engagement jeunesse dans lequel les ministères de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, de l'Immigration et des Communautés culturelles et le ministère de la Santé et des Services sociaux se sont engagés à œuvrer à l'amélioration de la continuité des services jeunesse ainsi que leur efficacité et leur cohérence.

Le Secrétariat à la jeunesse a mis sur pied un comité de coordination qui a le mandat d'élaborer un plan d'action national de continuité et d'adaptation de services aux jeunes à partir de constat et de priorité identifiés par des comités régionaux et locaux.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

44. Sommes allouées en 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010 ventilées par région, au Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ).
Prévisions pour 2010-2011.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

Régions	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Bas-Saint-Laurent	462 000 \$	462 000 \$	462 000 \$	462 000 \$
Saguenay-Lac-Saint-Jean	484 904 \$	484 904 \$	484 904 \$	484 904 \$
Capitale-Nationale	689 444 \$	689 444 \$	689 444 \$	689 444 \$
Mauricie	459 977 \$	459 977 \$	468 131 \$	468 131 \$
Estrie	479 183 \$	479 183 \$	484 738 \$	484 738 \$
Montréal	1 398 128 \$	1 398 128 \$	1 438 443 \$	1 438 443 \$
Outaouais	483 968 \$	483 968 \$	483 968 \$	483 968 \$
Abitibi-Témiscamingue	427 301 \$	427 301 \$	446 530 \$	446 530 \$
Côte-Nord	405 208 \$	405 208 \$	405 208 \$	405 208 \$
Nord-du-Québec - Instance Jamésie	228 795 \$	228 795 \$	250 570 \$	250 570 \$
Nord-du-Québec - Instance Crie	228 795 \$	228 795 \$	250 570 \$ *	250 570 \$ *
Nord-du-Québec - Instance Inuite	228 794 \$	228 794 \$	250 570 \$ *	250 570 \$ *
Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	401 405 \$	401 405 \$	405 837 \$	405 837 \$
Chaudière-Appalaches	522 397 \$	522 397 \$	522 397 \$	522 397 \$
Laval	511 000 \$	511 000 \$	511 000 \$	511 000 \$
Lanaudière	526 000 \$	526 000 \$	557 208 \$	557 208 \$
Laurentides	529 104 \$	529 104 \$	578 434 \$	578 434 \$
Montérégie Est	544 627 \$	544 627 \$	620 523 \$	620 523 \$
Vallée du Haut-Saint-Laurent	278 249 \$	278 249 \$	479 197 \$	479 197 \$
Longueuil	257 468 \$	257 468 \$	436 740 \$	436 740 \$
Centre-du-Québec	453 253 \$	453 253 \$	456 762 \$	456 762 \$
Montant total pour le financement de la mesure :	10 000 000 \$	10 000 000 \$	10 182 034 \$	10 182 034 \$
Montant total pour le financement Fonds d'investissement jeunesse des communautés crie et inuite :	s/o	s/o	501 140 \$	501 140 \$
Montant total pour le financement des Fonds d'investissement jeunesse :	10 000 000 \$	10 000 000 \$	10 683 174 \$	10 683 174 \$

* À noter que dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014, il y a eu la création d'un Fonds d'investissement jeunesse des communautés crie et inuite, indépendant du FRIJ. Ce fonds s'élève à une somme de 501 140 \$ annuellement, réparti en part égale entre le Cree Nation Youth Council et l'Association des jeunes du Nunavik Saputiit.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

45. Concernant les forums jeunesse régionaux, préciser, par région :
a) sommes allouées en 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010 et prévisions pour 2010-2011;
b) liste des membres des forums jeunesse régionaux.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

A) Les sommes allouées en 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010 et prévisions pour 2010-2011

Régions	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011*
Bas-Saint-Laurent	601 721 \$	601 721 \$	636 651 \$	640 144 \$
Saguenay-Lac-Saint-Jean	628 341 \$	628 341 \$	664 200 \$	667 786 \$
Capitale-Nationale	845 052 \$	845 052 \$	883 954 \$	887 844 \$
Mauricie	601 246 \$	601 246 \$	644 717 \$	648 249 \$
Estrie	622 280 \$	622 280 \$	663 609 \$	667 187 \$
Montréal	1 599 771 \$	1 599 771 \$	1 690 497 \$	1 695 538 \$
Outaouais	627 850 \$	627 850 \$	663 821 \$	667 418 \$
Abitibi-Témiscamingue	565 472 \$	565 472 \$	619 244 \$	622 698 \$
Côte-Nord	541 443 \$	541 443 \$	575 502 \$	578 908 \$
Nord-du-Québec - Instance Jamésienne	361 901 \$	361 901 \$	416 953 \$	420 280 \$
Nord-du-Québec - Instance Crie	361 901 \$	361 901 \$	416 953 \$	420 280 \$
Nord-du-Québec - Instance Inuite	361 900 \$	361 900 \$	416 953 \$	420 280 \$
Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	537 141 \$	537 141 \$	575 507 \$	578 900 \$
Chaudière-Appalaches	669 525 \$	669 525 \$	706 307 \$	709 985 \$
Laval	655 417 \$	655 417 \$	691 521 \$	695 132 \$
Lanaudière	671 532 \$	671 532 \$	739 123 \$	742 761 \$
Laurentides	677 186 \$	677 186 \$	763 537 \$	767 239 \$
Montérégie Est	700 064 \$	700 064 \$	814 819 \$	818 705 \$
Vallée du Haut-Saint-Laurent	422 468 \$	422 468 \$	659 471 \$	663 076 \$
Longueuil	401 260 \$	401 260 \$	616 480 \$	620 075 \$
Centre-du-Québec	594 029 \$	594 029 \$	632 732 \$	636 251 \$
Montant total pour le financement des mesures :	13 047 500 \$	13 047 500 \$	14 492 551 \$	14 568 736 \$

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

45. Concernant les forums jeunesse régionaux, préciser, par région :
- sommes allouées en 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010 et prévisions pour 2010-2011;
 - liste des membres des forums jeunesse régionaux.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

B) Liste des membres des forums jeunesse régionaux

	PRÉSIDENT (E)	COORDONNATEUR / COORDONATRICE
Bas-Saint-Laurent	Bruno Paradis	Chantal Dumont
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Yoan vaillancourt	Dominic Dufour
Capitale-Nationale	Jean-Luc Lavoie	Nathalie Vallée
Mauricie	Ludovic Wilmet	Isabelle Bordeleau
Estrie	Guillaume Tousignan	Caroline Falcao
Montréal	Laurence St-Denis	Marie-Hélène Croteau
Outaouais	Isabelle Sabourin	Félix Bussièrès
Abitibi-Témiscamingue	Arianne Cabirol	Samuel Doré
Côte-Nord	Isabel Rioux	Josée Parisée
Nord-du-Québec - Instance Jamésie	Jean-François Trudel	Stéphanie R. Canuel
Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	Julie Jomphe	Annie Robichaud
Chaudière-Appalaches	Manon Jacques	France Boulé
Laval	Farnel Fleurant	Mélissa Giroux
Lanaudière	Dominique Masse	Hugo Valiquette
Laurentides	Francis Lamontagne	Chantal Moutou
Montérégie Est	Martine Laurin-Cayer	Luc Martinet
Vallée du Haut-Saint-Laurent	Pierre Pariseau-Legault	Catherine Kammer-Mayer
Longueuil	Mileille Pelcha	Martin Turbide
Centre-du-Québec	Marie-Pier Vincent	Mélanie Bergeron

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

46. Copie des analyses, études, scénarios produits en 2009-2010 afin d'évaluer les mesures à mettre en place pour lutter contre l'exode des jeunes.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

Le premier ministre du Québec a lancé en mars 2009 la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 qui identifiait six principaux défis dont le défi des régions. Concernant ce défi, des choix stratégiques, des mesures et des moyens d'action ont été déterminés :

CHOIX STRATÉGIQUE : Favoriser la présence des jeunes dans toutes les régions du Québec.

Mesure : Soutenir le retour, l'établissement et le maintien en région.

Moyens d'action :

1. Consolider le soutien à Place aux jeunes.
2. Au cours de la mise en œuvre de la Stratégie, bonifier le crédit d'impôt offert aux nouveaux diplômés travaillant dans une région ressource éloignée.

Mesure : Améliorer la continuité, la complémentarité et la cohérence des services

Moyens d'action :

1. Poursuivre l'Engagement jeunesse afin d'accroître la cohésion et la complémentarité des services offerts aux jeunes.
2. Mettre sur pied le Plan de cheminement vers l'autonomie visant à aider les jeunes, dès leurs 16 ans, dans leur passage à la vie autonome et leur intégration sociale.

Mesure : Encourager le développement de projets novateurs par et pour les jeunes

Moyens d'action :

1. Reconduire les fonds régionaux d'investissement jeunesse.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

47. Sommes allouées en 2009-2010 à des mesures visant à contrer l'exode des jeunes et prévisions pour 2010-2011.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

Place aux jeunes

Somme allouée pour 2009-2010 : 3 215 000 \$

Somme prévue pour 2010-2011 : 3 279 300 \$

MigrAction

Somme allouée pour 2009-2010 : 274 920 \$

Somme allouée pour 2010-2011 : 278 917 \$

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

48. Liste des comités interministériels et avec d'autres partenaires auxquels participe le Secrétariat à la jeunesse.
Préciser les mandats, les membres, le budget alloué et les résultats.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

COMITÉS ET GROUPES DE TRAVAIL INTERMINISTÉRIELS

Stratégie d'action jeunesse 2009-2014

- Comité interministériel sur la Stratégie d'action jeunesse
- Réseau des répondants jeunesse
- Comité interministériel de l'Engagement jeunesse
- Comité d'évaluation de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014
- Comité des communications
- Comité de suivi de la mesure IDEO 16-17
- Comité interministériel du Défi de l'entrepreneuriat jeunesse
- Comité pour l'élaboration d'un plan d'action visant à améliorer la formation scolaire en santé et sécurité au travail des jeunes
- Réseau international gouvernemental en matière de jeunesse

Santé et services sociaux

- Comité interministériel du plan d'action gouvernemental en toxicomanie
- Comité aviseur sur l'exclusion sociale et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes
- Table d'action interministérielle en itinérance
- Comité Transition École - Vie active
- Comité interministériel sur le Plan d'action québécois sur les gangs de rue

Communautés autochtones

- Assemblée des coordonnatrices et coordonnateurs autochtones

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

48. Liste des comités interministériels et avec d'autres partenaires auxquels participe le Secrétariat à la jeunesse.
Préciser les mandats, les membres, le budget alloué et les résultats.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

Action communautaire

- Comité interministériel de l'action communautaire

Environnement et développement durable

- Comité interministériel sur le développement durable

Région et occupation du territoire

- Comité de suivi de la Politique jeunesse au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation – volet établissement et relève agricole
- Comité de suivi de la Politique nationale de la ruralité
- Groupe de travail interministériel sur l'Approche territoriale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale
- Table Québec-région
- Table Québec-région technique

Emploi, loisir, sport et tourisme

- Comité interministériel de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Éducation

- Comité conseil du programme de recherche sur la persévérance et la réussite scolaire
- Comité conseil de mise en œuvre de L'école, j'y tiens
- Comité de suivi de la mise en œuvre de la Politique-cadre en lien avec les saines habitudes de vie
- Comité d'interprétation de la Politique-cadre en lien avec les saines habitudes de vie École en santé
- Comité de suivi sur la formation en santé et sécurité au travail dans le milieu scolaire

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

48. Liste des comités interministériels et avec d'autres partenaires auxquels participe le Secrétariat à la jeunesse.
Préciser les mandats, les membres, le budget alloué et les résultats.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

Francophonie

- Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne
- Comité jeunesse sur la francophonie canadienne

Immigrations et communautés culturelles

- Comité interministériel de la politique gouvernementale La diversité : une valeur ajoutée

Relations internationales

- Comité de suivi de la commission permanente de coopération franco-québécoise
- Comité de suivi de mise en œuvre de la politique internationale du gouvernement du Québec

COMITÉS AVEC DES PARTENAIRES EXTERNES

- Comité des partenaires et sous-comités de la Stratégie d'action jeunesse.
- Comité des partenaires du Défi de l'entrepreneuriat jeunesse
- Comité consultatif jeunes d'Emploi-Québec
- Comité de suivi de l'entente de partenariat sur la réussite éducative des jeunes dans les Laurentides (PREL)
- Comité de pérennité du Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire (CRÉPAS) au Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Conseil d'administration de la Table des Forums jeunesse régionaux du Québec
- Table de concertation COSMOSS (Communauté Ouverte et Solidaire pour un Monde Outillé, Scolarisé et en Santé) du Bas-Saint-Laurent
- Comité de suivi et d'évaluation de l'entente spécifique «MigrAction» au Saguenay-Lac-Saint-Jean visant à influencer positivement le bilan migratoire des jeunes
- Groupe de travail mixte sur l'homophobie
- Comité de gestion de l'Entente de partenariat visant le déploiement de services de travail de rue au Bas-Saint-Laurent
- Conseil d'administration du Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ), membre à titre d'observateur

La participation du SAJ à ces divers comités n'a pas entraîné de frais particuliers.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

49. État de la situation du programme Partenaires de la jeunesse et de son financement.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 01 : SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

Le programme Partenaires de la jeunesse a pris fin à l'expiration de la Stratégie 2006-2009.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

**Demande de renseignements généraux et particuliers requis
par l'opposition officielle et le deuxième groupe d'opposition**

Programme 05 – Jeunesse

Élément 02 – Conseil permanent de la jeunesse

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

**Demande de renseignements généraux et particuliers requis
par l'opposition officielle et le deuxième groupe d'opposition**

Programme 05 – Jeunesse

Élément 02 – Conseil permanent de la jeunesse

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

Renseignements généraux

Élément 02 – Conseil permanent de la jeunesse

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

QUESTION N ^o	LISTE DES QUESTIONS	PAGE
1	<p>Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2009-2010 :</p> <p>— les endroits et dates du départ et du retour; — copie des programmes et rapports de mission; — les personnes rencontrées; — le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, etc.); — le nom des ministres, députés, personnel de cabinet, fonctionnaires concernés (avec leur titre) et autres participants (avec leur titre), regroupés par mission; — la copie des rapports de mission; — pour les organismes, le nom des dirigeants et fonctionnaires concernés; — la liste des ententes signées et/ou annoncées, le cas échéant; — les détails de ces ententes; — les résultats obtenus à ce jour; — les investissements annoncés, le cas échéant.</p>	1.1
2	<p>Pour chacun des voyages fait en avion ou en hélicoptère de chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes, selon le cas, les coûts, les dates et l'itinéraire.</p>	2.1
3	<p>Liste des dépenses en publicité (incluant dans Internet), en articles promotionnels et en commandites :</p> <p>— les sommes dépensées pour l'exercice financier 2009-2010 et les prévisions pour 2010-2011; — les firmes de publicité; — le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); — le nom des fournisseurs, incluant les contrats de photographes; — le but visé par chaque dépense; — dans le cas d'une commandite, l'organisme bénéficiaire.</p>	3.1
4	<p>Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2009-2010 en indiquant :</p> <p>— le nom du professionnel ou de la firme; — les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, le mandat et le résultat (rapport ou document final); — le coût; — l'échéancier; — dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.</p>	4.1
5	<p>Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en indiquant :</p> <p>— le nom du professionnel ou de la firme; — les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, le mandat et le résultat (rapport ou document final); — le coût; — l'échéancier; — dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.</p>	5.1

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

QUESTION N ^o	LISTE DES QUESTIONS	PAGE
6	<p>Pour chaque projet de développement informatique de plus d'un million de dollars initié depuis l'exercice financier 2003-2004 au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société et/ou d'une entreprise relevant du ministère :</p> <p>— le nom du projet; — la nature du projet; — l'échéancier; — le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet; — les plus récents estimés du coût du projet; — les sommes totales engagées à ce jour reliées au projet; — les firmes ou OSBL associés au développement du projet incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour et le mode d'octroi du contrat le cas échéant; — le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour; — le nombre de consultants intégrés ou oeuvrant au sein du ministère.</p>	6.1
7	<p>Pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour l'année 2009-2010, de chacune des dépenses suivantes :</p> <p>— la photocopie; — les ordinateurs portables; — les téléavertisseurs; — le mobilier de bureau; — les distributeurs d'eau de source; — le remboursement des frais de transport; — le remboursement des frais d'hébergement; — le remboursement des frais de repas; — l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :</p> <p>a) au Québec;</p> <p>b) à l'extérieur du Québec.</p>	7.1
8	<p>Pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour l'année 2009-2010, de chacune des dépenses reliées à la téléphonie :</p> <p>— le nombre de téléphones cellulaires, « BlackBerry », Iphone ou autres type de téléphones intelligents; — les coûts d'acquisition des appareils; — le coût d'utilisation des appareils; — le nom des fournisseurs; — le coût des contrats téléphoniques; — le nombre de minutes utilisées.</p>	8.1

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

QUESTION N ^o	LISTE DES QUESTIONS	PAGE
9	<p>Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010 ainsi que les prévisions pour 2010-2011, (par établissement pour le ministère de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'Éducation) :</p> <p>— le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); — le nombre total de jours de maladie pris par le personnel; — le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congés maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus; — le nombre total d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.); — le nombre total de jours de vacances pris par le personnel; — le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus; — le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique; — l'évolution des effectifs réguliers par catégories d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions); — l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir; — le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie; — le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions); — le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires; — le nombre de départs à la retraite anticipés pour les cinq prochaines années; — le nombre de fonctionnaires pouvant immédiatement prendre leur retraite sans pénalité actuarielle.</p>	9.1
10	<p>Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en indiquant pour chacun d'eux :</p> <p>— l'emplacement de la location; — la superficie du local loué; — la superficie réellement occupée; — la superficie inoccupée; — le coût de location au mètre carré; — le coût total de ladite location; — les coûts d'aménagement réalisés au 1^{er} avril 2009, la nature des travaux et le ou les bureaux visés; — la durée du bail; — le propriétaire de l'espace loué; — le nom des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.</p>	10.1
11	<p>Coûts de déménagement, d'aménagement et travaux effectués dans les cabinets ministériels et dans leur bureau de circonscription du 1^{er} avril 2009 à ce jour.</p>	11.1

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

QUESTION N ^o	LISTE DES QUESTIONS	PAGE
12	<p>Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2009-2010 en indiquant pour chaque individu :</p> <p>— la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant; — le titre de la fonction; — l'adresse du port d'attache; — le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés; — la prime de départ versée, le cas échéant; — la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève; — la description de tâches; — le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet depuis le 1^{er} avril 2009; — le nombre total d'employés au cabinet; — la masse salariale totale par cabinet pour les années 2005-2006, 2006-2007, 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010; — le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la fonction occupée; — s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées <u>Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre</u> et <u>Directive concernant les règles applicable lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État</u>.</p>	12.1
13	<p>Liste des sommes d'argent versées en 2009-2010 à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :</p> <p>— le nom de l'organisme concerné ou de la personne; — la circonscription électorale; — le montant attribué; — le projet visé et le résultat.</p>	13.1
14	<p>La ventilation détaillée des budgets de dépenses découlant des transferts obtenus du gouvernement fédéral (préciser le montant reçu) en 2006-2007, 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010; pour chacun des programmes ou des fonds, description sommaire du mode de subvention et les prévisions pour les exercices financiers 2010-2011, 2011-2012.</p>	14.1
15	<p>Liste du personnel en disponibilité par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) en indiquant :</p> <p>— le poste initial; — le salaire; — le poste actuel, s'il y a lieu; — la date de la mise en disponibilité; — les prévisions 2011-2012.</p>	15.1
16	<p>Pour chaque ministère et organisme, le nombre d'occasionnels mis à pied par catégories d'âge en 2009-2010.</p>	16.1

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

QUESTION N°	LISTE DES QUESTIONS	PAGE
17	Liste du personnel hors structure, par catégories d'emploi, (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) rémunéré par le ministère mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère : — le nom de la personne; — le poste occupé; — le salaire; — l'assignation initiale; — la date de l'assignation hors structure; — la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.	17.1
18	Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à des organismes parapublics non gouvernementaux et autres : — l'assignation initiale; — l'assignation actuelle; — le salaire; — la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.	18.1
19	Nombre de personnes par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels) qui reçoit une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère et qui reçoit également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers.	19.1
20	Liste de tous les abonnements du ministère et organismes publics ainsi que le coût de chacun : — clubs privés ou autres; — les billets de saison, les loges, etc.	20.1
21	Pour chaque site Internet (incluant ceux des événements ponctuels), et ce, depuis l'existence du site : — le nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site; — le coût de construction du site; — le coût de l'entretien et de la mise à jour; — le responsable du contenu sur le site; — la fréquence moyenne de mise à jour; — le nombre de visiteurs (hits) par mois; — combien de fois le site a-t-il été refait? Quel a été le coût? Quels sont les critères qui ont justifié les changements?	21.1

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

QUESTION N ^o	LISTE DES QUESTIONS	PAGE
22	Nominations, depuis le 1 ^{er} mai 2009, de mandataires, émissaires, négociateurs, médiateurs, commissaires, experts, enquêteurs et sans en restreindre la portée : — la liste; — les mandats; — les contrats; — le résultat du travail effectué; — les échéances prévues; — les sommes impliquées.	22.1
23	Pour 2009-2010, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées ministérielles et sous-ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions.	23.1
24	Pour chaque ministère et organisme, les montants déboursés en 2009-2010 ainsi que les prévisions pour 2010-2011 pour les études, avis ou achat de matériel (logiciels ou équipements) pour la mise en place du Gouvernement en ligne, les contrats octroyés, les échéances prévues.	24.1
25	Nombre de demandes d'accès à l'information par ministère et organisme pour 2009-2010 : — le nombre de refus (et mention en vertu de quelle raison ou article); — le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours; — le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours.	25.1
26	La liste de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres : — le coût (déplacements, etc.); — le nombre de ressources affectées; — le nombre de rencontres; — le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre.	26.1

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

QUESTION N°	LISTE DES QUESTIONS	PAGE
27	La liste des ententes et leur nature, signées depuis le 1 ^{er} avril 2008 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral et/ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.	27.1
28	Détail des crédits périmés et des gels de crédits pour le ministère et les organismes depuis 2003-2004.	28.1

Question 1 :

Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2009-2010 :

- les endroits et dates de départ et du retour; — copie des programmes et rapports de mission; — les personnes rencontrées; — le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, etc.); — le nom des ministres, députés, personnel de cabinet, fonctionnaires concernés (avec leur titre) et autres participants (avec leur titre) regroupés par mission; — la copie des rapports de mission; — pour les organismes, le nom des dirigeants et fonctionnaires concernés; — la liste des ententes signées et/ou annoncées, le cas échéant; — les détails de ces ententes; — les résultats obtenus à ce jour; — les investissements annoncés, le cas échéant.
-

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

1. LISTE DES VOYAGES HORS QUÉBEC POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2009-2010 : LES ENDROITS ET DATES DE DÉPART ET DU RETOUR; — COPIE DES PROGRAMMES ET RAPPORTS DE MISSION; — LE BUT DU VOYAGE; — LES PERSONNES RENCONTRÉES; — LE COÛT; — LE NOM DES MINISTRES, DÉPUTÉS, PERSONNEL DE CABINET, FONCTIONNAIRES CONCERNÉS (AVEC LEUR TITRE) ET AUTRES PARTICIPANTS (AVEC LEUR TITRE) REGROUPÉS PAR MISSION; — LA COPIE DES RAPPORTS DE MISSION; — POUR LES ORGANISMES, LE NOM DES DIRIGEANTS ET FONCTIONNAIRES CONCERNÉS; — LA LISTE DES ENTENTES SIGNÉES ET/OU ANNONCÉES, LE CAS ÉCHÉANT; — LES DÉTAILS DE CES ENTENTES; — LES RÉSULTATS OBTENUS À CE JOUR; — LES INVESTISSEMENTS, LE CAS ÉCHÉANT.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

VOYAGE (but, endroit, date)	COÛT \$	PARTICIPANTS
<p>Paris – France – du 4 au 7 décembre 2009</p> <p>Représentation du Conseil permanent de la jeunesse à la réunion du Conseil d'administration du Conseil international des Organisations de jeunes de la Francophonie (CIJEF).</p> <p><i>Tous les frais ont été assumés par le CIJEF.</i></p>		Carmen-Gloria Sanchez, vice-présidente
<p>Paris – France – du 14 au 19 décembre 2009</p> <p>56^e séance du Conseil d'administration de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ).</p> <p><i>Tous les frais ont été assumés par l'OFQJ.</i></p>		Geneviève Dallaire, présidente
<p>Moncton – Nouveau-Brunswick – 4 et 5 mars 2010</p> <p>Symposium de recherche sur la jeunesse.</p> <p><i>Tous les frais ont été assumés par la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA).</i></p>		Carmen-Gloria Sanchez, vice-présidente

Question 2 :

Pour chacun des voyages fait en avion ou en hélicoptère de chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes, selon le cas, les coûts, les dates et l'itinéraire.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

2. POUR CHACUN DES VOYAGES FAIT EN AVION OU EN HÉLICOPTÈRE DE CHAQUE MEMBRE DU CONSEIL DES MINISTRES, DES MEMBRES DES CABINETS MINISTÉRIELS AU QUÉBEC ET DES DIRIGEANTS D'ORGANISMES, SELON LE CAS, LES COÛTS, LES DATES ET L'ITINÉRAIRE.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

La réponse à cette question est en partie incluse à la question 1.

Question 3 :

Liste des dépenses en publicité (incluant dans Internet), en articles promotionnels et en commandite :

- les sommes dépensées pour l'exercice financier 2009-2010 et les prévisions pour 2010-2011; — les firmes de publicité; — le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); — le nom des fournisseurs, incluant les contrats de photographes; — le but visé par chaque dépense; — dans le cas d'une commandite, l'organisme bénéficiaire.
-

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

3. LISTE DES DÉPENSES EN PUBLICITÉ (INCLUANT DANS INTERNET), EN ARTICLES PROMOTIONNELS ET EN COMMANDITE : LES SOMMES DÉPENSÉES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2009-2010 ET LES PRÉVISIONS POUR 2010-2011; — LES FIRMES DE PUBLICITÉ; — LE MODE D'OCTROI DU CONTRAT (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ); — LE NOM DES FOURNISSEURS, INCLUANT LES CONTRATS DE PHOTOGRAPHES; — LE BUT VISÉ PAR CHAQUE DÉPENSE; — DANS LE CAS D'UNE COMMANDITE, L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

LISTE DES DÉPENSES EN PUBLICITÉ, EN ARTICLES PROMOTIONNELS ET EN COMMANDITE	SOMMES DÉPENSÉES 2009-2010
<p>Réponse : aucune.</p>	

Question 4 :

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2009-2010 en indiquant :

- le nom du professionnel ou de la firme; — les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, le mandat et le résultat (rapport ou document final); — le coût; — l'échéancier; — dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.
-

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

4. LISTE VENTILÉE PAR BÉNÉFICIAIRE ET PAR MODE D'OCTROI (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ) DE TOUS LES CONTRATS OCTROYÉS PAR UN MINISTÈRE OU UN ORGANISME EN 2009-2010 EN INDIQUANT : LE NOM DU PROFESSIONNEL OU DE LA FIRME; — LE NOM DE TOUS LES SOUS-TRAITANTS ASSOCIÉS AU CONTRAT; — LE MANDAT ET LE RÉSULTAT (RAPPORT OU DOCUMENT FINAL); — LE COÛT; — L'ÉCHÉANCIER; — DANS LE CAS D'OCTROI PAR SOUMISSION, FOURNIR LE NOM DES SOUMISSIONNAIRES ET LE MONTANT DES SOUMISSIONS.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT
	<p>Réponse : aucun.</p>	

Question 5 :

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en indiquant :

- le nom du professionnel ou de la firme; — les noms de tous les sous-traitants associés au contrat; — le mandat et le résultat (rapport ou document final); — le coût; — l'échéancier; — dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.
-

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

5. LISTE VENTILÉE PAR BÉNÉFICIAIRE ET PAR MODE D'OCTROI (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ) DE TOUS LES CONTRATS OCTROYÉS PAR UN CABINET MINISTÉRIEL EN INDIQUANT : LE NOM DU PROFESSIONNEL OU DE LA FIRME;
— LES NOMS DE TOUS LES SOUS-TRAITANTS ASSOCIÉS AU CONTRAT; — LE MANDAT ET LE RÉSULTAT (RAPPORT OU DOCUMENT FINAL); — LE COÛT;
— L'ÉCHÉANCIER; — DANS LE CAS D'OCTROI PAR SOUMISSION, FOURNIR LE NOM DES SOUMISSIONNAIRES ET LE MONTANT DES SOUMISSIONS.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT
	<p>Cette question ne s'applique pas au Conseil permanent de la jeunesse.</p>	

Question 6

Pour chaque projet de développement informatique de plus d'un million de dollars initié depuis l'exercice financier 2003-2004 au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société et/ou d'une entreprise relevant du ministère :

- le nom du projet; — la nature du projet; — l'échéancier; — le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet; — les plus récents estimés du coût du projet; — les sommes totales engagées à ce jour reliées au projet; — les firmes ou OSBL associés au développement du projet incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour et le mode d'octroi du contrat le cas échéant; — le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour; — le nombre de consultants intégrés ou œuvrant au sein du ministère.
-

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

- 6. POUR CHAQUE PROJET DE DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE DE PLUS D'UN MILLION DE DOLLARS INITIÉ DEPUIS L'EXERCICE FINANCIER 2003-2004 AU SEIN DU MINISTÈRE OU D'UN ORGANISME, D'UNE SOCIÉTÉ ET/OU D'UNE ENTREPRISE RELEVANT DU MINISTÈRE : — LE NOM DU PROJET; — LA NATURE DU PROJET; — L'ÉCHÉANCIER ; — LE MONTANT INITIALEMENT PRÉVU POUR L'ENSEMBLE DU PROJET; — LES PLUS RÉCENTS ESTIMÉS DU COÛT DU PROJET; — LES SOMMES TOTALES ENGAGÉES À CE JOUR RELIÉES AU PROJET; — LES FIRMES OU OSBL ASSOCIÉS AU DÉVELOPPEMENT DU PROJET INCLUANT TOUS LES SOUS-TRAITANTS ASSOCIÉS AU PROJET, LES SOMMES QUI LEUR ONT ÉTÉ VERSÉES JUSQU'À CE JOUR ET LE MODE D'OCTROI DU CONTRAT LE CAS ÉCHÉANT; — LE POURCENTAGE DE RÉALISATION JUSQU'À CE JOUR; — LE NOMBRE DE CONSULTANTS INTÉGRÉS OU OEUVRANT AU SEIN DU MINISTÈRE.**

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

Réponse : aucun.

Question 7 :

Pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour l'année 2009-2010, de chacune des dépenses suivantes :

- la photocopie; — les ordinateurs portables; — les téléavertisseurs; — le mobilier de bureau; — les distributeurs d'eau de source; — le remboursement des frais de transport; — le remboursement des frais d'hébergement; — le remboursement des frais de repas; — l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
 - ii. au Québec;
 - iii. à l'extérieur du Québec.
-

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

7. POUR LE CABINET MINISTÉRIEL, POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE DU MINISTÈRE (BUREAU DU SOUS-MINISTRE, DES SOUS-MINISTRES ADJOINTS ET ASSOCIÉS), ET POUR LES ORGANISMES SOUS L'AUTORITÉ DU MINISTRE, LE MONTANT, POUR L'ANNÉE 2009-2010, DE CHACUNE DES DÉPENSES SUIVANTES :
 LA PHOTOCOPIE; — LES ORDINATEURS PORTABLES ; — LES TÉLÉAVERTISSEURS ; — LE MOBILIER DE BUREAU ; — LES DISTRIBUTEURS D'EAU DE SOURCE;
 — LE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT; — LE REMBOURSEMENT DES FRAIS D'HÉBERGEMENT; — LE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE REPAS;
 — L'ENSEMBLE DES DÉPENSES APPLICABLES À LA PARTICIPATION À DES CONGRÈS, DES COLLOQUES ET TOUTE SESSION DE TYPE PERFECTIONNEMENT
 OU RESSOURCEMENT : AU QUÉBEC ; À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

DÉPENSES	COÛT
Dépenses de photocopie	2 630 \$
Ordinateurs portables	-----
Téléavertisseurs	-----
Mobilier de bureau	-----
Distributeurs d'eau de source	121 \$
Frais de transport, d'hébergement et de repas	20 659 \$
Frais de perfectionnement	9 246 \$

Question 8 :

Pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour l'année 2009-2010, de chacune des dépenses suivantes :

- le nombre de téléphones cellulaires, « Blackberry », Iphone ou autre type de téléphones intelligents; — les coûts d'acquisition des appareils; — le coût d'utilisation des appareils; — le nom des fournisseurs; — le coût des contrats téléphoniques; — le nombre de minutes utilisées.
-

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

8. POUR LE CABINET MINISTÉRIEL, POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE DU MINISTÈRE (BUREAU DU SOUS-MINISTRE, DES SOUS-MINISTRES ADJOINTS ET ASSOCIÉS), ET POUR LES ORGANISMES SOUS L'AUTORITÉ DU MINISTRE, LE MONTANT, POUR L'ANNÉE 2009-2010, DE CHACUNE DES DÉPENSES RELIÉES À LA TÉLÉPHONIE : — LE NOMBRE DE TÉLÉPHONES CELLULAIRES, « BLACKBERRY », IPHONE OU AUTRE TYPE DE TÉLÉPHONES INTELLIGENTS ; — LES COÛTS D'ACQUISITION DES APPAREILS ; — LE COÛT D'UTILISATION DES APPAREILS ; — LE NOM DES FOURNISSEURS ; — LE COÛT DES CONTRATS TÉLÉPHONIQUES ; — LE NOMBRE DE MINUTES UTILISÉES.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

DÉPENSES	COÛT
Nombre de téléphones cellulaires : 3	
Coûts d'acquisition des appareils	1 670 \$
Coût d'utilisation des appareils	
Nom des fournisseurs : Cantel Rogers AT&T et Bell	6 313 \$
Coût des contrats téléphoniques	

Question 9 :

Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010 ainsi que les prévisions pour 2010-2011, (par établissement pour le ministère de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'Éducation) :

— le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); — le nombre total de jours de maladie pris par le personnel; — le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congés maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus ; — le nombre total d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.); — le nombre total de jours de vacances pris par le personnel; — le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus; — le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique; — l'évolution des effectifs réguliers par catégories d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions); — l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir; — le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie; — le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions); — le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires; — le nombre de départs à la retraite anticipés pour les cinq prochaines années ; — le nombre de fonctionnaires pouvant immédiatement prendre leur retraite sans pénalité actuarielle.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR LE MINISTRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

9. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010 ainsi que les prévisions pour 2010-2011, (par établissement pour le ministère de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'Éducation) : le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.);

PROGRAMME 05 - ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

CORPS D'EMPLOI	PERSONNEL MASCULIN	PERSONNEL FÉMININ	MOINS DE 35 ANS	35 ANS ET PLUS	PERSONNES HANDICAPÉES	ANGLOPHONES	AUTOCHTONES	MEMBRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES
ADMINISTRATEURS D'ÉTAT		2	2					1
CADRES								
PROFESSIONNELS	2	3	3	2				
FONCTIONNAIRES		1		1				
OUVRIERS								
TOTAL	2	6	5	3	0	0	0	1
% par rapport à l'effectif occupé (8)	25,0%	75,0%	62,5%	37,5%	0,0%	0,0%	0,0%	12,5%

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR LE MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

9. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010 ainsi que les prévisions pour 2010-2011, (par établissement pour le ministère de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'Éducation) : le nombre total de jours de vacances pris par le personnel; le nombre total de jours de maladie pris par le personnel; le nombre total d'heures de travail supplémentaires réalisées par le personnel et répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.); le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique; le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congés maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus; le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jour de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus. le nombre de fonctionnaires pouvant immédiatement prendre leur retraite sans pénalité actuarielle.

PROGRAMME 05 - ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

	NOMBRE TOTAL DE JOURS DE VACANCES PRIS PAR LE PERSONNEL			NOMBRE TOTAL DE JOURS DE MALADIE PRIS PAR LE PERSONNEL			NOMBRE D'HEURES DE TRAVAIL SUPPLÉMENTAIRES RÉALISÉES						NOMBRE DE PLAINTES POUR HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE
	JRS			JRS			PAYÉES HRES		COMPENSÉES HRES		TOTAL HRES		
	CADRES	PROF	FONC	CADRES	PROF	FONC	PROF	FONC	PROF	FONC	PROF	FONC	
AVRIL	4,0	16,0	7,0	-	2,5	0,5	-	-	-	-	-	-	-
MAI	-	-	-	-	7,5	1,0	-	-	44,00	-	44,00	-	-
JUIN	1,0	9,0	-	-	2,5	1,0	-	-	14,25	-	14,25	-	-
JUILLET	17,0	12,0	3,0	-	7,0	1,0	-	-	4,00	-	4,00	-	-
AOÛT	-	10,0	13,0	-	5,0	-	-	-	46,50	-	46,50	-	-
SEPTEMBRE	3,0	15,0	-	-	4,0	3,0	-	-	11,00	-	11,00	-	-
OCTOBRE	-	11,0	-	8,0	11,0	1,0	-	-	15,00	-	15,00	-	-
NOVEMBRE	-	-	-	1,0	6,0	2,0	-	-	7,00	-	7,00	-	-
DÉCEMBRE	-	5,5	3,0	1,0	3,5	-	-	-	-	-	-	-	-
JANVIER	-	-	-	-	11,5	-	-	-	4,25	-	4,25	-	-
FÉVRIER	-	3,0	-	-	4,5	1,0	-	-	-	-	-	-	-
MARS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	25,0	81,5	26,0	10,0	65,0	10,5	-	-	146,00	-	146,00	-	-

Question 10 :

Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en indiquant pour chacun d'eux :

— l'emplacement de la location; — la superficie du local loué; — la superficie réellement occupée; — la superficie inoccupée; — le coût de location au mètre carré; — le coût total de ladite location; — les coûts d'aménagement réalisé depuis le 1^{er} avril 2009, la nature des travaux et le ou les bureaux visés; — la durée du bail; — le propriétaire de l'espace loué; — le nom des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

10. LISTE DES BAUX POUR LES ESPACES OCCUPÉS PAR LES MINISTÈRES ET ORGANISMES EN INDIQUANT POUR CHACUN D'EUX :
L'EMPLACEMENT DE LA LOCATION; — LA SUPERFICIE DU LOCAL LOUÉ; — LA SUPERFICIE RÉELLEMENT OCCUPÉE; — LA SUPERFICIE INOCCUPÉE;
— LE COÛT DE LOCATION AU MÈTRE CARRÉ; — LE COÛT TOTAL DE LADITE LOCATION; — LES COÛTS D'AMÉNAGEMENT RÉALISÉ DEPUIS LE 1^{ER} AVRIL 2009,
LA NATURE DES TRAVAUX ET LE OU LES BUREAUX VISÉS; — LA DURÉE DU BAIL; — LE PROPRIÉTAIRE DE L'ESPACE LOUÉ; — LE NOM DES SOUS-LOCATAIRES
ET LES REVENUS LIÉS À DES SOUS-LOCATIONS, LE CAS ÉCHÉANT.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

Emplacement de la location	8, rue du Fort (12, rue Sainte-Anne)
Superficie du local loué	334,13 mètres carrés
Coût total de ladite location	85 008,84 \$/année
Coûts d'aménagement réalisé depuis le 1 ^{er} avril 2009	Aucun coût
Durée du bail	Entente d'occupation
Propriétaire de l'espace loué	Entente d'occupation avec la Société immobilière du Québec

Question 11 :

Coûts de déménagement, d'aménagement et travaux effectués dans les cabinets ministériels et dans leur bureau de circonscription du 1^{er} avril 2009 à ce jour.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

**11. COÛTS DE DÉMÉNAGEMENT, D'AMÉNAGEMENT ET TRAVAUX EFFECTUÉS DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS ET
DANS LEUR BUREAU DE CIRCONSCRIPTION DU 1^{ER} AVRIL 2009 À CE JOUR.**

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

Cette question ne s'applique pas au Conseil permanent de la jeunesse.

Question 12

Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2009-2010 en indiquant pour chaque individu :

- la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant; — le titre de la fonction; — l'adresse du port d'attache; — le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés; — la prime de départ versée, le cas échéant; — la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève; — la description de tâches;
 - le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet depuis le 1^{er} avril 2009; — le nombre total d'employés au cabinet; — la masse salariale totale par cabinet pour les années 2005-2006, 2006-2007 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010; — le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la fonction occupée; — s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicable lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.
-

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

12. LISTE DU PERSONNEL DE CABINET DE CHAQUE MEMBRE DU CONSEIL DES MINISTRES DURANT L'ANNÉE 2009-2010 EN INDIQUANT POUR CHAQUE INDIVIDU: – LA DATE D'ENTRÉE EN FONCTION ET LA DATE DE DÉPART, LE CAS ÉCHÉANT ; – LE TITRE DE LA FONCTION ; – L'ADRESSE DU PORT D'ATTACHE ; – LE TRAITEMENT ANNUEL OU, SELON LE CAS, LES HONORAIRES VERSÉS ; – LA PRIME DE DÉPART VERSÉE, LE CAS ÉCHÉANT ; – LA LISTE DU PERSONNEL POLITIQUE, INCLUANT LE PERSONNEL DE SOUTIEN, QUI FAIT PARTIE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE QUELLE MASSE SALARIALE IL RELÈVE ; – LA DESCRIPTION DE TÂCHES ; – LE MONTANT DÉTAILLÉ DES SALAIRES, DES HONORAIRES ET DES CONTRATS DONNÉS PAR LE CABINET DEPUIS LE 1ER AVRIL 2009 ; – LE NOMBRE TOTAL D'EMPLOYÉS AU CABINET ; – LA MASSE SALARIALE TOTALE PAR CABINET POUR LES ANNÉES 2005-2006, 2006-2007, 2007-2008, 2008-2009 ET 2009-2010 ; – LE NOM DES EMPLOYÉS BÉNÉFICIAIRE D'UN TRAITEMENT SUPÉRIEUR À CELUI NORMALEMENT PRÉVU POUR LA FONCTION OCCUPÉE ; – S'IL A OU NON SIGNÉ LES DIRECTIVES DU PREMIER MINISTRE INTITULÉES DIRECTIVE SUR LA TRANSPARENCE ET L'ÉTHIQUE RELATIVEMENT À L'EXERCICE DES FONCTIONS DU PERSONNEL DES CABINETS DE MINISTRE ET DIRECTIVE CONCERNANT LES RÈGLES APPLICABLES LORS DE LA CESSATION D'EXERCICE DE CERTAINES FONCTIONS POUR L'ÉTAT.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

Cette question ne s'applique pas au Conseil permanent de la jeunesse.

Question 13 :

Liste des sommes d'argent versées en 2009-2010 à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

— le nom de l'organisme concerné ou de la personne; — la circonscription électorale; — le montant attribué; — le projet visé et le résultat.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

13. LISTE DES SOMMES D'ARGENT VERSÉES EN 2009-2010 À MÊME LE BUDGET DISCRÉTIONNAIRE DU MINISTRE ET DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME, EN INDIQUANT : LE NOM DE L'ORGANISME CONCERNÉ OU DE LA PERSONNE; — LA CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE; — LE MONTANT ATTRIBUÉ; — LE PROJET VISÉ ET LE RÉSULTAT.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

NOM DE L'ORGANISME OU DE LA PERSONNE	MONTANT
<p>Cette question ne s'applique pas au Conseil permanent de la jeunesse.</p>	

Question 14 :

La ventilation détaillée des budgets de dépenses découlant des transferts obtenus du gouvernement fédéral (préciser le montant reçu) en 2006-2007, 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010; pour chacun des programmes ou des fonds, description sommaire du mode de subvention et les prévisions pour les exercices financiers 2010-2011 et 2011-2012.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

14. LA VENTILATION DÉTAILLÉE DES BUDGETS DE DÉPENSES DÉCOULANT DES TRANSFERTS OBTENUS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL (PRÉCISER LE MONTANT REÇU) EN 2006-2007, 2007-2008, 2008-2009 ET 2009-2010; POUR CHACUN DES PROGRAMMES OU DES FONDS, DESCRIPTION SOMMAIRE DU MODE DE SUBVENTION ET LES PRÉVISIONS POUR LES EXERCICES FINANCIERS 2010-2011 et 2011-2012.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

Cette question ne s'applique pas au Conseil permanent de la jeunesse.

Question 15 :

Liste du personnel en disponibilité par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) en indiquant :

— le poste initial; — le salaire; — le poste actuel, s'il y a lieu; — la date de la mise en disponibilité; — les prévisions 2011-2012.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

**15. LISTE DU PERSONNEL EN DISPONIBILITÉ PAR CATÉGORIES D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.) EN INDIQUANT :
LE POSTE INITIAL; — LE SALAIRE; — LE POSTE ACTUEL, S'IL Y A LIEU; — LA DATE DE LA MISE EN DISPONIBILITÉ; — LA PRÉVISION 2011-2012.**

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

Question 16 :

Pour chaque ministère et organisme, le nombre d'occasionnels mis à pied par catégories d'âge en 2009-2010.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

16. POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, LE NOMBRE D'OCCASIONNELS MIS À PIED PAR CATÉGORIES D'ÂGE EN 2009-2010

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

Question 17 :

Liste du personnel hors structure par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) rémunéré par le ministère mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :

- le nom de la personne; — le poste occupé; — le salaire; — l'assignation initiale; — la date de l'assignation hors structure; — la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.
-

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

17. LISTE DU PERSONNEL HORS STRUCTURE PAR CATÉGORIES D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.) RÉMUNÉRÉ PAR LE MINISTÈRE MAIS QUI N'OCCUPE AUCUN POSTE DANS CE MINISTÈRE : LE NOM DE LA PERSONNE; — LE POSTE OCCUPÉ; — LE SALAIRE; — L'ASSIGNATION INITIALE; — LA DATE DE L'ASSIGNATION HORS STRUCTURE; — LA DATE DE LA FIN DE L'ASSIGNATION, S'IL Y A LIEU.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

Cette question ne s'applique pas au Conseil permanent de la jeunesse.

Question 18 :

Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à des organismes parapublics non gouvernementaux et autres :

— l'assignation initiale; — l'assignation actuelle; — le salaire; — la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

- 18. LISTE DU PERSONNEL RÉMUNÉRÉ PAR LE MINISTÈRE ET AFFECTÉ À DES ORGANISMES PARAPUBLICS NON GOUVERNEMENTAUX ET AUTRES ;**
- L'ASSIGNATION INITIALE ; - L'ASSIGNATION ACTUELLE ; - LE SALAIRE ; - LA DATE DE LA FIN DE L'ASSIGNATION, S'IL Y A LIEU.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

Cette question ne s'applique pas au Conseil permanent de la jeunesse.

Question 19 :

Nombre de personnes par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels) qui reçoit une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère et qui reçoit également une prestation d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales de la santé et les établissements hospitaliers.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

19. NOMBRE DE PERSONNES PAR CATÉGORIES D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, CONTRACTUELS) QUI REÇOIT UNE RÉMUNÉRATION DU MINISTÈRE OU D'UN ORGANISME RELEVANT DU MINISTÈRE ET QUI REÇOIT ÉGALEMENT UNE PRESTATION DE RETRAITE D'UN RÉGIME DU SECTEUR PUBLIC, PARAPUBLIC OU DES RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DE L'ÉDUCATION, SOIT LES COMMISSIONS SCOLAIRES, LES CÉGEPS, LES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES, LES AGENCES RÉGIONALES ET LES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

Réponse : aucune

Question 20 :

Liste de tous les abonnements du ministère et organismes publics ainsi que le coût de chacun :

— les clubs privés ou autres; — les billets de saison, les loges, etc.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

20. LISTE DE TOUS LES ABONNEMENTS DU MINISTÈRE ET ORGANISMES PUBLICS AINSI QUE LE COÛT DE CHACUN : CLUBS PRIVÉS OU AUTRES, LES BILLETS DE SAISON, LES LOGES, ETC.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

DÉPENSES	COÛT
Abonnements	617,00 \$
Livres	524,00 \$
Journaux	1 370,00 \$

Question 21 :

Pour chaque site Internet (incluant ceux des événements ponctuels), et ce, depuis l'existence du site :

- le nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site; — le coût de construction du site; — le coût de l'entretien et de la mise à jour;
 - le responsable du contenu sur le site; — la fréquence moyenne de mise à jour; — le nombre de visiteurs (hits) par mois; — combien de fois le site a-t-il été refait? Quel a été le coût? Quels sont les critères qui ont justifié les changements?
-

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

21. POUR CHAQUE SITE INTERNET (INCLUANT CEUX DES ÉVÉNEMENTS PONCTUELS), ET CE, DEPUIS L'EXISTENCE DU SITE : LE NOM DE LA FIRME OU DES PERSONNES QUI ONT CONÇU LE SITE; — LE COÛT DE CONSTRUCTION DU SITE; — LE COÛT DE L'ENTRETIEN ET DE LA MISE À JOUR; — LE RESPONSABLE DU CONTENU SUR LE SITE; — LA FRÉQUENCE MOYENNE DE MISE À JOUR; — LE NOMBRE DE VISITEURS (HITS) PAR MOIS; — COMBIEN DE FOIS LE SITE A-T-IL ÉTÉ REFAIT? QUEL A ÉTÉ LE COÛT? QUELS SONT LES CRITÈRES QUI ONT JUSTIFIÉ LES CHANGEMENTS?

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

DÉPENSES	COÛT
<p>La firme Graphiscan Info-Média a refait le site du CPJ en 2002 au coût de 12 060 \$.</p> <p>Le Secrétariat à la communication gouvernementale a refait le site du CPJ en 2010, au coût de 1200\$.</p> <p>L'agente d'information est responsable du site du Conseil.</p> <p>La fréquence de mise à jour : une fois par semaine.</p> <p>Le site du Conseil a été refait deux fois.</p>	

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

22. NOMINATIONS, DEPUIS LE 1^{ER} MAI 2009, DE MANDATAIRES, ÉMISSAIRES, NÉGOCIATEURS, MÉDIATEURS, COMMISSAIRES, EXPERTS, ENQUÊTEURS ET SANS EN RESTREINDRE LA PORTÉE : LA LISTE; — LES MANDATS; — LES CONTRATS; — LE RÉSULTAT DU TRAVAIL EFFECTUÉ; — LES ÉCHÉANCES PRÉVUES; — LES SOMMES IMPLIQUÉES.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

Cette question ne s'applique pas au Conseil permanent de la jeunesse.

Question 23 :

Pour 2009-2010, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées ministérielles et sous-ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

**23. POUR 2009-2010, LES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR MINISTÈRE POUR LES TOURNÉES MINISTÉRIELLES ET SOUS-MINISTÉRIELLES
DANS LES RÉGIONS DU QUÉBEC, EN VENTILANT POUR CHACUNE DES RÉGIONS.**

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

Réponse : aucune.

Question 24 :

Pour chaque ministère et organisme, les montants déboursés en 2009-2010 ainsi que les prévisions pour 2010-2011 pour les études, avis ou achat de matériel (logiciels ou équipements) pour la mise en place du Gouvernement en ligne, les contrats octroyés, les échéances prévues.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

24. POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, LES MONTANTS DÉBOURSÉS EN 2009-2010 AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2010-2011 POUR LES ÉTUDES, AVIS OU ACHAT DE MATÉRIEL (LOGICIELS OU ÉQUIPEMENTS) POUR LA MISE EN PLACE DU GOUVERNEMENT EN LIGNE, LES CONTRATS OCTROYÉS, LES ÉCHÉANCES PRÉVUES.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

Réponse : aucun

Question 25 :

Nombre de demandes d'accès à l'information par ministère et organisme pour 2009-2010 :

- le nombre de refus (et mention en vertu de quelle raison ou article);
 - le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
 - le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours.
-

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

- 25. NOMBRE DE DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION PAR MINISTÈRE ET ORGANISME POUR 2009-2010 :**
— LE NOMBRE DE REFUS (ET MENTION EN VERTU DE QUELLE RAISON OU ARTICLE); — LE NOMBRE DE DEMANDES AYANT ÉTÉ TRAITÉES DANS UN DÉLAI DE 20 JOURS; — LE NOMBRE DE DEMANDES AYANT ÉTÉ TRAITÉES DANS UN DÉLAI DE 30 JOURS.

PROGRAMME 05 - ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

Question 26 :

La liste de tous les mandats confiés à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres :

- le coût (déplacements, etc.); — le nombre de ressources affectées; — le nombre de rencontres; — le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre.
-

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE**

- 26. LA LISTE DE TOUTES LES ACTIVITÉS CONFIEES À CHAQUE ADJOINT PARLEMENTAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL DES MINISTRES :**
— LE COÛT(DÉPLACEMENTS, ETC.); — LE NOMBRE DE RESSOURCES AFFECTÉES; — LE NOMBRE DE RENCONTRES;
— LE NOMBRE D'ETC. AFFECTÉ À CHAQUE MANDAT EN INDIQUANT LEUR FONCTION ET LEUR TITRE.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

Ne s'applique pas au Conseil permanent de la jeunesse.

Question 27

La liste des ententes et leur nature, signées depuis le 1^{er} avril 2008 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral et/ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

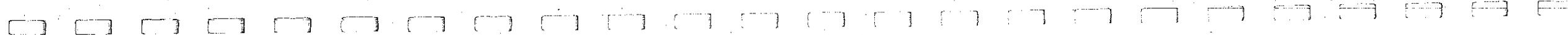
ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

27. LA LISTE DES ENTENTES ET LEUR NATURE, SIGNÉES DEPUIS LE 1^{ER} AVRIL 2008 ENTRE LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME ET LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET/OU D'AUTRES PROVINCES CANADIENNES, DONT LA SIGNATURE A ÉTÉ PERMISE À LA SUITE D'UNE AUTORISATION OBTENUE EN VERTU DES ARTICLES 3.11, 3.12 OU 3.12.1 DE LA LOI SUR LE MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF OU D'UNE EXCLUSION OBTENUE EN VERTU DU PREMIER ALINÉA DE L'ARTICLE 3.13 DE CETTE MÊME LOI.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat des Affaires intergouvernementales canadiennes, et ce, pour tous les ministères et organismes.



Question 28

Détail des crédits périmés et des gels de crédits pour le ministère et les organismes depuis 2003-2004.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

28. DÉTAIL DES CRÉDITS PÉRIMÉS ET DES GELS DE CRÉDITS POUR LE MINISTÈRE ET LES ORGANISMES DEPUIS 2003-2004.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

Renseignements particuliers

Élément 02 – Conseil permanent de la jeunesse

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
 RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

LISTE DES QUESTIONS

QUESTION N°	LISTE DES QUESTIONS	PAGE
17	Liste des membres du Conseil, nombre de rencontres, ordre du jour et procès-verbaux pour 2009-2010.	17.1
18	Liste des rapports de recherche, des avis et des mémoires produits par le CPJ dans les trois dernières années. Sommes dépensées pour la production de chacun de ces documents.	18.1
19	Liste des mandats confiés par le premier ministre au CPJ dans les trois dernières années et le suivi qui y a été apporté par le CPJ.	19.1
20	Liste des événements publics, forums de discussion et colloques organisés par le CPJ depuis les trois dernières années et sommes dépensées pour chacun d'eux.	20.1
21	Coûts de la publication du bulletin Le Rouage et moyens de diffusion.	21.1
22	Copie de toute la correspondance entre les différents ministères et le CPJ en 2009-2010.	22.1
23	Tous les documents, notes, mémos, lettres ou état de situation relativement à l'abolition du Conseil permanent de la jeunesse et le transfert de ses activités au Secrétariat à la jeunesse ainsi que la ventilation des économies budgétaires projetées.	23.1

Question 17

Liste des membres du Conseil, nombre de rencontres, ordre du jour et procès-verbaux pour 2009-2010.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

17. LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL, NOMBRE DE RENCONTRES, ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAUX POUR 2009-2010.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

Cette question n'est pas pertinente à l'étude des crédits.

Question 18

Liste des rapports de recherche, des avis et des mémoires produits par le CPJ dans les trois dernières années. Sommes dépensées pour la production de chacun de ces documents.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

18. LISTE DES RAPPORTS DE RECHERCHE, DES AVIS ET DES MÉMOIRES PRODUITS PAR LE CPJ DANS LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES.
SOMMES DÉPENSÉES POUR LA PRODUCTION DE CHACUN DE CES DOCUMENTS.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

<p>2009-2010</p> <ul style="list-style-type: none"> • Document d'information – Finances publiques : un débat pour que la relève prenne son avenir en main • Propos – Les finances publiques : connaissances et perceptions des jeunes • Mémoire – Inexpérience + alcool au volant = tolérance zéro • Propos – La politique municipale chez les jeunes : une passion héritée ou un désintérêt avoué? 	<p>944,00 \$</p> <p>-----</p> <p>-----</p> <p>-----</p>
<p>2008-2009</p> <ul style="list-style-type: none"> • Propos – 20 ans et un passé garant de l'avenir • Mémoire – Prise 2 : Un suivi et des actions s'imposent 	<p>224,00 \$</p> <p>-----</p>
<p>2007-2008</p> <ul style="list-style-type: none"> • Durablement vôtre : document de synthèse de l'événement jeunesse MISSION : DURABLE, pour un développement dans le vent! • Mémoire – L'intégration des nouveaux arrivants : un atout pour le développement du Québec • Recherche-avis – Jeunesse, stress et détresse : au travail! • Document de synthèse – Rencontre intergénérationnelle portant sur le remboursement de la dette publique • Recherche-avis : Sortons l'homophobie du placard ... et de nos écoles secondaires • Avis – Oui, passionnément, à la folie! Le désir d'enfant chez les jeunes 	<p>1 798,00 \$</p> <p>-----</p> <p>1 101,00 \$</p> <p>955,00 \$</p> <p>3 365,00 \$</p> <p>908,00 \$</p>

Question 19

Liste des mandats confiés par le premier ministre au CPJ dans les trois dernières années et le suivi qui y a été apporté par le CPJ.

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

19. LISTE DES MANDATS CONFISÉS PAR LE PREMIER MINISTRE AU CPJ DANS LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES
ET LE SUIVI QUI Y A ÉTÉ APPORTÉ PAR LE CPJ.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

Rencontre intergénérationnelle portant sur le remboursement de la dette publique
27 et 28 avril 2007

Question 20

Liste des événements publics, forums de discussion et colloques organisés par le CPJ depuis les trois dernières années et sommes dépensées pour chacun d'eux.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

20. LISTE DES ÉVÉNEMENTS PUBLICS, FORUMS DE DISCUSSION ET COLLOQUES ORGANISÉS PAR LE CPJ DEPUIS
LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET SOMMES DÉPENSÉES POUR CHACUN D'EUX.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

2009-2010	395,00 \$
Cinq forums de discussion dans le cadre du dossier Finances publiques	
2008-2009	6 287,00 \$
Deux forums de discussion pour le 20 ^e Anniversaire du Conseil Événement 20 ^e Anniversaire du Conseil	
2007-2008	30 343,00 \$
Rencontre intergénérationnelle portant sur le remboursement de la dette publique Dépenses assumées par le Secrétariat à la jeunesse	



Question 21

Coûts de la publication du bulletin Le Rouage et moyens de diffusion.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

21. COÛTS DE LA PUBLICATION LE ROUAGE ET MOYENS DE DIFFUSION.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

Coût de publication : aucun

Moyens de diffusion : courriel et poste

Question 22

Copie de toute la correspondance entre les différents ministères et le CPJ en 2009-2010.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

22. COPIE DE TOUTE LA CORRESPONDANCE ENTRE LES DIFFÉRENTS MINISTÈRES ET LE CPJ EN 2009-2010.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

Cette question n'est pas pertinente à l'étude des crédits.

Question 23

Tous les documents, notes, mémos, lettres ou état de situation relativement à l'abolition du Conseil permanent de la jeunesse et le transfert de ses activités au Secrétariat à la jeunesse ainsi que la ventilation des économies budgétaires projetées.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

23. TOUS LES DOCUMENTS, NOTES, MÉMOS, LETTRES OU ÉTAT DE SITUATION RELATIVEMENT À L'ABOLITION DU CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE ET LE TRANSFERT DE SES ACTIVITÉS AU SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE AINSI QUE LA VENTILATION DES ÉCONOMIES BUDGÉTAIRES PROJETÉES.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

Réponse : aucun.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

LISTE DES QUESTIONS

QUESTION N°	LISTE DES QUESTIONS	PAGE
4	Pour chacun des organismes, agences ou autres relevant du Ministère pour l'année 2009-2010 indiquer : a) la liste des employés et/ou membres du conseil d'administration; b) la liste des personnes qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant leur nom, leur titre et les dates du début et de la fin de leur mandat incluant leur rémunération; c) la liste des personnes qui ont été nommées en indiquant leur nom, leur titre et la date du début et de la fin de leur mandat incluant leur rémunération et leur curriculum vitae; d) leurs frais de déplacement, frais de voyage, frais de repas et frais de représentation..	4.1
10	Pour tout organisme relevant du Ministère, concernant le bureau de la présidence : a) nombre de rencontres, repas ou de réunions et les frais afférents; b) liste des personnes à rencontrer en précisant le but de la rencontre; c) frais de déplacement, frais de voyage, frais de repas et frais de représentation; d) liste des participants à des colloques, des congrès et la liste des participants, incluant les coûts afférents.	10.1

Question 4

Pour chacun des organismes, agences ou autres relevant du Ministère pour l'année 2009-2010 indiquer : a) la liste des employés et/ou membres du conseil d'administration; b) la liste des personnes qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant leur nom, leur titre et les dates du début et de la fin de leur mandat incluant leur rémunération; c) la liste des personnes qui ont été nommées en indiquant leur nom, leur titre et la date du début et de la fin de leur mandat incluant leur rémunération et leur curriculum vitae; d) leurs frais de déplacement, frais de voyage, frais de repas et frais de représentation.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

4. POUR CHACUN DES ORGANISMES, AGENCES OU AUTRES RELEVANT DU MINISTÈRE POUR L'ANNÉE 2009-2010 INDIQUER : A) LA LISTE DES EMPLOYÉS ET/OU MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ; B) LA LISTE DES PERSONNES QUI ONT VU LEUR MANDAT RENOUELÉ EN INDIQUANT LEUR NOM, LEUR TITRE ET LES DATES DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT INCLUANT LEUR RÉMUNÉRATION ; C) LA LISTE DES PERSONNES QUI ONT ÉTÉ NOMMÉES EN INDIQUANT LEUR NOM, LEUR TITRE ET LA DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT INCLUANT LEUR RÉMUNÉRATION ET LEUR CURRICULUM VITAE ; D) LEURS FRAIS DE DÉPLACEMENT, FRAIS DE VOYAGE, FRAIS DE REPAS ET FRAIS DE REPRÉSENTATION.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

- a) **Employés du Conseil :**
Benson, Valérie
Fournier, Lorraine
Lamalice, Olivier
- Côté, Gaële
Gagnon, Danielle
Marier, Bernard
- Membres du Conseil :**
Charron, Andréanne
Jetté, Marc-Antoine
Léger, Alexandre
Martel, Véronique
Rioux, Isabel
Sanchez, Carmen-Gloria
Trân, Minh-Tâm
- Dallaire, Geneviève
Landry, Josiane
Lord, Jean-Pierre
Morin, Éric
Rousseau, Nicolas
Sigmen, Martin
Vincent, Charles
- b) Aucun mandat renouvelé.
- c) Aucune nomination.
- d) Aucun frais.

Question 10:

Pour tout organisme relevant du Ministère, concernant le bureau de la présidence : a) nombre de rencontres, repas ou de réunions et les frais afférents; b) liste des personnes à rencontrer en précisant le but de la rencontre; c) frais de déplacement, frais de voyage, frais de repas et frais de représentation; d) liste des participants à des colloques, des congrès et la liste des participants, incluant les coûts afférents.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

10. POUR TOUT ORGANISME RELEVANT DU MINISTÈRE, CONCERNANT LE BUREAU DE LA PRÉSIDENTE : A) NOMBRE DE RENCONTRES, REPAS OU DE RÉUNIONS ET LES FRAIS AFFÉRENTS; B) LISTE DES PERSONNES À RENCONTRER EN PRÉCISANT LE BUT DE LA RENCONTRE; C) FRAIS DE DÉPLACEMENT, FRAIS DE VOYAGE, FRAIS DE REPAS ET FRAIS DE REPRÉSENTATION; D) LISTE DES PARTICIPANTS À DES COLLOQUES, DES CONGRÈS ET LA LISTE DES PARTICIPANTS, INCLUANT LES COÛTS AFFÉRENTS.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

a) 37 rencontres – 362,00 \$.

b) Cette question n'est pas pertinente à l'étude des crédits.

c) 1 068,00 \$

d) 444,00 \$